

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. — ANTHROPOLOGIE

Les études et publications en anthropologie/ethnologie des pays du Maghreb et du Sahara sont en train de se transformer quant à leur contenu, leur forme et leurs orientations problématiques car les rapports entre les Autorités des pays d'accueil et les chercheurs en sciences sociales sont de plus en plus soumis aux alternatives suivantes : répondre aux besoins et orientations des pouvoirs en place ou être rejetés comme actions subversives. Cette alternative pèse encore plus lourdement sur les chercheurs autochtones que sur les étrangers soumis à des autorisations, contrats et divers contrôles, mais qui peuvent retrouver une certaine liberté après la fin de leurs travaux. Nous voulons, bien entendu, parler essentiellement de « l'accès au terrain », de ce qui représente la base fondamentale de la méthode ethnologique : le contact intime, permanent, avec une population et sa vie quotidienne. La situation varie d'un pays à l'autre : fermeture totale en Libye, ouvertures difficiles en Algérie et au Maroc avec interdictions sur de grandes parties du territoire (Sahara et régions berbérophones), pas de restrictions majeures en Tunisie, en Mauritanie (mis à part les zones d'insécurité), fermeture récente du pays touareg au Niger, ouverture récente au Mali sur ces mêmes populations. On pourrait presque établir le baromètre des tensions internes et des problèmes politiques d'un pays à l'autre à partir de la liberté accordée aux recherches en sciences sociales.

Il est évident que ces conditions politiques ont d'importantes conséquences à court et à moyen terme sur l'orientation, le contenu et la qualité des productions.

Dans certains cas des pans entiers de l'histoire locale et de l'évolution des civilisations régionales sont franchement ignorés du monde durant de longues périodes (l'Adrar des Iforas au nord Mali, les Touaregs libyens par exemple); dans d'autres cas les mouvements d'émigration en Europe occidentale et en Méditerranée ont engendré des prises de conscience aiguës des périls menaçant certaines cultures. Deux domaines se sont ainsi de plus en plus affirmés durant ces dix dernières années : les études berbères et les études juives. L'on pourra mesurer l'importance des premières à la lecture de la chronique que présente Salem Chaker dans la rubrique des informations culturelles et scientifiques du présent sommaire. Quant aux études sur les juifs du Maghreb et du Sahara elles

sont surtout le fait de chercheurs définitivement expatriés de ces régions ou d'observateurs étrangers qui ont parfois gardé quelques contacts avec ceux qui y vivent encore.

Une ethnographie documentaire incitant au voyage, à la poésie, ou suscitant de véritables créations esthétiques semble aussi tenir assez bien l'actualité sur le Maghreb-Sahara : c'est celle proposée par des livres de très belles photos commentées. De lecture facile en général, ces livres « cadeaux » ont la faveur du public et contribuent beaucoup à diffuser des informations, parfois trop souvent des clichés sur des régions originales, des populations difficiles d'accès, en montrant davantage le beau côté des réalités. C'est un genre où les performances techniques de l'édition l'emportent souvent sur la qualité des textes, mais qu'importe si ce n'est guère le texte que le public est venu chercher ici. Ces documents représentent des archives iconographiques de premier ordre dont on appréciera l'importance dans quelques dizaines d'années, après les profondes transformations que subissent les populations en question.

Enfin, une littérature romanesque à caractère ethnographique vient conforter les reportages photographiques pour faire rêver davantage les jeunes et les moins jeunes. Le livre de Fédérica de Cesco *Le désert bleu* en est un bon exemple (Duculot, 1982).

Marceau GAST*

Le désert des Kel Ahaggar. Photographies d'Henri BANCAUD, texte d'André BOURGEOT.
Editions Chaîne Graphique, 1982, 129 photos couleur commentées, 2 cartes.
Distribué par Le Robert S.A., 32,5 × 23,5 cm.

Ce beau livre de superbes photos produit d'abord un gros effet quand on le feuillette rapidement. Les mises en pages sont excellentes, le découpage de la maquette est intelligent dans les associations de couleurs, les formats, les cadences visuelles. Et la qualité des photos est exceptionnelle. Elle est due au talent et à l'œil du photographe certes, mais aussi à un procédé nouveau de sélection de couleurs par « scanner » qui permet d'atteindre un niveau de luminosité, de « brillance » tel que le document semble parfois dépasser la réalité : l'on peut compter les grains de sable, les pores sur la peau d'un visage. Le regard suit avec volupté ces couleurs, ces formes, ces personnages étranges. C'est une belle émotion !

Quand on y regarde de plus près, l'on s'aperçoit que le texte suit très peu ou pas du tout les images, qu'il faut faire des acrobaties entre les commentaires situés en fin d'ouvrage et les 129 photos discrètement numérotées. Et l'on regrette que les auteurs aient choisi de présenter les Touaregs Ahaggar dans un texte long, de lecture parfois difficile (où le jargon ethnologique prend parfois le dessus), alors que les documents sont si éloquents !

Finalement nous constatons que pour un spécialiste le commentaire de belles photos à caractère ethnographique n'est pas un exercice facile. Les vraies réussites sont rares. L'idéal est de réunir les deux qualités dans la même personne ou que les deux personnes travaillent ensemble sur le terrain dès le départ. Ainsi seraient évitées certaines petites supercheries : la planche 107 est un simulacre d'évergissement de chameau, la planche 100 présente une très belle personne, mais qui n'est pas du pays...

* Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, 3, avenue Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.

Ce beau livre n'a pas de pagination. Cette absence devient fréquente dans de pareils ouvrages. On ne peut que la déplorer. Un certain nombre de critiques pourraient être formulées sur le texte d'André Bourgeot, spécialiste des Touaregs et chercheur au CNRS. Signalons quelques détails qui méritent d'être corrigés. Face à la photo 12 il est dit que les Touaregs sahariens en Algérie et en Libye seraient 70 000 environ. Ce chiffre, d'ailleurs incontrôlable, nous paraît exorbitant. Le texte face à la photo 37 dit que « l'armée coloniale » a mis en place « Moussa ag Amestan qui lui était bienveillant ». La réalité est bien plus subtile. A cette époque les Kel Ahaggar avaient deux *amenokal* en même temps : Attici ag Amellal et Mohamed ag Ourzig. Moussa ag Amestan a pris lui-même l'initiative d'aller demander la paix à In-Salah en 1904. Le capitaine Métois, qui cherchait un interlocuteur, lui a remis le burnous rouge de « caïd ». Après quoi les Kel Ahaggar ont consacré Moussa *amenokal*, mettant ainsi fin à l'antagonisme des deux précédents et ceci pour éviter l'éclatement de leur groupe. Sur la même page, l'origine du mot Ahaggar est très mal expliquée. C'est Ibn Khaldoun lui-même qui en a donné la première explication que reprend aussi de Foucauld dans son dictionnaire : *Huuwara* devient Ahaggar car le redoublement du *w* donne un *g* en berbère et permute avec lui (voir Foucauld, dict. II : 533). Les « Harratines », cultivateurs noirs sahariens du Hoggar originaires du Touat et du Tidikelt, ne sont pas des anciens esclaves comme en Mauritanie. Cependant il est vrai qu'ils ont assimilé dans leur classe des anciens esclaves des Kel Ahaggar devenus agriculteurs.

A l'authenticité de bons documents photographiques doit répondre une grande rigueur de pensée et de langage quand on parle au grand public. Une langue claire et accessible pour expliquer des phénomènes complexes, c'est aussi ce que doit savoir faire aujourd'hui un bon chercheur. Faute de quoi l'on retombe dans des clichés et des erreurs difficiles à corriger. Tout en rendant accessible la connaissance de cette population et les problèmes de leur survie, ce livre risque parfois de créer de nouveaux clichés en raison des raccourcis schématiques qui touchent infiniment plus de lecteurs que de savantes thèses d'université. Il demeure cependant l'un des plus beaux du genre paru à ce jour.

Marceau GAST

BERNEZAT (Odette). *Touareg au fil du temps*. 1982, 112 p. dont 107 photos couleur, noir et blanc, 30 × 23 cm (Odette Bernezat, auteur-éditeur, Château-Revel, Cedex 302, 38500 Voiron).

Odette Bernezat, animatrice de l'association de tourisme « Hommes et Montagnes » a déjà publié « Hommes des montagnes du Hoggar » que nous avons présenté dans l'AAN 1979, p. 1196.

Cette fois, c'est sa relation intime et quotidienne avec une famille de nomades de l'Atakor qu'Odette Bernezat nous livre. Cette famille contribue avec elle-même et son mari depuis environ 15 ans, à faire connaître le pays et ses habitants d'une façon intelligente, discrète, dans des rapports humains de qualité. Les noms des personnes et des lieux sont transposés afin de sauvegarder la vie privée des personnes dont elle donne elle-même la structure généalogique (p. 108).

C'est une espèce d'Eden merveilleux que nous présente l'auteur dans les dialogues et la vie affective qu'elle décrit à travers les jeux des enfants dans les rapports entre le père, ses enfants, son épouse, les cousins et le patriarche appelé Mahmoud et dont on redoute qu'un jour il disparaisse. La vie quotidienne, les jeux, les petites tâches des enfants, sont bien reconstitués, mis en scène sous forme de dialogues émaillés de mots en langue locale. Et, finalement, mis à part le décor, la vie sous la tente et l'écologie locale, le lecteur français pourrait s'imaginer dans un petit village bien tranquille où tout le monde s'aime bien et où la vie s'écoule paisible. Il n'y a pas de fausse note dans ces récits reconstitués et qu'accompagnent de belles photos. Même Tamanrasset n'est pas présentée comme cette capitale désormais étrange et inquiétante où l'on se perd avant de retrouver un parent, un ami.

Ce livre pourrait très bien servir de première lecture à des adolescents pour entreprendre des recherches sur la vie des derniers nomades du Hoggar. De belles photos

de plantes, dont l'auteur donne le nom local et le nom botanique, accompagnent des scènes de la vie quotidienne, des portraits, de beaux paysages.

Mais les problèmes de fond de ces populations ne sont pas abordés ici : l'école et l'internat qui désaprennent la vie nomade, l'embauche dans les chantiers et la vie des ouvriers loin de leurs familles, l'éclatement de la vie patriarcale, la survie difficile des troupeaux, l'âpreté des conditions de vie de ces nomades, derniers survivants d'une société moribonde.

Dédié aux « Touaregs et à ceux qui les aiment », cet ouvrage, qui s'honore d'une préface chaleureuse de Théodore Monod, permet de rêver, hors du temps.

Marceau GAST

GABUS (Jean). — *Sahara. Bijoux et techniques.* Gouaches et dessins de Hans Erni, dessins des objets ethnographiques de Walter Hugentobler. A la Baconnière, Neuchâtel, Suisse, 1982, 508 p., 22,5 × 27,5 cm.

Jean Gabus, ancien professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien directeur du Musée ethnographique de cette ville, occupe une place particulière dans le petit monde des chercheurs sahariens. Tous ses travaux ont toujours été associés à de nombreuses animations et à de très belles expositions qui, toutes, furent des événements scientifiques, artistiques et mondains dans ce musée qu'il a aimé « avec passion et fureur pendant trente sept ans » comme il l'écrit en exergue sous le titre de l'ouvrage. Avec auquel il ajoute superbement « ... et à tous ces Sahariens que j'ai trop aimés pour être objectif ». Nous voilà avertis par quelqu'un de lucide qui sait que le Sahara est une passion définitive pour qui en a reçu l'initiation, le secret et la Grâce; un véritable « envoûtement » comme il l'écrit (p. 59). L'on pouvait penser que J. Gabus avait tout dit de ces missions qui se sont échelonnées de 1942 à 1978 chez les Maures, les Touaregs et les Peuls Bororo. Outre de nombreux articles et catalogues d'expositions il avait déjà livré sous le titre premier de *Au Sahara. I. Les Hommes et leurs outils*, 1955. II. *Arts et Symboles*, 1958. Cet ouvrage est le troisième volume, prévu depuis 1958, qui complète vingt cinq ans après, le précédent.

Ce livre d'ethnographie qui date toute une époque sur l'artisanat, les techniques et les bijoux des ethnies maure, touarègue et peul bororo (*wodabe*) est d'une richesse et d'une qualité iconographiques et picturales exceptionnelles. C'est un modèle du genre. Il semble dépasser *Arts et Symboles* dont l'édition était déjà une performance. D'abord parce qu'ici sont publiés plusieurs dizaines de dessins au trait et des gouaches originales (parmi les 290 réalisées) du peintre-dessinateur Hans Erni, qui a accompagné J. Gabus dans plusieurs missions. Ce « graphiste de génie » disait de lui Salvador Dali, dont l'œuvre au Sahara et en Afrique a été jusqu'à ce jour peu diffusée. Ensuite, parce que l'auteur a admirablement su manier les croquis techniques et artistiques pris sur le vif du peintre avec les très bons croquis de Walter Hugentobler réalisés en laboratoire; de belles planches photographiques en noir et blanc de personnages et de lieux viennent enrichir l'information technique.

L'ambition de l'ouvrage est élevée : « les bijoux parlent des origines, de l'histoire, des grandes routes d'influences culturelles, des migrations; ils parlent d'économie, de dot, de classe sociale. Ils parlent encore religion et magie. En fait, ils parlent de l'accord homme-terre et ciel » (p. 11).

« Les bijoux appartiennent également à la joie de vivre; ils sont de toutes les fêtes, ils évoquent le prestige, la beauté, la tendresse, l'amour, la vie de chaque jour. Mais peut-on emporter la tendresse, un rire, une expression fugitive sur un visage, une voix ? Peut-on emporter la chaleur humaine ? Peut-on parler de bijoux sans tout cela ? » (p. 11).

Pour comprendre ce livre et l'apprécier à sa juste valeur il faut pouvoir le situer dans un ensemble qui n'est connu que des seuls initiés. C'est la conception globale qu'a eue l'auteur, de chercheur, d'animateur et de conservateur, de ses fonctions et relations, d'une part avec son public et ses bailleurs de fonds, d'autre part avec ceux qui ont nourri ses recherches et sa passion : les Sahariens eux-mêmes.

Jean Gabus, l'un des meilleurs muséographes européens, a cherché éperdument pendant ces trente sept années d'expérience, comment garder ce savoir et ces arts à travers le temps et l'évolution des hommes. Il a réalisé ou suscité des dizaines d'expositions dans son pays et à l'étranger (en Afrique en particulier), des films ethnographiques, des enregistrements sonores, des milliers de photos et de dessins, des conférences. Il a fait venir de vrais artisans du pays dans les expositions pour montrer à son public les processus de création, les gestes, les danses... Nous appelons aujourd'hui cela le « retour au public ». Et le public c'était à la fois les producteurs d'informations et les Européens qui venaient assister à l'événement d'une exposition au Musée de Neuchatel. Celle de 1971, particulièrement brillante, fut présidée par le Ministre touareg Mouddour Ag Zakara, ministre des nomades, ancien nomade lui-même. Ce genre de rencontre, de transposition de civilisation en une vivante démonstration opère un véritable choc dans le public. Il serait trop long d'analyser ce phénomène ici. Mais il faut savoir que cela existe et ce livre en est en quelque sorte un témoignage.

Jean Gabus a parcouru le Sahara de l'ouest à l'est à la recherche des artisans et de leurs techniques, de Nouakchott à Agadès avec une incursion dans le Hoggar. Il présente tour à tour : les forgerons de Mauritanie, les techniques et les bijoux, puis les grands centres culturels que sont Oualatou, Tombouctou, l'Adrar des Iforas, le Tamesna et le Hoggar, Tahoua et l'Azawak, In Gall et les Ioullemmeden de l'est, les Peuls bororo du cercle de Tahoua.

L'originalité de cette présentation consiste à n'être pas didactique pour garder le maximum de vie et d'agrément à la lecture. Des notes de carnet de route s'intercalent avec de longs témoignages d'artisans et de savants locaux comme celui de Mokhtar Ould Hamidou sur l'histoire de l'Afrique de l'ouest (p. 282 à 286). Ou bien ce sont des anecdotes de la vie quotidienne à propos des prix et des relations de la mission avec les nomades durant lesquelles chacun s'apprécie à sa façon. L'auteur explique et illustre la qualité de ses rapports avec ses interlocuteurs. C'est une chose essentielle pour l'ethnologue. Des sacs de bijoux et objets vendus après 1971 durant la sécheresse, aucun n'est rentré dans les collections. Ce détail, signalé discrètement dans une note page 30, est d'une grande importance d'un point de vue déontologique. Nos concitoyens savent-ils que les marchés qui nous offrent ces merveilleux bijoux d'Inde, d'Afghanistan et d'ailleurs, à des prix dérisoires, sont souvent issus d'une pareille misère ?

Les contenus des ateliers des artisans, des tentes visitées sont minutieusement inventoriés, photographiés pour être analysés dans leurs fonctions techniques, sociales, culturelles, magico-religieuses et reconstitués ensuite dans les expositions.

Les noms sont donnés en langue locale. L'analyse chimique des métaux, des alliages, des dorures est parfois poussée très loin, comme celle des bijoux « sassal » de Saint-Louis du Sénégal (p. 86-88).

Une part importante est donnée à la gestuelle dans tout l'ouvrage et à la présentation de séries complètes de bracelets, de colliers, de pendentifs. Les mêmes objets sont toujours présentés aussi bien portés par les femmes, les hommes ou les enfants. Le travail des perlières (121-146), l'analyse technique et symbolique de la fameuse croix d'Agadès (p. 441-456), sont des chapitres particulièrement riches. Ces observations nous paraissent définitives pour la conservation de ces techniques et de ces arts. Jamais la vie des gens détenteurs de cette esthétique et de ces techniques n'est dissociée des descriptions.

Tous les arts sont présentés : les décors muraux de Oualatou, les heurtoirs de Tombouctou, les bijoux de paille imités de ceux en or et imaginés par une femme de Tombouctou en 1938, les bijoux d'or, d'argent, de cornaline, de fer blanc ou de bois incrusté. Et aussi tous les outils avec l'introduction progressive des outils européens. Ce livre est d'une lecture agréable, d'un intérêt sans cesse renouvelé. Il est à la portée de tous les publics. Malheureusement, il n'est pas à la portée de toutes les bourses. Son prix est très élevé (720 F).

Malgré tout le bien que nous pensons de cet ouvrage spécifique d'un auteur dans son organisation, sa présentation et ses objectifs, nous nous permettrons quelques

remarques critiques. Les notes sont très difficiles à retrouver à la fin de chaque chapitre. Elles sont peu nombreuses. Il eut été facile de les placer en bas de page.

Les transcriptions linguistiques sont souvent défailtantes. Il est visible que l'auteur n'a pas été épaulé par un linguiste, car la tâche n'était pas aisée à travers toutes les langues rencontrées. Par exemple, p. 349, la position du forgeron : *tah-ktab*, c'est *taht* « dessous » en arabe qu'il faut lire (*taht-ktab*, *taht-erkab*) ; p. 412, *gourou* c'est *eđeru*, la grenouille ; p. 441, *ténégelt*, la croix d'Agadès, c'est *tineralt* ou *tineghalt* ; *chatchat* c'est *tchatchat* ; p. 450, *khakem* c'est *khatem* (bague en arabe) ; *tchérot* se dit *téréout* dans le Hoggar... La bibliographie nous paraît singulièrement lacunaire dans certains domaines. Les deux principaux livres de Marguerite Dupire sur les Peuls bororos (Wodabe) ne sont pas mentionnés. Les articles faisant le point sur la légende de Tin-Hinan et la datation de son tombeau de G. Camps, de M. Gast, les études sur les sandales lors du mariage touareg et la technique du cadenas de M. Gast n'apparaissent pas, de même que les noms de S. et E. Bernus sur les Touaregs nigériens, celui de Guignard sur la musique maure...

Longtemps en gestation et en chantier la réalisation de ce livre a certainement subi des à-coups que seuls les spécialistes peuvent percevoir.

Ceci n'enlève rien à la valeur esthétique et documentaire ethnographique de l'ouvrage, à la tranche d'histoire dont il témoigne.

La conclusion est un véritable chant d'amour, de nostalgie et d'inquiétude. Après avoir établi le bilan de ce qui fut, de ce qu'il en reste et de ce qu'est l'actualité d'aujourd'hui, à propos de l'intégration cosmique des créateurs et de leurs œuvres (et en citant Lurçat), l'auteur termine ainsi : « Le Sahara, même par quelques objets, donne une première réponse au cri d'alarme : qui sommes-nous ? Le Sahara, par des collections de ce genre, devrait être une carte d'identité et, pour la jeune génération, un titre de noblesse qu'il lui faudrait prendre garde de ne pas oublier ; elle n'en aura pas d'autre ».

Marceau GAST

DWYER (Kevin), *Moroccan Dialogues — Anthropology in question*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982, 297 pages.

Moroccan Dialogues se lit facilement. Ces dialogues marocains sont la traduction en anglais d'enregistrements réalisés en arabe entre un enquêteur, l'anthropologue, et un enquêté, le « Fakir ». Ces entretiens semi-directifs, dont l'auteur note soigneusement chaque fois le contexte social et psychologique, portent sur des sujets variés et constituent une bonne illustration de ce qu'est la méthode anthropologique, ou du moins l'une de ses composantes essentielles. Grâce à une relation d'amitié et de confiance profondes avec son informateur, K. Dwyer nous ouvre un monde marocain vu de l'intérieur et plein de vie. La lecture est donc agréable et aisément accessible au grand public.

Mais là où les choses se gâtent, c'est lorsque l'auteur prétend faire la leçon à une discipline — l'anthropologie — et en renouveler la méthode. Selon lui, l'anthropologie a le tort de se présenter comme neutre, alors qu'elle occulte le sujet (l'anthropologie et la société dont il est issu) au profit unique et fallacieux de l'objet (la société étudiée). Elle donne donc de cet objet une image qui se veut absolue, mais qui n'est qu'une interprétation subjective. Cette manière de poser les faits revient, au bout du compte, à une forme particulière de domination (p. 258). K. Dwyer condamne cette anthropologie qui se protège elle-même ainsi que son propre système social (p. 270).

L'anthropologie, en somme, n'est pas une science exacte. Nous en sommes bien d'accord. Mais bien d'autres sciences humaines, à commencer par l'histoire, pourraient faire l'objet de telles critiques. Cela ne retire rien à leur intérêt. Le reproche que l'on peut faire à K. Dwyer n'est pas tant de formuler ces critiques que de les présenter comme s'il était le premier à les faire. Par un travers bien américain, K. Dwyer semble croire que rien n'existait avant lui et qu'il a tout inventé (serait-ce de l'idéologie ?). Or la critique méthodologique en anthropologie ne l'a pas attendu pour voir le jour. Il y a bien longtemps que le procès de l'anthropologie « coloniale » a été fait. Il y a bien longtemps que les

étudiants en anthropologie s'exercent à réécrire les grands classiques, avec les matériaux disponibles, en réfléchissant au bien fondé de mettre l'accent sur la *kula* ou sur les systèmes segmentaires. Il y a longtemps aussi que les volumes d'anthropologie marxiste s'accablent, remettant en cause l'anthropologie coloniale et les diverses formes de domination qui caractérisent notre société occidentale. Mais, objectera K. Dwyer, il s'agit-là encore d'idéologie. De toute façon, nous n'y échapperons pas. Et K. Dwyer non plus, en dépit du soin qu'il met à s'introspecter.

Quant au « nouveau » genre littéraire qu'il propose, à mi-chemin entre le « livre » d'anthropologie classique et le récit de l'expérience de terrain, il ne les remplace ni l'un ni l'autre. K. Dwyer se veut en effet le fondateur de l'anthropologie « dialogique », dont ces *Dialogues Marocains* sont le prototype. Vivent les néologismes ! Il en faut pour retenir l'attention du public. Mais ces dialogues ne sauraient remplacer le récit de l'expérience de terrain, et toutes les notes pittoresques qui en font le sel. Ils remplacent encore bien moins le livre d'anthropologie classique, qui s'efforce de donner une vision globale d'une société ou de rendre compte des principaux éléments constitutifs de son organisation. Car un tel livre ne se limite pas à présenter quelques morceaux choisis comme celui de K. Dwyer, il est le fruit d'une synthèse élaborée à partir de deux types essentiels de sources. Ce sont d'une part des milliers d'observations directes réalisées au cours d'un ou plusieurs séjours sur le terrain, et d'autre part des centaines de dialogues comparables à ces *Dialogues Marocains*, mais entretenus avec les informateurs les plus divers, et non un seul comme c'est le cas ici (selon une méthode trop facile et, somme toute, assez coloniale).

Sans vouloir produire ici un nouveau discours de la méthode anthropologique, je noterai un dernier point d'intérêt. K. Dwyer a eu le mérite, dans son livre, de faire état à plusieurs reprises de divers conflits où se trouvent impliqués les protagonistes de son étude. Il a eu raison, car l'étude des conflits est précieuse en anthropologie. Ils sont révélateurs de bien des réalités qu'on cherche généralement à cacher à un étranger, et des mécanismes sociaux dont sont prisonniers les individus c'est-à-dire, en d'autres termes, des règles du jeu social.

Catherine BAROIN

SCHULMANN (Zédé), *Autobiographie. L'histoire de ma collection*, Paris, 1980, 233 p.

Un destin exceptionnel : c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'itinéraire de cet Achkénaze, né à Haïfa en 1890 dans une famille pieuse originaire de Russie, et qui, après avoir poursuivi des études talmudiques dans une *yechiva* de Tibériade, se retrouve *rabbin-shohet* à Paris (1908-1913), avant de s'installer au Maroc où il connaîtra, malgré des débuts difficiles, une ascension vertigineuse dans l'échelle sociale, créant en 1919 le « Palais du Mobilier », affaire qui lui apporte richesse et considération. La réussite matérielle ne l'a pas éloigné du judaïsme, et grâce à sa plume alerte, nous apprenons maints détails sur la vie quotidienne d'une famille achkénaze en terre de l'Islam. L'intérêt scientifique et documentaire de ce livre, repose sur des descriptions exactes et émouvantes des communautés juives marocaines que l'auteur a visitées pour constituer, sur le conseil du professeur Narkis de Jérusalem et dès 1949, une collection d'objets rituels et d'art juifs marocains. Zédé Schelmann a fait plusieurs milliers de kilomètres dans le sud marocain et algérien et au Sahara, à une époque où il n'existait ni routes, ni ponts, dans une voiture qui avançait à peine à 20 km à l'heure... Les premiers voyages eurent lieu dans l'Atlas, le long de l'Oued Draa, jusqu'à Mahamde, et aussi Erfoud et Rissani, qui se trouvent à l'entrée du Sahara. La visite des *mellah(s)* d'une grande aire géographique, lui apprirent que les costumes, les bijoux et surtout les coiffes des femmes changeaient tous les cinquante kilomètres, dans le sud et l'extrême sud marocain. L'auteur a eu l'heureuse idée, en même temps qu'il rassemblait sa collection, de filmer et de photographier les *mellah(s)*, les types juifs, hommes et femmes, leurs danses, activités et traditions, constituant ainsi une documentation unique sur le judaïsme marocain. En fait, depuis octobre 1949, tout en s'occupant des activités sionistes et du Congrès juif mondial, dont il était le président pour le Maroc, et en supervisant le Palais du Mobilier, il consacra l'essentiel de son temps à

sa collection. Il a pu acheter de très belles robes de mariées *ksoura kbira* en velours et broderies à fils d'or à Marrakech, Meknès et Fez, d'énormes boucles d'oreille en argent et en or incrusté de pierres précieuses à Tétouan et à Tanger, des *ketoubot* (contrats de mariages) à Mogador (Essaouira en marocain) avec le drapeau anglais ou allemand (et reproduites dans le livre), des *hanoukiot* pour la célébration de la fête de *Hanouka*, au mellah d'Érfoud, etc. En compagnie du professeur Narkis l'auteur visita en 1950 de nombreuses communautés et il nous livre des données intéressantes du point de vue historique et sociologique. A Oufrane ils étudièrent le cimetière des *Nisrafim* (« brûlés », en hébreu) : il s'agit des soixante juifs qui se laissèrent brûler vifs plutôt que d'accepter de se convertir à l'Islam (en 1775).

Zédé Schulmann a filmé trois cérémonies du *henné* (qui consiste à mettre la veille du mariage, dans le creux de la main de chaque invité un peu de henné préparé à l'avance, et qui forme une tache rouge, considérée comme un porte-bonheur) à Marrakech, à Fez et à Casablanca. De même il a réalisé trois films sur la fête de la *Mimouna* à Fez (dans une famille riche, celle d'un rabbin et aussi dans une famille pauvre), et un autre à Marrakech. L'auteur nous fait savoir comment le pain azyme (la *matza*) est fabriqué dans le *mellah* de Sefrou, le rôle des pleureuses dans les *mellah(s)* du sud marocain qui ont un vaste répertoire de lamentations et de chants funèbres et la danse berbère, la *haouach*, dans l'Atlas et dans la région de l'Oued Draa. Danse gaie, elle se retrouve chez les Juifs et chez les Berbères, mais les paroles diffèrent. Les divers lieux de pèlerinage, comme par exemple le village d'Ouezzane dans la montagne du Rif, et Ourgat Azznar dans l'Atlas nous sont aussi rappelés. De nombreuses photographies accompagnent le récit de l'auteur : une femme juive du *mellah* d'Amzro, dans la vallée d'Ades assise par terre et distillant de l'alcool que les Juifs appellent la *mehia* (fait avec des dattes) à l'aide d'un alambic primitif, un Juif de Marrakech, tourneur de bois (assis par terre, il tient son outil entre ses doigts de pied), une femme juive d'El Kala el Megouna (qui a le visage peint, imitant les tatouages), une femme juive de Rissani (près du Sahara) avec une coiffe qui ressemble à des cornes faites de tissu brodé (des *grounes*), une femme juive du *mellah* de Midelt qui porte de chaque côté de son visage des ornements faits en poil de chèvre, etc. Ceci ne fait qu'aiguiser la curiosité du lecteur qui pourra admirer l'ensemble de la collection Zédé Schulmann, léguée au Musée de Jérusalem et dont la richesse et la valeur sont inestimables.

Carol IANCU*

TOLEDANO (Joseph), *Le temps du Mellah. Une histoire des Juifs du Maroc racontée à travers les annales de la communauté de Meknès*, Jérusalem, Ed. Ramtol, 1982, 376 p.

Ce beau livre, contenant une riche iconographie, est publié sous l'égide du Centre culturel des Juifs du Maroc de Paris (Centre Rambam) et avec le concours du Département des Communautés sépharades de l'Organisation sioniste mondiale et du mouvement des intellectuels juifs d'Afrique du Nord, *Beyahad*. L'auteur, militant et leader sioniste, nous fait savoir dès l'Avant-Propos que son écrit est un ouvrage « engagé » : « Coïncés entre Marianne et Mohamed, les Juifs du Maroc n'ont jamais pu compter sur l'école pour se raconter leur histoire. Nous avons récité sans conviction que les Gaulois étaient nos ancêtres, dans l'espoir que les autres finiraient, eux, par le croire. Nous avons pleuré sur Jeanne au bûcher et vibré aux victoires de Napoléon... Puis quand l'Indépendance a renvoyé les Gaulois dans leurs froides forêts, on n'a pas trouvé le moindre strapontin pour nous y asseoir au cours de l'histoire ». Cette histoire, la mémoire de sa communauté d'origine, Joseph Toledano l'a appréhendée à travers de nombreux entretiens avec des originaires du Maroc établis en Israël et nous la présente surtout dans les chapitres consacrés au « Nouveau Mellah », à « L'alliance israélite universelle ou la route du

* Université Paul Valéry (Montpellier III) et Université de Provence (Aix-en-Provence I).

progrès », « Au service de Dieu », « Epanouissement et dispersion », « L'Éternel retour ». Cependant l'auteur fait aussi œuvre d'historien et il nous raconte le destin des Juifs du Maroc, depuis les temps anciens, depuis l'installation des Juifs au Maroc, en soulignant les temps forts : la conquête arabe, l'arrivée des expulsés de la péninsule ibérique, la crise shabtaïste : la contagion marocaine du faux messianisme représenté par le célèbre Sabbataï Zvi, né à Smyrne en 1626 (ce chapitre intitulé « Le messianisme trahi », pp. 33-47, est l'un des plus intéressants, et il met en évidence l'exceptionnelle effervescence intellectuelle et mystique des lettrés juifs marocains); le règne de Moulay Ismaël avec lequel l'histoire de la communauté juive de Meknès prend une nouvelle dimension, la ville devenant la capitale du royaume; les trente ans de malheurs qui suivirent la mort de ce roi (1727-1751); les progrès de l'intervention étrangère au Maroc au XIX^e siècle et les conséquences pour les Juifs de Meknès; l'instauration du Protectorat français en 1912, etc. Avec raison J. Toledano insiste sur le fait que malgré les persécutions et l'ostracisme dont ils furent frappés pendant certaines périodes (surtout les XVII^e et XVIII^e siècles), les Juifs de Meknès (comme ceux du Maroc en général) n'ont pas délaissé les études talmudiques, l'école rabbinique de Meknès se faisant connaître dans tout le pays. De nombreux rabbins et leurs œuvres sont rappelés : Rabbi Yehuda Ben Attar, né à Fès en 1655 connu comme le Rabbi El Kbir (Le Grand rabbin) et installé à Meknès en 1711, en raison des persécutions du gouverneur; Rabbi Yaacov Abensour (Yavetz) (1673-1753), auteur de deux ouvrages connus, *Michpat ou-tzedaka Be-Yaacov* (« Justice et charité chez Jacob »), imprimé seulement à partir de 1904 et *Et le-kol Hefetz* (« Un temps pour chaque chose ») : le premier est un recueil de *responsa*, le second un témoignage précieux pour son époque et un ensemble de poèmes et d'épigrammes; Rabbi Moshé Toledano (Maharhat) (1690-1750), fils du précédent, auteur d'un recueil de ses jugements *Piské Maharat* (« Les arrêts de Maharhat »); son frère Rabbi Yaacov Toledano (Mahrit) (1697-1771), l'un des géants du judaïsme marocain; Rabbi Hayim Benattar (1696-1743); Rabbi David Hassine (1730-1790); Rabbi Mordechai Berdugo (mort en 1773), auteur d'un commentaire sur les Proverbes, *Mishné la-Melekh*, resté manuscrit, et son fils Raphael Berdugo (1747-1822), etc. La rencontre avec la modernité, le rôle de la France dans l'évolution des institutions communautaires et de la société juive en général sont présentés par l'auteur dans la perspective aussi de la montée des périls, la montée de l'antisémitisme après 1933. A Meknès, comme d'ailleurs dans d'autres villes marocaines (Casablanca, Fès, Oujda, Marrakech, Mogador, Rabat) des militants juifs forment des sections locales de la LICA (La Ligue Internationale contre l'Antisémitisme). La période de la 2^e guerre mondiale est à peine esquissée et nous aurions souhaité un plus ample développement : il rappelle néanmoins le « pogrome manqué » du 23 septembre 1944, jour de *Roch Ha-Chana*, lorsque la communauté en fête fut surprise par une attaque en règle contre le *mellah*. C'est en 1944 que la communauté de Meknès entre dans l'ère juive internationale : l'un de ses dirigeants, Prosper Cohen, devait représenter le judaïsme marocain (avec M. Marciano, de Safi) au Congrès juif mondial dont la Conférence se réunit du 26 au 30 novembre à Atlantic City. Un beau paragraphe est consacré à l'école juive, accompagné de statistiques et de photos, ainsi qu'à l'univers religieux autour des synagogues du nouveau *mellah*. L'auteur n'oublie pas de dresser un rapide inventaire des œuvres des rabbins de Meknès publiées à partir de 1930 (p. 232) et éditées au Maroc même, mais aussi en Israël (Rabbi Shalom Messas y a réédité son livre *Divré Shalom* et édité un livre de responsa *Tvout Shemesh* (« Les récoltes du soleil »), Rabbi Barouch Tolédano, longtemps Président du Tribunal rabbinique de Meknès, a publié à Bné Brak le livre *Kitzour Choulhan Aroukh* (Abrégé de la Table dressée), Esther Toledano, la fille du rabbin Abraham, a fait paraître un opuscule sur *Les coutumes de la Brit-Mila* (circoncision) à Meknès.

Le lien indestructible de la communauté de Meknès avec Israël nous est conté dans sa perspective historique, les émissaires de la Terre Sainte jouant un rôle spécifique, le courant migratoire étant constant vers Jérusalem, Safed, Tibériade et autres localités, et ceci dès le XIX^e siècle. Après la création de la République israélienne commence la vague d'*alya* (montée en Israël) qui touche les Juifs de Meknès comme ceux du Maroc en général. Cet épisode trouve une large place dans le livre. Les pages 317-371 contiennent une anthologie intitulée « Regards » : il s'agit d'extraits de récits d'écrivains et voyageurs sur

la communauté de Meknès et les Juifs marocains en général. Ce livre qui a le mérite de jeter un éclairage de l'intérieur sur une des plus prestigieuses communautés juives nord-africaines, est pourvu d'une table des gravures et photographies, et d'une bibliographie sommaire.

Carol IANCU

II. — DROIT ET SCIENCE DU POLITIQUE*

Algérie 20 ans. Revue Autrement, dossier n° 38, mars 1982, 280 p.

QUE SAVONS-NOUS VRAIMENT DE CETTE TERRE.
DE SES RÉVOLUTIONS AUJOURD'HUI ?

Dans la myriade d'essais destinés à marquer le vingtième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ceux de la revue *Autrement* se signalent à l'attention. Le bilan sur l'Algérie qui s'y trouve dressé dans le dossier 38 reprend les techniques de ce périodique et poursuit un même projet : livrer, sur un sujet, une multiplicité de points de vue, en mêlant les témoignages et les commentaires, les données brutes et les analyses. Travaillant à chaud sur des thèmes qui ne le sont pas moins, *Autrement* tient son public au courant de tout, passant des étudiants aux femmes, aux homosexuels, de la Californie à New-York.

Apprécier le numéro spécial qui nous retient n'est guère simple. Il ne saurait être question de lui appliquer le corset pédant du discours critique ni de le juger du haut d'une quelconque science. On se contentera donc d'impressions livrées dans l'ordre où nous les avons perçues.

1) Manifestement, l'objectif des responsables est de dresser une série de constats, non de fournir des explications.

Le thème n'est pas « qu'est devenue l'Algérie durant les vingt dernières années et quels sont les mobiles de ces mutations ? mais bien : « Que reste-t-il de cet Etat nommé Algérie deux décennies après qu'il se soit libéré de l'emprise coloniale française ? ». Au lieu d'hypothèses et de faits, d'études en termes de causalités et de modalités, nous avons droit à un inventaire critique, plus préoccupé de juger que de démontrer.

Dans son éditorial, Georges Châtillon donne le ton. En se demandant « Que sait-on vraiment de l'Algérie de ces vingt dernières années ? », il nous met déjà en condition en énumérant non pas ce qu'on sait mais ce qui, notoirement ne va pas. « On arrive progressivement à une impasse ! ». Il y a une crise profonde. « La classe moyenne est faite d'arrivistes ». « Les candidats au pouvoir n'offrent pas de garanties ». Ces diverses phrases (de la page 9), attribuées à « un responsable algérien » définissent la perspective... et le pessimisme ambiant. Et le présentateur précise : « En 1982, pour un Algérien sur deux, l'Algérie c'est le déracinement, l'exode, la ville, l'entassement » (p.12). C'est aussi : « L'Armée, maîtresse en fait de la vie politique... le FLN coquille creuse d'une poignée de notables... Les clans de l'Est ou de l'Ouest... L'Etat et ses fonctionnaires aux multiples arrangements... » c'est encore « les minorités... l'exil intérieur des femmes... la marginalité des jeunes... une agriculture déficiente... une industrie qui tourne au ralenti... censure et autocensure... une production littéraire et artistique orientée... un théâtre insuffisant... un peuple de travailleurs expatriés... Seule à échapper au massacre, une « politique extérieure

* Rubrique réalisée sous la coordination de François BURGAT.

cohérente », mais dont, étrangement, le « directeur-coordonateur » du numéro a décidé de ne point faire état (pas plus que de la politique énergétique) le sujet étant trop vaste ! Quelle douche, d'entrée. Et une bonne partie des contributions renvoient en écho les formules corrosives de l'introduction. Au point que l'on se demande pourquoi Georges Châtillon a cru bon de faire préciser qu'il tenait à se démarquer de certaines prises de position « présentant à son avis un risque d'interprétation négative » (p. 2). On ne voit pas, a priori, quel langage peut atteindre des accents plus virulents que le sien, quel pire désastre envisager.

2) Ce qui prévaut, après lecture, c'est que le mode d'organisation du numéro constitue un handicap, non un avantage.

Mêler des acteurs principaux et l'homme de la rue, des chercheurs et des journalistes, permet de multiplier les angles de vue, varier les approches, changer de ton, etc... En même temps cela provoque de constantes ruptures. Entre les tentatives analytiques, intéressantes, des spécialistes (Jean-Robert Henry, Bernard Rosier, Jean Leca, François Burgat, Monique Gadant...) et les croquis des journalistes souvent à la limite de la pochade, pas de lien d'évidence. Entre les interviews des anciennes vedettes politiques et les formules prises au vol au cours d'un reportage hâtif, une trop grande solution de continuité, entre les plaidoyers des uns et les vitupérations des autres, entre vocabulaire académique et sens commun, des liaisons inexistantes. A force de sauter d'un personnage, d'un sujet, d'un style, d'une problématique à l'autre en quelques pages, le lecteur ne parvient pas à se construire une vision de l'ensemble nommé Algérie. Le kaléidoscope produit la mosaïque. Dans le cas qui nous occupe celle-ci est combinée de telle manière qu'aucun dessin d'ensemble ne transparait, à moins que le but ne consistât justement à entretenir la disparité, ne fusse que pour justifier la condamnation d'ensemble à laquelle conduit la lecture.

3) Cette idée de condamnation n'est pas gratuite; elle est inscrite dans le générique.

Si l'on considère qui a été appelé à contribuer à ce numéro spécial, l'on s'aperçoit que celui-ci a été rédigé par des personnalités « extérieures », soit françaises soit algériennes émigrées.

La part paraît un peu trop belle, notamment, pour les responsables des années 1962-1965. Avec toute l'admiration affectueuse que l'on a gardée pour les anciens conseillers trotskystes de l'après-indépendance, on s'interroge sur les raisons qui ont poussé à offrir à Gilbert Marquis et à Michel Raptis (« Pablo »), l'occasion de vitupérer une fois de plus le PCF et le FLN, de déclarer que seule la IV^e Internationale avait vu juste et de prétendre que l'autogestion était le double fruit d'une réflexion théorique préalable et d'un choix politique inspirés par eux. Comme l'ex-Président Ben Bella, l'ex-Directeur de *Révolution africaine* de l'époque, Mohammed Harbi, font l'objet d'interviews (pas toujours bien conduites, qui plus est), le déséquilibre s'opère au profit des « anciens combattants » du premier régime. D'autres personnalités algériennes ne pouvaient-elles être invitées à défendre l'ère Boumediène ou celle qui a suivi ? Mieux, c'est à Hocine Aït Ahmed, autre figure contemporaine des précédentes que l'on a demandé d'évoquer les questions soulevées par l'existence d'une forte minorité berbérophone. Et c'est Jamel-Eddine Bencheikh, qui enseignait alors à la Faculté des lettres d'Alger avant de devenir titulaire de chaire à l'université de Paris, qui est chargé d'exprimer le point de vue de l'« écriture algérienne ».

Il est évident que ce que disent et écrivent ces importants témoins n'est pas en cause. Et tous ne ressassent pas leur campagne de 1963-1965 en l'embellissant a posteriori, ni ne règlent de vieux comptes qu'il serait temps de passer par profits et pertes. Certains textes ont un bienfaisant tonus; celui de J-E. Bencheikh par exemple respire d'une percutante santé. Ce qui est en question ici peut-être formulé ainsi : sont-ce les seules personnalités à même de parler d'un pays où elles ne résident plus depuis des années ? Le catastrophisme et la vitupération, qui sont les enfants naturels de l'exil, ne timent-ils pas systématiquement de sombre tout ce qu'ils effleurent ? Ne fallait-il pas contrebalancer ces visions de chaos, ces formules lapidantes, ces exécutions capitales par d'autres témoignages venant d'Algériens vivant sur place, des situations d'aujourd'hui.

4) L'Algérie d'aujourd'hui n'est perçue que de façon fragmentaire.

Que l'on se tourne vers les rares spécialistes consultés, que l'on se mette à l'écoute de la voix du peuple, telle que retranscrite dans divers essais, la situation actuelle ne s'éclaire en rien.

Mustapha Benchenane, politologue et universitaire algérien, a rédigé deux courts textes. Le premier porte sur « l'indépendance, 20 ans après... Crise et mutation » (p. 82-92). Son analyse repose sur des théories, concepts et méthodes qui sont un peu caricaturaux, et on se demande si le lecteur peut les transcender ou les décoder afin de retrouver la démonstration qu'ils abritent (ou cachent). Il y est question d'*esquisse de petite bourgeoisie, de mise en place d'un mode de production (socialiste) dominant, d'appareil d'hégémonie* (selon Gramsci) que la petite bourgeoisie s'efforce d'*incorporer* à l'Etat, d'*Etat de Droit* non établi... le FLN est présenté depuis 1954 comme ressemblant plus à un parti unique qu'à un « Front » (p. 83) ! La *crise* à laquelle l'Algérie se trouve conduite est donc celle de l'hégémonie et de l'Etat (p. 88), parce que la petite bourgeoisie au pouvoir « porte en elle les valeurs du modèle culturel occidental ». (ibid.) et est incapable de construire un « Etat national » (p. 92). Seul le *rapport de forces entre les classes sociales* dira dans quel sens le régime va évoluer. A moins que la *solidarité* ne soit reconstituée, en s'attaquant à toutes les tares que l'auteur vient non pas d'énoncer mais de *dénoncer*. (Le mot est prononcé *in fine*). Toutes ces fleurs d'une rhétorique scientifique multicaule égarent quelque peu.

On perçoit ce que veut l'auteur derrière cet habillage technologique et sa seconde contribution « L'armée, cœur et axe du pouvoir » (p. 134-143) l'éclaire mieux : mettre en relief l'entreprise de dépossession politique menée par une caste d'origine militaire qui s'attribue de fait ce qui relevait de droit de la souveraineté populaire. Nul doute que la marque dominante du système algérien est bien celle-là. Mais, à vouloir le démontrer sans nuances, l'observateur en vient à assimiler toute forme de représentation (APN, APW, APC) à un néo-clientélisme, toutes les organisations de masses à des officines aux ordres d'un pouvoir conçu à la fois comme autoritaire (non partage) et unitaire (les clans au sommet s'unissant pour exploiter et gruger le bon peuple).

En attribuant par ailleurs toutes les vertus rédemptrices à une *açabiya* régénérée, l'auteur condamne implicitement, et sans appel, le moindre mouvement (« régionalisme, berbérisme, intégrisme ») qui tend à remettre celle-ci en cause. En partant il sent le caractère complexe des situations dans lesquelles la société algérienne se débat. Quand il parle de « cristallisation des mécontentements » (p. 87), il perçoit bien que les révoltés de Tizi Ouzou qui demandent que la culture berbère soit reconnue n'ont pas pour but de rendre au français sa suprématie linguistique. Et lorsqu'il écrit que « l'armée reflète les contradictions de la société toute entière », (p. 143) il démontre que ce qu'il nomme Armée n'est pas le corps tout d'une pièce dont il a fait une force de frappe politique univoque et l'âme du « complexe militaro-industriel » auquel d'autres font appel pour résoudre toute équation posée par l'Algérie politique contemporaine.

Quant aux sondages au sein des divers milieux algériens, il faut bien reconnaître, qu'ils frisent la malhonnêteté intellectuelle. Ils n'informent pas vraiment, livrant des impressions, forcément subjectives et fugitives d'individus sans noms ni visages. Certes, le procédé est courant. Les sociologues s'en sont servi pour illustrer les variétés d'opinion (Qui ne se souvient des interviewes de *Travail et Travailleurs en Algérie* ?). Les journalistes y font appel pour faire prendre conscience par personnages interposés, des questions qui se posent au sein d'une société. Mais les Mounir, Mohammed, Belkacem, Malika, Selma, Zohra et *alii* tels que cités, ne révèlent que la surface des banquises. Ils ne nous parlent que de stéréotypes, comme si leur interlocuteur-intervieweur admirait leur discours et cela seulement. Ainsi se concentre-t-on sur les queues devant les boutiques, les pénuries de produits, le troc, le conformisme, la bureaucratie inepte, inerte et corrompue. Selim Turqué (« Trucs, troc, piston et système D », p. 160) en fournit un exemple typique. Ailleurs, ce sont les femmes condamnées à aller « de l'école à la maison » en attendant de passer « de la maison du père à celle du mari » ou « de la khaima à la kitchenette » (Anne Verdet, pp. 220-223); femmes « entre deux mondes », « sous tutelle ou rebelles ». Ailleurs encore, voici les jeunes, leurs errances et inquiétudes réduites à quelques phrases un peu dérisoires à force d'avoir été entendues et reproduites.

Ces perceptions éclatées de la société de 1982, ces approches par les petits côtés, ces bribes et morceaux de réalité sociale réduite à l'apparence des mots les plus banals, font que le puzzle reste un puzzle. Et comme ces extraits et les voix qui les portent ne sont pas reliés à des modes d'expression culturelle, à des comportements, à des formes d'organisation sociale propres à l'Algérie, les clés manquent pour rassembler tous ces éléments, les faire servir une même forme explicative.

N'aurait-il pas valu la peine de tenter de faire saisir par le lecteur, dans un article synthétique, pourquoi les interviewés pensent ce qu'ils pensent et disent ce qu'ils disent ?

5) Dernier point sur lequel nous nous arrêterons, l'effet rétroactif des passions politiques, et surtout des passions déçues, n'est pas pris en ligne de compte.

Appelons-le l'effet Sadate ou l'effet Boumediène. Un dirigeant, qui avait la réputation de tenir entre ses mains les « rênes du pouvoir » de façon serrée et de posséder un charme minimum, meurt. Peu après les contre-courants, des retours de flamme se traduisent dans l'opinion publique par une *désaffection* à la mesure de l'*affection* antérieurement portée au leader défunt. L'Algérie du Président Chadli Bendjedid continue à se réclamer de son prédécesseur. Néanmoins, elle concasse les sociétés nationales de la grande époque d'industrialisation accélérée. Elle favorise le petit commerce et la propriété privée. Elle prône l'entreprise privée plutôt que le socialisme. Elle parle plus d'agriculture à développer et moins d'hydrocarbures à exploiter, etc...

Les élans de l'étape précédente ont entraîné erreurs, gaspillages et déboires, qu'il est de bon ton d'attribuer au seul régime précédent et aux barons qui le menèrent. Les causes des tares et problèmes vécus tendent à être portées au débit de l'équipe passée. Et le commun des mortels renchérit inconsciemment sur cette pratique courante mais que les analystes devraient pouvoir réduire en leur appliquant un coefficient réducteur adéquat. Ceci n'a pas été pratiqué dans la plupart des contributions qui composent *Autrement*.

Déception, que ce numéro, donc. Parce que la parole n'est donnée qu'à une tendance, au détriment des autres. Parce que le « parti unique, mal unique » de Ahmed Ben Bella vient décidément un peu tard, et devrait plutôt inciter son auteur à l'autocritique. Parce que de trop larges pans du concret actuel n'ont pas été pris en compte (production, échanges, politique internationale). Parce que des spécialistes n'ont pas été consultés (économistes algériens, il n'en manque pas, spécialistes français de l'IAEP...). Parce que tout cela a été un peu construit de pièces et de morceaux, sans se préoccuper de fonder des arguments et sans suivi scientifique (Ainsi, l'éditorialiste annonce-t-il, page 8, une bibliographie en annexe, que le lecteur ne trouve nulle part).

Que l'Algérie soit en crise larvée, nous en conviendrons. Qu'elle soit au bord du gouffre comme dirait si ingénument feu Kaïd Ahmed, nous en sommes moins persuadés. En tout cas, si elle court à la catastrophe, ce ne sont pas les textes rassemblés ici qui suffisent à le démontrer.

Jean-Claude VATIN

BEJI (Hélé). Désenchantement national. Essai sur la décolonisation. Maspéro, Paris, 1982. 155 p.

En vingt ans les indépendances nationales ont perdu de leur fraîcheur originelle. Aux analyses en termes de transition, de blocages et de limites, Hélé Beji substitue un double regard. Son essai est d'abord une phénoménologie de la conscience décolonisée, précisons, de la conscience des intellectuels. *Conscience négative*. L'Etat national réalise dans sa pratique l'inverse du projet national. Cette transmutation des valeurs de la lutte anticoloniale nourrit de part en part cet essai : « un ordre naissait : le pouvoir en était perçu comme l'instrument, l'identité comme la valeur, le sous-développement est un devenir (non un passé), le pouvoir, une hypertrophie et l'identité un glacis culturel ».

La conscience nationale a perdu son efficacité historique en devenant la « bonne conscience » du discours étatique qui l'utilise pour refonder de manière illusoire un consensus social que l'Etat national a en fait remplacé par les principes d'autorité et d'unité

à priori. La revendication de l'identité qui était affirmation de la différence face au colonisateur est devenue logique autoritaire de l'identique initiée par l'Etat. *Mais conscience ambiguë*. Si la critique de l'Etat national et du vide culturel qui lui correspond est souvent véhémente, elle reste à l'intérieur de la représentation idéologique nationalitaire qui est à la fois objet de la critique et espace de référence irréductible. « L'instance qui m'a libérée est bien celle qui me domine aujourd'hui, et tout en me dominant elle me rassure, elle protège ma nouvelle appartenance nationale contre l'écrasement néocolonial ». Contradiction indépassable de la conscience de l'intellectuel décolonisé. *Surtout, conscience angoissée* car sans projet historique autre que celui de la reprise, impossible, du projet national. Ce regard angoissé que jette Hélé Beji sur la société tunisienne contemporaine mais qui, par de nombreux aspects, porte sur la plupart des pays anciennement colonisés, induit par moment un autre regard plus distancié qui tente de rendre compte du blocage de la conscience de l'intellectuel décolonisé.

Ce second regard porte essentiellement sur la notion d'Etat National et formule des interrogations qu'une analyse du politique dans les pays du Tiers-Monde ne peut contourner. Au centre de ces questions qui dessinent en creux les éléments d'une nouvelle problématique de l'Etat national, Hélé Beji propose une hypothèse de travail sur laquelle il est nécessaire de réfléchir : « le nationalisme d'Etat serait non une lutte acharnée contre l'effondrement des mœurs, comme on le croit si souvent, ni contre la perte irrémédiable de l'ancien et de la tradition, ni la naissance d'un humanisme culturel spécifique contre la cruauté moderne, mais l'expression pétrifiée de cet effondrement lui-même ».

Abdelkader DJEHLLOUL

Revue algérienne des Sciences juridiques, politiques et économiques, Faculté de Droit d'Alger. Numéro spécial du 20^e anniversaire de l'indépendance.

Au rendez-vous des revues ayant tenu à marquer, par une contribution exceptionnelle, le vingtième anniversaire de l'Indépendance nationale, la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques* de la Faculté de Droit d'Alger, « ancêtre et mère » de toutes ou presque les revues de l'Université algérienne (cf. l'article d'A. Djehloul dans la rubrique des informations culturelles et scientifiques de ce volume) est bien sûr présente.

Vingt années de droit sont, elles aussi, au rendez-vous, qu'il s'agit, dans ce numéro d'une importance inhabituelle (395 pages), d'évaluer ainsi que, plus largement, « tout ce qui a été accompli dans les domaines (...) économique et politique ». En 1972 déjà, la *Revue algérienne* avait tenté une première évaluation de l'effort de construction juridique entrepris depuis l'indépendance et il n'est pas sans intérêt de rapprocher les deux entreprises. « Dix ans de droit » écrivait alors le recteur d'Alger de l'époque, M. Rachid Touri, c'est peu (...) parce que dix années ne suffisent certes pas pour assurer l'émergence d'un système complet et cohérent dans un pays qui n'en finit pas de décoloniser ses institutions, dans leur forme, leur contenu ou leur esprit (...). C'est beaucoup parce que pendant ce laps de temps, des pans entiers de l'ancien ordre juridique se sont écroulés... ». (...) Soulignant la difficulté qu'il y avait à remplacer rapidement la totalité de l'infrastructure juridique léguée par le colonisateur — quand bien même ferait-elle figure d'une « prothèse » sans prise directe sur le pays « réel » — Rachid Touri constatait alors qu'à défaut « d'un renversement total de l'ordre juridique ancien, de profondes mutations se sont produites » qui ont « entraîné, de ci de là, l'avènement d'éléments pour un nouvel ordre juridique ».

Dix ans plus tard, une rupture formelle importante est venue bouleverser le paysage juridique algérien : la loi du 31 décembre 1962 qui avait reconduit la législation en vigueur avant l'indépendance a été abrogée en 1973 par une ordonnance qui a consacré le rejet de l'ancien droit à partir du 5 juillet 1975.

* CRIDSSH, Université d'Oran.

Peut-on, pour autant, parler d'une rupture définitive et complète avec l'ancien ordre juridique ? C'est la question que s'est posée Ahmed Mahiou, ancien doyen de la Faculté de Droit d'Alger. Les réponses que, sous le titre « Rupture ou continuité du droit en Algérie », il nous invite à découvrir présentent entre autre l'intérêt d'infirmer ce qu'une réflexion rapide aurait suggéré au premier abord. Pour Ahmed Mahiou, en effet, on peut se demander si la période 1962-1973, qui voit la reconduction du droit colonial, n'est pas celle ou paradoxalement les ruptures les plus importantes se sont produites (« les plus grands bouleversements juridiques », écrit-il, (...) s'opérant alors « sous le couvert d'une reconduction largement fictive »), la seconde période examinée apparaissant, contrairement à ce que ses énoncés les plus symboliques pourraient faire croire, non pas comme une phase de rupture totale mais au contraire comme une phase de relative continuité du droit ancien. Une phase d'« abrogation formelle et de continuité réelle du droit » aurait ainsi succédé à la phase de « reconduction formelle et bouleversement réel » du début de l'indépendance. Sans minimiser l'importance de l'innovation juridique intervenue au cours des dernières années, A. Mahiou en montre, à travers une analyse très nuancée, certaines limites. Les catégories juridiques « classiques » restent en effet très présentes dans les nouvelles formulations : l'Algérie refuse certes, souligne l'auteur, « d'introduire dans sa famille le droit colonial en lui conservant sa dénomination comme l'avait fait momentanément la loi de décembre 1962; elle préfère l'adapter et le fonder dans le droit national » (...) ce retour au droit classique s'effectuant parfois par le détour de l'arabisation qui prend comme modèle les textes du Moyen-Orient, qui ne sont eux-mêmes qu'une reproduction à peine amendée du droit français dans sa version la plus ancienne ».

Dans ce numéro fort riche, une autre contribution retiendra l'attention du politologue autant que du juriste : celle qu'Hélène Vandeveldé nous propose sur « Quelques signes d'un glissement des notions de « peuple » et « citoyens » à celle de « Umma » et « Mu'minin » en Algérie depuis l'indépendance ». Sous-jacente à ce seul énoncé, c'est une composante incontournable de l'avenir du droit algérien que Madame Vandeveldé nous invite en effet à prendre en compte.

Latent au cours des vingt premières années de l'indépendance, le conflit, ou la dialectique droit musulman/droit étatique va à l'évidence garder toute son acuité au cours de la décennie à venir, et du terrain du statut personnel où il s'est essentiellement exprimé en Algérie (avec la question du code de la famille) il a quelque chance de gagner le domaine plus large du droit public et celui du système politique dans son ensemble. Les quelques jalons que pose ici H. Vandeveldé (au niveau des textes fondamentaux, de la législation, de l'enseignement coranique et de « l'environnement dans la vie quotidienne ») sont donc particulièrement précieux pour préciser les termes actuels d'un équilibre amené très vraisemblablement à se modifier dans les années à venir.

Ghaouti Benmelha propose, dans ce même numéro, un essai de synthèse sur la famille algérienne « entre le droit des personnes et le droit public », Ramdan Zerguine rappelle et analyse les étapes de la transformation du code pénal. Deux articles touchent le domaine des relations internationales (Ali Bencheneb : « L'intermédiaire dans les relations économiques internationales de l'Algérie » et Abdelhamid Derradji : « L'Algérie dans le concert des nations ou deux décennies politiques d'indépendance nationale »). Trois articles enfin s'emploient à tracer les grandes lignes de l'évolution de l'économie nationale : « Le processus historique de formation du secteur d'État en Algérie (Bilan de 20 ans d'expériences (M.L. Belhassine et L. Boukra), « La planification des investissements en Algérie » (Abdelmajid Bouzidi), « De la division coloniale à la division internationale du travail en agriculture » (Hamid Ait Amara).

François BURGAT

YEFSAH (Abdelkader). *Le processus de légitimation du pouvoir militaire et la construction de l'Etat en Algérie*. Paris, Editions Anthropos, 1982, 206 p.

UNE SOCIOLOGIE POLITIQUE DE L'ALGÉRIE EST-ELLE POSSIBLE ?

Les thèses de droit public et science politique sur l'Algérie indépendante appartiennent à deux grandes catégories. La première est savante. Un repérage systématique des institutions, des forces politiques, des acteurs y accompagne le plus souvent un démontage des mécanismes liant instances gouvernementales et groupes sociaux. Idéologies et cultures, croyances et comportements y sont passés au filtre de théories et méthodologies classiques, empruntées pour l'essentiel aux modèles occidentaux. Il s'agit, pour les impétrants, de juger du système algérien en fonction d'un moule prédéfini. A eux d'appliquer à une communauté vivante les critères d'une explication scientifique marquée par l'orthodoxie et frappée du sceau académique. Le produit peut paraître quelquefois appliqué, voire besogneux ou rédigé sans grande imagination créatrice, avec des effets un tantinet mécaniques et ronronnants. Le lecteur, toutefois, a tout loisir de se forger une idée assez claire du sujet. L'« Algérie politique » — qu'ont tenté de décrypter il y a près de dix ans Jean Leca et Jean-Claude Vatin, à l'aide d'un appareil analytique aussi hétéroclite que sophistiqué — souffre bien au passage de ces malaxages et filtrages par le biais d'une problématique pas toujours adaptée; elle n'en livre pas moins l'essentiel de ses rouages. A cette espèce nous rattacherons quelques réussites, celles de Bernard Cubertafond et de Tabrizi Bensalah entre autres.

La seconde catégorie présente un caractère démonstratif d'un autre genre. L'univers politique algérien y est apprécié à l'aune de paramètres plus idéalistes ou plus « engagés ». L'auteur apprécie un régime, des orientations, des institutions selon ses conceptions du bon gouvernement, de l'égalité sociale, du développement économique. D'où des questions du type : le socialisme spécifique, le pouvoir révolutionnaire algérien sont-ils dignes de ces appellations ? La république est-elle vraiment « démocratique et populaire » en fonction des modes de recrutement et de représentation politique ? Ici, l'information est moins livrée pour elle-même que pour appuyer une lecture critique d'un Etat-nation, dont l'idéologie affichée est confrontée sans ménagement à sa pratique. Il s'agit donc moins de dire comme telles ou telles fonctions sont remplies et par quels organes que de juger de la manière dont elles sont remplies effectivement eu égard aux proclamations et engagements officiels.

Pour nous, l'apport personnel du commentateur rend la lecture plus excitante. Et l'exercice consistant à repérer les fantasmes et idéaux — aussi les choix politiques et les origines ethniques — du rédacteur ne va pas sans petits plaisirs. Quelques étudiants français, tels Jean-Pierre Durand, Philippe Lucas, ont maîtrisé leur humeur conduisant à d'implicites condamnations; ils ont inscrit leurs études dans un cadre sociologique strict qui les a astreints à une plus grande rigueur. D'autres, déçus sans doute par une Algérie ayant à leurs yeux trahi les espérances de ses débuts, ont épinglé allégrement les tares d'un socialisme déviant, d'un capitalisme d'Etat galopant, d'une démocratie imposée d'en haut par un appareil de contrainte omniprésent. Plusieurs de leurs collègues algériens, aux déceptions plus à vif et aux implications plus directes, ont suivi la même voie. Sans jamais tomber dans le pamphlet vengeur à l'image de celui rédigé par T. Maschino et Fadela M'Rabet (*l'Algérie des illusions...*). A. Mahsas, par exemple, n'a pu s'empêcher de laisser transparaître ses choix et goûts politiques. Ancien acteur, participant d'une opposition qui a quelques arguments à faire valoir, il est naturel que le travail universitaire ne puisse gommer tout cet aspect-là.

La thèse d'Abdelkader Yefsah a ceci de particulier qu'elle ressort de la seconde espèce, tout en empruntant les voies plus conformes de la première. Dans ce troisième cycle consacré au « processus de légitimation du pouvoir militaire et (à) la construction de l'Etat en Algérie », A.Y. annonce ses couleurs dès le titre. Pour lui, Algérie égale ni plus ni moins régime militaire; ce que démontre la participation de l'Armée au groupe politique hégémonique qui n'a cessé d'être au contrôle de l'appareil de décision. La « nature » du

régime algérien est donc dévoilée : les centurions ont « mis sous tutelle la société civile », et ce, dès avant l'indépendance. « On ne comprendra rien au rôle de l'armée algérienne, écrit l'auteur, si, auparavant, on n'explique pas l'origine hétéroclite et la faillite du FLN en tant que parti politique représentatif » (p. 4). « A partir de ce moment-là (1957, assassinat d'Abane Ramdane), précise-t-il plus loin, l'équilibre des forces va basculer irrésistiblement (c'est nous qui soulignons) du FLN à l'ALN qui ne tardera pas à agir à sa guise et pour « son compte » (p. 5).

Pour A.Y. donc, le premier « coup d'Etat militaire » est l'assassinat de l'organisateur du Congrès de la Soummam. A partir de là, tout se produit naturellement par une montée des colonels, ceux issus des wilayas d'abord, de l'armée de métier (celle des frontières) ensuite. Dans ce contexte, l'expérience Ben Bella n'est qu'une parenthèse qualifiée de « malentendu ». Ce qui suit, en toute logique, c'est que la construction d'un Etat dont l'armée se sert, pour justifier son propre rôle modernisateur (légitimation) et assurer son ordre (contrainte), accompagné de la formation de « nouvelles classes sociales » (soutien politique). On peut accepter pareilles prémisses à condition que les quatre chapitres qui constituent l'ouvrage en apportent la démonstration. Or, ceux-ci ne soutiennent guère les propos avancés dans l'introduction. Ils restent assez conventionnels, plutôt descriptifs et reprennent des développements déjà lus sous d'autres plumes. La réalité algérienne est loin d'y être appréhendée « dans toute sa mouvante complexité » (p. 6), et la « démythification » annoncée un peu à la légère (quelques paragraphes plus loin) n'est nulle part pleinement dévoilée.

Plus déroutante est l'absence de cadre analytique. A.Y., qui prend l'armée comme une donnée, comme un tout à la fois homogène et non évolutif, ne se préoccupe à aucun moment de rattacher le milieu qu'il analyse à des théories en cours sur l'armée dans le Tiers-Monde ou dans le monde arabe, ou de la confronter à d'autres analogues. Il ne nous dit pas quel type de régime politique a été mis en place. S'agit-il d'un régime « autoritaire », où le pouvoir est concentré entre les mains de quelques officiers supérieurs, sans que les gouvernés jouissent des moyens d'expression susceptibles de modifier les moindres décisions ? Est-on en présence d'un néonapartisme ou d'un crypto-mameloukisme ? En d'autres termes, l'Algérie est-elle une « dictature » militaire assez comparable à celle qui prévaut encore dans certains Etats latino-américains ? Ne se rapproche-t-elle pas plutôt d'un modèle syro-irakien, où la montée en puissance d'un groupe d'hommes ayant revêtu l'uniforme s'explique par une conjonction ethnico-sociale particulière ? Là, en effet, la progression de couches sociales ayant acquis une position clé dans l'appareil productif d'Etat et la permanence d'alliances classiques, d'appartenances locales, de fractions d'essence religieuse, a pu produire Hafez Al-Assad comme Ahmed Hassan El-Bakr et son allié (hier civil, aujourd'hui « militarisé ») Saddam Hussein. Sous une autre forme encore, quelle est l'origine de cette « oligarchie » à base militaire mais associée à des civils de cette « élite technocratique », où politiques, bureaucrates et officiers se côtoient, et qui a réussi son « institutionnalisation » ? De quoi est fait, en Algérie, ce « quatrième ordre », celui des corps des officiers dont nous est dressé le portrait historique dans l'étude de Pierre Ordoni sur *Le pouvoir militaire*, en France, et comment s'intègre-t-il au « reste » ?

Abdelkader Yefsah — qui ne se pose à aucun moment pareilles questions et se garde de se hasarder dans les airs du comparatisme — répond implicitement que l'Algérie ne rappelle aucune autre situation. Pour ce qui est de la confrontation avec le modèle syro-irakien, on pourrait dire qu'il le récuse implicitement puisqu'il laisse entendre que la classe politique algérienne est parvenue à se constituer une légitimité minimale. On pourrait aussi préciser pour lui que son succès a été acquis en diffusant une idéologie nationale-populiste et en s'appuyant sur une pyramide d'instances où la *délégation* s'est avérée plus déterminante que la *représentation*. Les militaires auraient donc réussi (c'est nous qui interprétons) à se faire accepter. En ne se laissant pas différencier du reste de la société. En jouant de leur capacité technologique. En inscrivant leur prise de pouvoir dans le politique, et non l'imposant du dessus, donc *en dehors* de lui comme c'est le cas, par exemple, pour la caste d'origine alaouite aux commandes à Damas ou pour le clan (sunni) originaire de Takrit, qui détient le pouvoir à Bagdad.

Si telle est la réalité, on peut se poser diverses questions qui ne sont pas seulement rhétoriques. Et qui toutes visent à éclaircir les modes d'*articulation* entre une collectivité nationale et sa branche guerrière. Dans le cas de l'Algérie, ce n'est manifestement pas un groupe issu des casernes qui a réussi à s'imposer aux autres, à coups d'épurations et de déséquilibres successifs, même si quelques personnalités ont été écartées par un jeu de balance savant (MM. Bouteflika et Salah Yahiaoui récemment) Un « noyau dur » ne s'est pas emparé des commandes en se frayant un chemin jusqu'au sommet par la violence, ni en monopolisant toutes les sphères d'activité rémunératrices (en termes de pouvoir, de prestige ou de profit matériel). Soit, mais ce n'est pas non plus l'armée dans son ensemble qui est la « seule force politique conséquente » face à un parti ne remplissant plus que des fonctions symboliques. Ce ne sont pas non plus quelques hauts gradés promus « barons » du nouveau régime qui ont « fait » la société algérienne par une manipulation habile de l'Etat, le triturage du nationalisme et l'usage d'un vocabulaire politique confusément syncrétique où concepts marxistes et terminologie islamiques sont constamment dévoyés.

Si l'armée est un lieu de recrutement, de formation et de transition (du militaire vers la technique, l'administratif et le politique), elle n'est pas le seul. De plus, traversée par des clivages, entre groupes sociaux d'appartenance, entre catégories professionnelles et armes, entre générations, elle ne présente pas le groupe de pression univoque que l'on dit. Et, si elle a réussi sa légitimation au sein de la société algérienne lors de la guerre de libération puis de la phase d'industrialisation, au point d'accéder de plein droit à l'exercice (*partagé*) du pouvoir, elle n'exerce point à ce niveau le monopole que dénonce A.Y. Réduire le complexe historico-politique algérien à l'irrésistible ascension de sa fraction armée procède donc de la simplification pour ne pas dire de la distorsion.

Qu'on nous entende bien. Nous ne prétendons nullement prendre le contrepied des analyses qui présentent les militaires comme « mauvais » par essence et opposer à A.Y. une armée telle que nous la dépeignaient les théoriciens de la modernisation et du développement politique au moment même où l'Algérie arrachait son indépendance. Les discours des années 1960, ceux de Morris Janowitz (1962), John Johnson (1964), H. Kautsky (1962), Edward Shils, William Gutteridge (1964), Wilson Mc. Williams (1967) *et al.*, démontrant que l'armée pouvait être l'instrument privilégié et de la transformation économique (Moyen Orient) et de la démocratisation politique (Turquie), n'ont pas fait longtemps illusion. M. Janowitz et Amos Perlmutter (1977) ont modifié quelque peu leur première vision. Gavin Kennedy (1974) et Claude Welch, de leur côté, ont facilité une nouvelle approche. Ce qui est en cause ici c'est : la réduction du cas algérien à une seule de ses composantes, et l'empressement à *qualifier* un système politique en cours de fonctionnement à partir de là, plutôt qu'à *analyser* à travers ses articulations et sa combinatoire.

Une des urgences fondamentales est de saisir les rapports entre Etat et société civile dans les Etats-nations d'aujourd'hui. Dans cette optique, comprendre la liaison entre ce qui est d'essence militaire et ce qui est de caractère civil importe au tout premier chef. Or, l'Algérie offre un exemple parfait de la complexité étonnante de pareille relation. D'abord, l'on y voit des officiers « passés » walis (préfets) ou présidents de sociétés d'Etat, pendant que d'autres se sont reconvertis dans le secteur privé. L'on y rencontre d'anciens colonels dont les alliances sont plus dues à leur appartenance à telle religion, telle ethnie, voire tel village. L'on y entend aussi de jeunes officiers dont les orientations politiques ne sont point celles de leurs aînés, d'autres qui se déclarent favorables à une amélioration de leur compétence technique plutôt qu'à un engagement dans l'appareil politico-économique.

Ensuite, la hiérarchie politique serait plutôt marquée par un partage (accompagné de compétition) des responsabilités entre les forces et appareils en présence. La gestion des wilayates en offre un remarquable exemple depuis plusieurs années : élus locaux et membres du FLN (et des organisations de masse) ne se manipulent pas simplement depuis Alger par les seuls « militaires » et leurs « alliés objectifs », les jeux entre les « nouvelles couches sociales » y pèsent aussi leur poids.

Enfin, les décisions ne sont pas le fait d'une seule et unique source. La perte de l'hégémonie du secteur industriel d'Etat, la diminution de la place des hydrocarbures dans l'économie, les mesures en faveur de l'investissement agricole et du développement du

secteur privé, la définition des priorités du troisième plan quinquennal, n'ont point été déterminées par une fraction, en fonction de ses seuls intérêts et préoccupée de légitimer sa pratique autoritaire. Les discussions au sein des organes dirigeants, lors du congrès extraordinaire du FLN et dans l'enceinte de l'Assemblée populaire nationale en témoignent assez. Il est un « pluralisme » algérien dont il serait bon de traiter par le détail; ne serait-ce que pour préciser la part qu'y détiennent les militaires.



Ce qui est reproché ici à l'auteur du *Processus...*, c'est à la fois une inculture théorique et une absence de rigueur méthodologique. A.Y. ne connaît pas la littérature générale sur son sujet; en tout cas il n'en fait ni mention ni usage. On peut regretter que le directeur de thèse n'ait pas conseillé — avant que ne fût entreprise l'étude détaillée de l'objet nommé « pouvoir militaire algérien » — la lecture d'ouvrages de base, celle de Barrington Moore (*les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, 1966) voire de A.F. Organski (*les étapes du développement politique*, 1965) et de F.H. Cardoso (*Politique et développement des sociétés dépendantes*, 1971), paraissait utile a priori. Celle de Frantz Fanon (*Les Damnés de la terre*, 1961; *L'an un de la révolution algérienne*) constituait un préalable indispensable. Une connaissance minimale des théories de la dépendance opposables à celles de la modernisation, comme des hypothèses touchant la structure sociale et son impact sur le développement politique des pays du Tiers Monde, n'aurait pas été de trop.

On aurait pu suggérer aussi quelques sondages du côté de la littérature concernant le rôle de l'armée dans d'autres aires géopolitiques : ouvrages de Edwin Lieuwijn (1960 et 1964) et de Philippe Schmitter (1976) et Alain Rouquié sur l'Amérique latine; de Hugh Tinker (1954 et 1964) sur l'Asie, pour ne rien dire de l'essai, pas totalement démodé, de Samuel Huntington (*Changing patterns of military politics*, 1962). Une dernière recommandation aurait orienté le candidat en direction des expériences pakistanaïses, celle du Maréchal Ayub Khan de 1958-1969 et celle plus proche de nous, du Général Zia, où la loi martiale a servi de constitution et où la « bureaucratie militaire » a pu s'employer sans retenue. Une comparaison avec l'Égypte — au travers des travaux de P.J. Vatikiotis (*The Egyptian Army in politics*, 1961) et d'analystes plus actuels — et avec la Libye (cet autre pays du Maghreb où les militaires tiennent un rôle de poids) aurait complété une formation et aidé A.Y. à aborder le thème de son choix avec de plus consistantes munitions.

C'est un peu le procès d'un certain système pédagogique universitaire qui est dressé par le biais d'un de ses produits. Que des étudiants maghrébins profitent de leur connaissance du français pour venir dans les universités d'Outre-Méditerranée rédiger des thèses et tirer avantage d'une liberté d'expression et de conditions de travail dont ils n'auraient peut-être pas pu jouir dans leur propre pays, rien de plus naturel. Qu'ils choisissent comme objet leur propre société n'a rien en soi de répréhensible. Ce qui ne se justifie guère, par contre, c'est l'état d'impréparation dans lequel ils se trouvent et auquel pe d'enseignants métropolitains se préoccupent de remédier.

Dans le cas qui nous occupe, que différentes lectures fondamentales n'aient pas été imposées, d'emblée, paraît inadmissible. Que la littérature sur des sujets connexes ait pu être ignorée laisse planer quelque inquiétude sur le sérieux de l'encadrement scientifique général. Il est tout aussi étonnant, que, au moment de la soutenance, le jury n'ait pas réclamé des éclaircissements et imposé des modifications. Par exemple, que dans une telle étude, des notions comme celles de « capacité politique » (vulgarisée récemment par A.H. Somjee, 1982) ou de « mobilisation politique » (systématisée par J.P. Nettel depuis 1967) ne soient pas mentionnées n'a strictement aucune importance. Mais que les concepts de « classe dominante », de « capitalisme d'État », parmi dix autres, ne reçoivent pas le moindre début d'explication, comme si tout un chacun s'entendait sur leur sens et sur leur effet démonstratif, fait problème.

Que l'auteur n'ait été initié ni à la sociologie politique américaine du développement ni à l'analyse marxiste de la dépendance est un moindre mal. Qu'il ne se préoccupe pas,

par exemple, de mettre dans une des catégories établies par Michael Hudson (dans *Arab politics. The search for legitimacy* 1977) s'oublie volontiers. Nous pouvons aisément ignorer si l'Algérie se trouve dans une case nommée « transformation », « mosaïque » ou « mobilisation politique ». Qu'il joue de la différence entre « légitimité révolutionnaire » et « légitimité institutionnelle » mais non entre légitimité personnelle (celle du leader) et légitimité institutionnelle (celle du système) se pardonne même. Mais là où le bât blesse le plus c'est de constater que même en ce qui concerne son propre thème, le rédacteur n'a pas pris la peine de faire le tour des travaux importants.

Mentionner *Le conte kabyle et Bejaïa sous les Turcs* dans la bibliographie n'est pas superfétatoire, bien que l'auteur n'y renvoie qu'à une occasion (pp. 11 et 12). Par contre il n'est aucune référence à des essais beaucoup plus déterminants pour le traitement des rapports entre pouvoir militaire et Etat en Algérie même : à ceux de Michel Camau sur l'institutionnalisation, à l'ouvrage de Jean Leca et Jean-Claude Vatin, précité ainsi qu'aux articles de Jean Leca (que ce soit « Tradition, modernité et identité nationale des systèmes politiques internes : quelques exemples maghrébins », « Pour une analyse des systèmes politiques méditerranéens » ou d'autres textes portant plus explicitement sur la seule Algérie), qui tous représentent ce que la sociologie politique a produit de mieux à ce jour en langue française. Aucun usage, non plus, de quelques thèses et ouvrages algériens, pourtant parus au moment où l'auteur mettait à jour son propre texte pour l'édition, à commencer par *La république algérienne* de Tabrizi Bensalah, qui n'explique pas vraiment « comment l'Algérie est gouvernée » mais qui est d'une facture juridique classique et comporte un intéressant chapitre sur l'armée (pp. 315-336), mince mais où il y avait à puiser.

A propos de puiser, il est étrange que A.Y. n'ait pas pensé à se référer systématiquement à l'organe périodique de l'armée elle-même, la revue *El Djeich*, qui constitue une riche source de renseignements. Et ne parlons pas de la presse algérienne, à laquelle il a été fait très peu appel. L'auteur a préféré construire ses développements à partir de travaux de seconde main. De certains, tel l'article de I. William Zartman sur « L'armée dans la politique algérienne » (1967), il ne tire pas vraiment tout le suc. A d'autres il fait des emprunts qui vont quelquefois à la limite du plagiat, comme pour l'essai de Nicole Grimaud sur la charte nationale algérienne (1976) et surtout la « chronique politique Algérie 1976 » (*Annuaire de l'Afrique du Nord*) qui a manifestement beaucoup servi pour tenir compte des importantes modifications institutionnelles et aggiornements idéologiques de cette année-là (cf. pp. 178-186). Le préfacier, M. Robin qui apparemment n'y a pas vu malice, nous dit par ailleurs que A.Y. s'est livré à de nombreuses interviews, a rassemblé des documents et profité de son expérience personnelle. Il est difficile de trouver la trace de ces efforts-là, qui font pourtant partie intégrante de toute entreprise de recherche.

Le préfacier, encore, déclare *in fine* que « dans l'état actuel de la documentation, il était sans doute difficile de faire mieux ». On se permettra de ne pas partager cet avis complaisamment laudatif. Trop de facilités transpirent. Trop de fautes béent. Trop de négligences frappent. A quoi s'ajoutent des erreurs typographiques qu'une relecture attentive du manuscrit aurait permis d'éviter : mots estropiés : pushistes (p. 6), entre autres; noms mal orthographiés : Claude Collet, au lieu de Collot (p. 46), Nousmi pour Noushi (p. 47), Zartman avec tantôt deux « n » (p. 139-140) tantôt un « n » (p. 93-95), le prénom du colonel Zbiri affublé d'un trait d'union et devenant Ta-har, Bruno Etienne transformé en E. Bruno (p. 147), alors qu'il est correctement écrit ailleurs (p. 139, 142, 187), etc...

Travail universitaire ne manquant pas de qualités, en raison même des prises de position de l'auteur, mais souffrant par trop de cette seule vertu. Produit, à notre avis impropre à la publication, en l'état où il est livré. Aux questions préalablement posées : pourquoi n'a-t-on pas mis A.Y. sur une meilleure voie méthodologique, pourquoi n'a-t-il pas été mieux encadré pour traiter ce sujet, passionnant, s'en ajoute donc une nouvelle : qu'est-ce qui a pu décider Anthropolos à éditer cette thèse-là plutôt que d'autres ? Pour nous, si une sociologie politique de l'Algérie est possible, ce n'est certainement pas grâce à des entreprises de ce type, auxquelles l'université française accorde à la légère une caution qui ne peut qu'affaiblir sa propre renommée.

François ALEXANDRE

ZARTMAN (I. William), TESSLER (Mark A.), ENTELIS (John P.), RUSSEL (Stone A.), HINNEBUSCH (Raymond A.), SHAHROUGH Akhavi. *Political élites in Arab North Africa: Morocco, Algeria, Tunisia, Libya, Egypt*. Longman, New York — London, 1982, 265 pages + Index.

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans le cadre des études comparatives consacrées aux élites politiques d'Afrique du Nord (1). Il englobe l'Égypte qui était traditionnellement traitée avec les pays du Moyen-Orient. Mais des six chapitres qui le composent, seul le premier adopte une démarche réellement comparative; les cinq autres sont consacrés chacun à un pays séparément.

Zartman (Ch. 1: Les élites politiques dans l'Afrique du Nord arabe: origines, comportement et perspectives) part du postulat que la vie politique d'un pays peut être comprise à travers l'analyse de ses élites politiques; ce sont elles qui agissent sur le système politique quelles que soient les structures à travers lesquelles elles opèrent, les contraintes ou les défis auxquels elles se trouvent confrontées (p. 1). Les structures institutionnelles largement décrites et commentées dans le livre — l'ensemble des assemblées électorales, les structures partisans et les organisations de masses — semblent n'être dans les pays étudiés (le cas du Maroc où les partis d'opposition notamment ont une certaine autonomie) que des supports aux politiques des classes dirigeantes.

Les élites sont divisées en deux catégories :

— Une élite centrale (« Core elite ») composée de quelques individus occupant les plus hautes positions politiques — ministres, officiers supérieurs, leaders des partis politiques et des syndicats, selon chaque système national — « possédant une part disproportionnée du pouvoir et participant aux prises de décision à l'échelon national » (2).

— Une élite générale (« general elite ») — qui comprend également les élites économiques et sociales — composée de tous « ceux qui se trouvent dans quelque position institutionnelle que ce soit, qui sont en contact direct avec l'élite centrale et sont de nature à lui fournir un soutien politique... » (page 2).

La description des élites (leurs origines sociales et géographiques), les structures qu'elles ont mises en place (pluripartisme, parti dominant, parti unique, organisations de masses), les sources où elles puisent leur légitimité ou les stratégies qu'elles utilisent pour se maintenir, leurs modes de socialisation, leurs modes de circulation: tels sont les axes essentiels de la réflexion qui guident les différents auteurs.

Les cinq pays étudiés ont en commun d'avoir une élite centrale très peu nombreuse et relativement homogène: 200 personnes au Maroc (1) (p. 37), environ 50 en Algérie (p. 101), 500 en Tunisie (p. 145), 5 en Libye — restant du CCR — (p. 180), et enfin 50 à 60 personnes en Égypte (p. 226).

Notons que le Maroc et plus particulièrement la Tunisie se distinguent par l'absence de militaires dans ce noyau bien que les événements (les coups de Skhirat et du 16 août au Maroc, et l'augmentation substantielle du budget de l'armée en Tunisie depuis Gafsa) laissent apparaître que l'armée tend à acquérir de l'importance dans la vie politique. Les autres grands absents parmi ce groupe sont les leaders religieux qui sont écartés à cause des tendances sécularistes des dirigeants nord-africains.

Ces tendances s'expliquent par les influences qu'ont subies ces élites. En effet, et c'est là un autre point commun, un fort pourcentage a achevé ses études universitaires dans ce qui s'appelait alors la métropole. Les élites marocaines, algériennes et tunisiennes restent en effet dominées par ceux qui avaient pris la tête du mouvement nationaliste dans leurs pays respectifs et qui étaient encore étudiants en France. Les dirigeants égyptiens,

(1) Cf: *La formation des élites politiques maghrébines*, CRESEM, 1973, Paris, LGDJ. CAMAU (M.): *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, CNRS, 1971. HERMASSI (E.), *Etat et Société au Maghreb*, Anthropos, 1975. C.H. MOORE, *Politics in North Africa*, Boston, 1970.

(2) Ce qui rappelle les « minorités stratégiques » de R. ARON, in « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante », *RFSP*, 1965, p. 7-27.

les militaires mis à part, ont tous une formation acquise en Égypte mais très influencée par les idéologies du baâth et le nassérisme. Quant à la Libye, elle reste un cas spécial dans la mesure où l'élite centrale est exclusivement militaire et très imprégnée par le panarabisme dont Kadhafi se veut le flambeau, alors que c'est parmi l'élite générale que se trouve le nombre le plus élevé d'universitaires (p. 189).

Le haut degré d'instruction des élites dont la moyenne d'âge varie entre 50 et 60 ans — le cas libyen à part — s'explique à son tour par leur origine sociale. Elles sont issues en effet pour l'essentiel des classes moyennes (Algérie, Tunisie, Libye) ou des classes moyennes et supérieures (Maroc et Égypte) (1).

Les sources où elles puisent leur légitimité peuvent aller de la lutte contre le colonisateur (Algérie, Tunisie, Maroc) à l'action révolutionnaire (Égypte, Libye), en passant par l'affirmation d'une volonté de moderniser le pays et de le doter d'institutions représentatives pour faciliter cette tâche... Seul le Roi du Maroc se réclame d'une légitimité religieuse.

Mais les élites nord-africaines semblent aussi utiliser d'autres stratégies pour se maintenir et étendre leur contrôle sur la société. Les réseaux de clientèle, qui sont en même temps des formes d'agrégation des intérêts, occupent une place de choix.

Du fait de leurs systèmes clos qui bloquent la circulation et l'insertion de nouvelles élites, les dirigeants nord-africains se trouvent confrontés à des mouvements de contestation dont le plus important est celui des mouvements islamistes analysé sans trop de profondeur dans le livre.

Il est dommage que les auteurs n'aient pas traité les cinq pays d'une manière cumulative et qu'ils n'aient pas inscrit leur analyse dans une optique théorique qui prenne en compte les spécificités de la culture politique méditerranéenne (3); leur travail n'en aurait été que plus intéressant. La bibliographie qu'ils utilisent est relativement ancienne et de ce fait un nouvel apport théorique aurait pu constituer le seul point vraiment pertinent et nouveau du livre.

Abdelmalek EL OUAZZANI

BOUSSOUMA (Mohamed). *L'entreprise socialiste en Algérie.* Economica, Paris, 1982, 682 p., préf. François Borella.

C'est un très vaste panorama de l'évolution du secteur public industriel tout entier que nous propose Mohamed Boussouma dans son ouvrage sur *L'entreprise socialiste en Algérie*. De l'entreprise autogérée des lendemains de l'indépendance aux produits de l'ordonnance de 1975 portant statut des entreprises socialistes à caractère économique, l'ouvrage recouvre avant tout une analyse à la fois minutieuse et approfondie du régime juridique de l'entreprise industrielle publique algérienne de 1962 à nos jours. Là se trouve bien l'intérêt central de ce travail qui fera désormais référence dans un secteur où les études ponctuelles se faisaient certes pas défaut mais où la brillante synthèse qu'en propose Boussouma manquait encore.

Juriste rigoureux, l'auteur n'en a pas moins éprouvé le besoin de déborder les limites de l'analyse juridique stricto sensu et d'inscrire sa démarche dans une perspective beaucoup plus large où l'analyse socio-politique et économique prolonge l'analyse juridique et lui donne son entière signification. Là se trouve le second intérêt de l'ouvrage de M. Boussouma qui sait échapper au piège du juridisme en nous proposant une explication systématique de la dynamique interne de ce droit (dont les dispositions ont été, selon les cas, porteuses de transformations effectives ou cantonnées au niveau du discours d'intention) ainsi que du rôle supposé des différents acteurs sociaux dans ses mutations successives.

(3) Comme celui proposé par J. LECA, par exemple, in « Pour une analyse comparative des systèmes politiques méditerranéens », *RFSP*, vol. 27, n° 4-5, 1977; p. 709-737, et Claude OLIVESI, *Le système politique corse dans sa nature méditerranéenne*, Thèse 3^e cycle, Sc. Po., Aix, 1982.

La première partie de l'ouvrage [*L'entreprise autogérée*: 1) *Naissance de l'autogestion; mythes et réalités sociales* — 2) *Le Droit de l'entreprise industrielle autogérée* — 3) *Vers l'échec de l'autogestion à caractère industriel et commercial*] est toute entière consacrée au prédécesseur juridique de l'actuelle « entreprise socialiste », à savoir l'entreprise industrielle autogérée, qui connut après l'indépendance une existence aussi mouvementée que brève.

Sous le titre « l'entreprise étatisée », la seconde partie retrace la genèse de l'actuelle « entreprise socialiste » (*L'évolution vers l'organisation socialiste des entreprises*) avant d'en analyser les relations avec l'environnement étatique (*La subordination de l'entreprise socialiste à l'Etat*) et le régime juridique interne (*Le régime juridique de l'activité de l'entreprise*).

On pourra certes ne pas souscrire inconditionnellement à l'ensemble des thèses avancées par l'auteur. L'autogestion a-t-elle vraiment été cette application voulue d'une conception précise du socialisme mûrie tout au long de la guerre de libération et arrêtée dès avant l'indépendance comme le croit l'auteur, qui s'inscrit ici en faux contre bon nombre de travaux ayant depuis longtemps entrepris de démontrer le contraire ?

Le poids de ce que M. Boussouma appelle la « rupture politique » de 1965 est-il réellement le facteur déterminant de l'évolution vers l'étatisation, et donc l'échec, de l'expérience autogestionnaire ? Cette mainmise de l'Etat qui lui paraît à juste titre caractériser la situation de jure ou de facto de l'entreprise n'était-elle pas contenue en germes dans la formulation initiale du projet autogestionnaire, voire dans son essence même si l'on veut bien prendre en compte l'évolution — à travers la planète — de l'ensemble des expériences de ce type ? On pourra même se demander si la grille de lecture proposée par l'auteur, qui privilégie jusqu'à l'exclusivité, la problématique de l'autonomie/dépendance — travailleurs/entreprise/Etat, reste, pour maîtriser l'analyse des défis que doit surmonter le secteur public industriel en Algérie la seule pertinente.

Certains ne suivront donc pas M. Boussouma dans l'ensemble de sa démarche. Tous devraient pourtant se féliciter de la richesse et de la rigueur des jalons qu'il a su poser sur le terrain d'un (déjà) très vieux débat.

François BURGAT

Guide de l'agent d'autorité, 2 vol. Ministère de l'Intérieur, Rabat, 1982. Préface de S.M. Hassan II, introduction de S.E. Driss Basri, ministre de l'Intérieur.

Le bon fonctionnement d'un système administratif dépend certes d'un grand nombre de conditions; mais parmi celles-ci il en est une particulièrement importante qui est la connaissance par les autorités administratives des textes qui définissent leurs compétences; cette condition est souvent insuffisamment satisfaite parce que la mise en place, ou le maintien, d'un appareil documentaire n'apparaît pas comme un objectif prioritaire; c'est ainsi qu'au Maroc le Bulletin Officiel, instrument essentiel de la connaissance des textes est devenu pratiquement inutilisable en raison de la disparition pendant près de dix ans (1972-1980) des tables annuelles. De la même manière les Codes et Lois ont cessé d'être tenus à jours depuis plusieurs années. En outre dans les services, les instruments documentaires sont trop souvent abandonnés aux soins inattentifs de personnels peu ou mal formés à une tâche qui apparaît, à tort, comme subalterne aux yeux de certains responsables.

C'est pourquoi on ne peut que se féliciter de l'initiative prise par Monsieur le Ministre de l'Intérieur Driss Basri de rassembler dans un *Guide de l'agent d'autorité* l'ensemble des textes définissant les attributions des services et des agents relevant de son département.

Il est sur que cette initiative procède tout autant du souci du Ministre de l'intérieur d'assurer l'efficacité et la régularité de l'action de ses services, que de celui de l'univer-

sitaire qu'est Monsieur Driss Basri de mettre en place de façon scientifique un instrument indispensable à la connaissance d'un part essentielle de l'action administrative.

Ce guide s'ouvre sur une partie préliminaire consacrée au statut des différentes catégories de personnels dépendant du Ministère de l'Intérieur; suivent deux parties consacrées aux textes applicables aux différents domaines d'action du département: Administration générale (administration territoriale, réglementation des libertés, sécurité publique, élections, collectivités locales, etc...); Administration économique et sociale (agriculture, commerce, transports, assistance, promotion nationale, urbanisme, etc...).

Ce guide est complété par des annexes relatant la jurisprudence marocaine et française essentielle à ces différentes matières. L'utilisation du *Guide de l'agent d'autorité* est rendue tout à fait aisée grâce à une table analytique et à une table chronologique.

Ce recueil de textes est bien sûr principalement destiné aux agents du ministère de l'Intérieur; mais il sera tout aussi précieux aux agents des autres administrations dont les activités interfèrent fréquemment avec celles du Ministère de l'Intérieur, sans oublier les élus locaux concernés par tous les textes qui intéressent la gestion des affaires locales. On observera à cet égard que le champ couvert par la documentation ainsi rassemblée met en lumière de façon particulièrement frappante la place centrale qu'occupe le Ministère de l'Intérieur au sein de l'administration marocaine.

On ajoutera enfin un souhait à ce compte rendu: que cette initiative soit suivie par les autres administrations.

Michel ROUSSET *

EL OUAZZANI (Abd El Malek). — *La gestion municipale au Maroc*, Imprimerie de Fedala, février 1982, 297 p.

La mise en place d'un système moderne et démocratique d'administration locale a constitué l'une des tâches fondamentales que se sont assignées les responsables politiques marocains au lendemain de l'indépendance; des textes ont été élaborés, des élections ont été organisées qui ont largement retenu l'attention des juristes et des politologues; cependant l'analyse des problèmes spécifiquement urbains n'occupait qu'une place limitée dans les préoccupations des observateurs et des acteurs de la vie locale; il faut attendre la fin des années soixante pour constater un changement de perspective dû à la prise de conscience des phénomènes démographiques dont l'ampleur permettait d'envisager ce qui n'allait pas tarder à se manifester comme le défi majeur de la fin du siècle: « l'explosion urbaine » (4).

Les réponses à ce défi sont loin d'avoir été trouvées; mais des esquisses sont cependant apparues notamment au sein des centres décisionnels les plus immédiatement concernés de l'appareil administratif: ministère de l'intérieur, administrations responsables de la planification, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. La conjoncture politique aidant, une nouvelle charte communale est adoptée en 1976 qui élargit la sphère de l'autonomie locale sans résoudre pour autant les difficiles problèmes qu'affrontent les communes et tout particulièrement les communes urbaines. Deux colloques seront organisés en 1977 et en 1979 sur les collectivités locales qui permettront le recensement des problèmes et la réflexion sur leur solution.

C'est dans cette perspective que se place Monsieur Abd El Malek El Ouazzani dans cet ouvrage tiré d'un mémoire de doctorat: *La gestion municipale*, en limitant son propos aux seules municipalités qui, à l'époque, rassemblaient 45 villes (il y en a 58 en 1983).

* Président de l'Université des sciences sociales de Grenoble.

(4) TROIN (J.F.), « Vers un Maghreb des villes en l'an 2000 »; ESCALLIER, « Le système urbain marocain: métropoles et petites villes », in *L'explosion urbaine au Maghreb, Maghreb-Machrek*, n° 96, avril-juin 1982, p. 5 et 19.

Les municipalités constituent un élément essentiel de l'armature urbaine et de l'administration locale en raison de l'importance de leur population, de l'importance des ressources existantes ou potentielles qu'elles recèlent, mais aussi de l'importance des problèmes qu'elles secrètent, qu'il s'agisse de l'habitat, des équipements de toute nature, de l'emploi, etc.

Mais la solution de leurs problèmes est d'autant plus nécessaire qu'elle conditionne largement la solution d'un problème plus vaste, celui du rapport ville-campagne, c'est-à-dire celui de l'aménagement du territoire qui est sans doute le problème majeur que le Maroc affronte et devra résoudre sous peine de désarticulation au cours des années qui viennent.

L'auteur emprunte une démarche en deux temps. Après avoir recensé les éléments du système municipal, il se propose d'examiner la mutation des fonctions municipales afin de proposer les voies et moyens qui devraient à son avis permettre de donner à la gestion municipale toute l'efficacité nécessaire dans le respect de la démocratie.

S'agissant des structures de l'administration municipale et malgré les réformes de 1976, M. Ouazzani constate que le bicéphalisme même atténué qui subsiste du fait de la coexistence de l'agent d'autorité et du président du conseil communal nuit à l'efficacité de l'administration locale en ce qui est particulièrement regrettable au moment où la qualité du personnel laisse à désirer et où l'articulation de l'administration locale et de son environnement se révèle insuffisante. Dans ces conditions la mise en œuvre des compétences municipales ne peut qu'être malaisée, ce que l'on peut d'autant plus déplorer qu'il s'agit de compétences nouvelles et fondamentales pour le développement municipal, telle par exemple la planification. Toutes ces difficultés sont naturellement rendues plus aiguës par la crise des finances locales qui place les municipalités sous la dépendance de l'Etat dont les subventions permettent pratiquement seules d'équilibrer les budgets, tandis que l'essentiel des ressources est absorbé par les dépenses de fonctionnement au détriment de l'équipement.

C'est sur cette toile de fond que l'auteur s'attache à décrire les mutations des fonctions municipales qui obligent les responsables locaux à prendre en charge une véritable politique urbaine, à mettre en place les instruments de prévision, d'animation et d'incitation dans le domaine économique social et culturel.

Naturellement les structures et les techniques de l'administration classique lui semblent inadaptées; il plaide pour un « management municipal » qui à ses yeux devrait prendre appui sur deux réformes fondamentales : la réforme des finances locales orientée sur l'accroissement de l'autonomie financière des communes; la rationalisation de la décision qui implique une série de réformes concernant aussi bien les instruments comptables que le contrôle de l'administration locale et de ses prolongements autonomes (régies municipales) ou le statut des hommes; à cet égard M. Ouazzani penche pour un exécutif local nommé, administrant sous le contrôle d'une assemblée élue.

Nourrie d'une longue expérience d'administrateur territorial, cette réflexion sur la gestion municipale prend aussi appui sur une documentation très actuelle et une information statistique diversifiée qui porte sur tous les aspects de la vie des municipalités.

Certaines des conclusions de l'auteur peuvent apparaître peu réalistes (confier l'exécutif communal à un agent nommé par le Roi ne semble pas politiquement concevable); en revanche, le problème majeur de la vie municipale est très clairement mis en lumière : il n'est plus possible de croire que les problèmes complexes de la gestion municipale pourront être résolus par des amateurs qui au surplus ne peuvent y consacrer qu'une (petite) partie de leur temps.

Il faut souhaiter que tous les candidats aux élections municipales de 1983 aient lu ce livre et que l'aient lu aussi ceux dont dépendent les réformes que M. Ouazzani appelle de ses vœux et dont il nous a sans peine persuadé de la nécessité.

Michel ROUSSET

DENDEN (Fawzia) née BENBADIS. *Les conditions de recevabilité de la requête dans le contentieux administratif algérien*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Nice, 1982, polycopiée, 323 pages.

La thèse de F.D. a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles un citoyen peut contester les actes et agissements de l'administration devant les juridictions algériennes statuant en matière administrative. L'étude s'articule en deux parties distinguant respectivement la phase pré-contentieuse mettant le requérant face à l'administration et la phase contentieuse qui introduit le juge dans ce face à face trop inégal. F.D. étudie minutieusement les textes ainsi que la jurisprudence qu'elle a eu le mérite de chercher et de trouver car c'est une performance qu'il faut accomplir pour accéder aux décisions de justice, en l'absence d'un recueil de jurisprudence. La comparaison avec la procédure française permet de mettre l'accent sur les changements introduits en Algérie et qui sont plutôt défavorables au requérant.

Toutefois, ce travail sérieux et austère reste trop près de l'exégèse des textes et de la jurisprudence; il est rare que le débat soit élevé pour poser les questions de fond relatives à la signification et à la portée de la procédure administrative contentieuse dans la société algérienne où la justice, dans son ensemble connaît de graves et préoccupantes difficultés. On peut même se demander si l'existence de recours contre les actes administratifs ne constitue pas un alibi et un paravent derrière lesquels se multiplient les abus de l'administration, d'autant plus que l'exécution d'une décision de justice est sinon impossible, en tout cas très aléatoire. Au total, l'admission de recours apparaît comme un hommage platonique qu'une administration vicieuse rend à une procédure qui éprouve de grandes difficultés à être vertueuse.

Ahmed MAHIOU

III. — EMIGRATION

NARATH (Régine). — *Travailleurs migrants de l'Europe méridionale et d'Afrique du Nord à Aix-en-Provence. Le problème de leur intégration et de leur adaptation* (1).

Les géographes de l'Université westphalienne de Münster ont acquis une solide réputation par la qualité de leurs travaux à propos des *Gastarbeiter*, tant en République Fédérale que dans les pays d'origine de la main-d'œuvre étrangère employée outre-Rhin. La thèse de Régine Narath, en prenant comme exemple une ville moyenne du Midi de la France, ouvre à cet égard un nouveau champ d'application à la méthodologie mise au point par les spécialistes allemands.

Dans le cas présent, l'auteur a tiré parti de sa connaissance remarquable de la langue française et a consacré deux ans à un séjour d'étude à Aix-en-Provence. Pendant

(1) Régine NARATH, *Südeuropäische und nordafrikanische Arbeitsmigranten in Aix-en-Provence. Probleme ihrer Integration und Adaptation*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de la Westfälische Wilhelms-Universität de Münster (RFA). s.l (Wuppertal), 1982, 381 p. offset, format 15 x 21 cm. Avec 32 cartes et graphiques, 134 tableaux statistiques. Documents annexes et bibliographie (p. 369-381).

ce laps de temps elle a dépouillé une somme de documents, inédits pour l'essentiel. Parmi ces derniers on citera pour l'exemple les registres de l'État Civil, qui ont permis d'analyser les origines géographiques des migrants et la fréquence des mariages mixtes; ou le cadastre, qui a servi à relever la propriété des négoce maghrébins dans la vieille ville. R. Narath a également effectué des enquêtes auprès des services et administrations locaux et régionaux, récoltant des informations de première main sur l'emploi, la scolarité et la formation professionnelle, le logement social, etc. Elle a en outre procédé à pas moins de 132 interviews.

De prime abord le choix d'Aix-en-Provence, ville résidentielle et universitaire, à forte dominante tertiaire (73 % des actifs en 1975), semble peu justifié pour un examen de sa population étrangère, et des travailleurs immigrés en particulier. Pourtant, la commune compte plus de 12 000 étrangers en 1979, soit un habitant sur dix. Avec quelque huit mille Maghrébins (en majorité Algériens), près d'un millier d'Italiens, sept cents Espagnols, cinq cents Portugais, ainsi qu'une poignée de Turcs, de Grecs et de Yougoslaves. Comme le précisent les données sur l'évolution, il s'agit bel et bien — du moins pour la plupart des Maghrébins et Portugais — d'un agglomérat de main-d'œuvre d'implantation relativement récente, confinée en grande partie dans les quartiers vétustes et les cités d'HLM. Cette concentration est en rapport avec la croissance rapide de la ville, dont la population a doublé entre 1954 et 1975. Elle est employée dans le bâtiment, ainsi que dans les aires industrielles de Marseille, Gardanne et Berre-Fos.

L'intention de l'auteur n'était pas de dresser une monographie supplémentaire sur le thème des étrangers dans la ville. Elle visait plutôt à définir, en suivant l'exemple de Carreno et Hayot sur Marseille (2), la série de facteurs qui déterminent ou non l'intégration et l'adaptation des migrants. A cet effet, l'auteur a eu notamment recours aux critères et modèle employés par Hoffmeyer-Zlotnik (1977), dans ses travaux sur l'arrondissement de Kreuzberg à Berlin-Ouest, où les Turcs sont particulièrement nombreux. Ainsi, l'argumentation s'appuie sur une succession de 110 « Indikatoren », qui passent en revue tous les aspects de la vie des migrants. Pour aboutir à la conclusion que l'insertion des travailleurs issus de l'Europe méditerranéenne est nettement meilleure que celle des Maghrébins. Ce qui amène R. Narath à quelques réflexions désabusées sur le contenu réel de la devise « Liberté-Egalité-Fraternité » à l'égard des étrangers en France.

On ne manquera pas d'apprécier la thèse de Narath qui, tout en s'inspirant des travaux réalisés dans des métropoles comme Berlin et Marseille, a tenté de conjuguer une méthode sociologique allemande avec une connaissance profonde des réalités françaises. L'étude méticuleuse et consciencieuse fera certainement office de manuel pour les chercheurs allemands intéressés à poursuivre des travaux du même genre en France. Quant aux lecteurs francophones, il devra s'accommoder des pesanteurs propres à une « Inaugural Dissertation », soutenue devant un jury d'initiés et articulée sur une méthodologie et une formulation souvent hermétique au profane. Heureusement pour ce dernier, l'auteur a réussi à insérer dans son exposé des descriptions vécues et des citations d'interviews, qui rendent la lecture moins ardue.

On aimerait, en définitive, que le résultat de plusieurs années de recherches assidues puisse être utilisé par les instances qui ont pour devoir l'amélioration des conditions de vie des migrants en France. Certes, la responsabilité n'en incombe pas à l'auteur, assurément capable de fournir une version française, allégée d'une partie de l'argumentation théorique dont les décideurs ne saisissent pas toujours l'intérêt. Malheureusement, il est à craindre que cette thèse, comme beaucoup de travaux du même genre effectués en France et à l'étranger, ne demeure un exercice universitaire sans application sur le terrain.

Emile KOLODNY*

(2) *Immigration et ségrégation urbaine : le cas de Marseille*, Aix-en-Provence (1977).

* CNRS, Aix-en-Provence.

BOUGUERRA (Kamal Abd El Aziz). *L'intégration des Français musulmans. Approche psycho-sociologique.* Thèse pour le Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences humaines sous la direction du prof. René Duchac. Université de Provence (Aix I). Soutenue le 10-11-1982, 740 p. polycopiées.

La première partie de l'étude est consacrée à un bref historique des conditions du « rapatriement » et des premières mesures d'urgences prises en faveur des Français musulmans. Nous assistons, ensuite, à leur réveil et à la mise en place d'une plate-forme de revendications que l'auteur analyse.

La seconde partie retrace les phases successives de la politique d'insertion des Français musulmans et étudie, sur le terrain, les décisions de l'administration et leurs incohérences. Enfin, la troisième partie traite des problèmes du statut et de l'identité, pris d'un point de vue psychosociologique, cette accentuation apportant des informations essentielles à la saisie du problème Français-musulman (époques 1954-1962; 1962-1982).

Il s'agit d'une des toutes premières thèses d'Etat consacrées à ce problème. Sur de nombreux points elle présente tous les mérites des travaux précurseurs et stimule la réflexion. Souhaitons qu'elle ouvre la voie à une suite de recherches ultérieures.



IV. — GÉOGRAPHIE ET SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

De la production de cette année 1982, je n'ai retenu que les ouvrages, hors colloques et recueils d'articles déjà publiés ailleurs, qui ont trait aux questions d'aménagement, soit particulièrement des régions arides, soit plus généralement à l'échelle nationale. J'ai essayé, compte tenu du décalage avec lequel paraît l'*Annuaire* par rapport à la date de sortie des ouvrages, de procéder à des analyses comparatives, notamment de thèses dont la publication souhaitée n'interviendra — si elle intervient — que tardivement par rapport à leur date de soutenance.

La grande absente de cette rubrique bibliographique sera cette année la question de l'habitat et de l'urbanisme. Je compte y remédier dans le prochain *Annuaire* en tentant de faire le point sur ces études.

Pierre Robert BADUEL

1) L'HOMME ET L'ARIDITÉ

DRESCH (Jean). — *Géographie des régions arides*, PUF, Paris, 1982, 278 p.

Le Professeur J. Dresch récuse d'emblée comme « notion commune » (Bachelard) le concept de « désert », pour lui substituer celui de « géosystème désertique » ou mieux d'« aridité ». Car l'aridité a « une signification bioclimatique », peut être quantifiée, faire l'objet d'une typologie et d'une cartographie sans cesse perfectionnées. On appellera donc « régions arides... celles où le bilan humidité-évapotranspiration est négatif toute l'année ou une partie de l'année, au point que la végétation en paraît absente ou du moins clairsemée ». Selon les critères de définition retenus, les régions arides occuperaient entre 33 et 36 % de la surface du globe, 45 à 50 millions de km². Le Monde arabe, et donc le Maghreb, appartenant pour l'essentiel au domaine aride, on comprend qu'une bonne partie de cet ouvrage général prenne appui sur les études menées sur cet ensemble (dont celles de l'auteur).

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres d'inégale longueur. Dans le premier, est définie l'aridité en fonction de différents paramètres : précipitations et humidité, température et évaporation; exposé l'état des recherches conduites par différents auteurs (Köppen, De Martone, Emberger, Birot, Gaussen et Bagnouls, Walter et Lieth, Thornthwaite...) sur la définition des indices et degrés d'aridité; et présentée une carte mondiale des régions arides, la limite pluviométrique entre le Sahara et la steppe nord-africaine étant placée entre 100 et 150 m.

Dans un second chapitre, J. Dresch étudie essentiellement en géomorphologue les « systèmes et milieux géodynamiques arides » (44-138) pour aborder ensuite (139-168) « la vie dans les régions arides ». Le milieu aride y est caractérisé notamment par la rareté des espèces de phanérogames (4 000 en Algérie, 2 200 en Tunisie, mais 1 275 dans le Sud-tunisien, 230 dans le Fezzan, 20 dans le Ténére...). Le palmier dattier *Phoenix Dactylifera* étant par excellence l'« arbre du désert », la limite de sa culture constitue la limite septentrionale du Sahara. Quelques développements portent sur les animaux et leur mode de vie.

Dans le chapitre consacré à « l'homme et l'aridité » (163-243), l'auteur en vient notamment à distinguer entre plusieurs types d'oasis, avec d'un côté les oasis sahariennes (hors Egypte) qui sont généralement de petite taille et irriguées (sauf au pied de l'Atlas) par puits, galeries ou sources, et de l'autre les oasis de fleuve (Egypte, Mésopotamie du Tigre et de l'Euphrate, Penjab et Sind du Pakistan) : celles-ci ont promu de grandes « sociétés hydrauliques » et sont toujours, selon une très heureuse formule, « axes d'Etats ». On notera les pages sur les aménagements hydrauliques en Egypte et cette affirmation surprenante mais parfaitement justifiée : « il y a désormais trop d'eau en Egypte »...

Selon J. Dresch (« Conclusion : désertifications et régionalisations », 245-256) « le poids des régions arides apparaît lourd dans un monde où les productions agro-pastorales menacent d'être insuffisantes à court terme », car dans ces zones vivent près de 12 % de la population du globe. On ne peut qu'être alarmé à l'idée de la progression de l'aridité, particulièrement forte en zone de steppes. 650 000 km² auraient été désertifiés en 50 ans, l'Algérie quant à elle perd annuellement l'équivalent de 65 000 ha de terres cultivables. Certes des mesures ont été prises pour lutter contre cette progression dramatique des zones arides, mais J. Dresch ajoute très justement qu'il faut que les populations concernées par ce problème soient, « condition ultime de la réussite », associées à la définition de ces projets. Ce qui nous renvoie à des recommandations déjà anciennes de l'auteur (1) qui n'ont pas été entendues : l'échec de certaines tentatives de rationalisation de l'usage des parcours

(1) Voir « L'environnement au Maghreb » in *Un géographe au déclin des empires*, Maspéro, Paris, 1981, 261 p., p. 127-147.

pastoraux illustre de façon éclatante et douloureuse la nécessité de prendre en compte la « rationalité agro-pastorale » préexistante aux projets modernistes de l'Etat et des organismes internationaux. Réflexion à laquelle va nous conduire également la présentation de l'ouvrage suivant.

P.R.B.

FLORET (Christian) et PONTANIER (Roger). — *L'aridité en Tunisie présaharienne, climat, sol, végétation et aménagement.* ORSTOM, Paris, 1982, 544 p.

Cette étude est la synthèse de travaux de phytoécologues et pédologues menés dans le Sud-tunisien de 1969 à 1979 selon les méthodes proposées par les écoles du CEPE Louis Emberger (Montpellier) et de l'ORSTOM (Paris) en vue de propositions d'aménagement des zones pastorales menacées de désertisation (2). Mais partie intégrante d'un projet plus vaste d'organismes internationaux ayant abouti à la *Conférence des Nations Unies sur la Désertification* tenue à Nairobi en 1977 (3), la portée de cette étude dépasse le cadre d'une monographie régionale.

Dans une première section est présentée la Tunisie présaharienne, soit la zone située entre les isohyètes 100 (seuil inférieur de l'arido-culture sans irrigation) et 200 mm (seuil inférieur de la culture en sec, hors aménagements de petite hydraulique, de l'olivier). Cette zone connaît un déficit hydrique particulièrement important puisque, quelle que soit la valeur retenue de l'ETP et selon les cas, la demande évaporative est de 7 à 12 fois plus importante que les apports d'eau par pluies. A considérer la richesse de l'inventaire des données physiques dont on dispose aujourd'hui sur la région (4), on peut affirmer que le Sud est une des régions de Tunisie les mieux connues dans ce domaine.

Dans une deuxième section, les auteurs traitent des sols (classement) et de leur évolution en fonction de leur utilisation actuelle. Une attention particulière est apportée à l'étude de leur dégradation (5) en préliminaire à l'érosion hydrique et éolienne. Si toute régénération des sols n'est pas exclue (selon leur classe, bien sûr), il reste qu'à l'échelle du territoire de la Tunisie présaharienne, nous constatons que la morphogénèse domine actuellement la pédogénèse » (p. 131).

La troisième section est consacrée à l'étude de la phytomasse, de la production et de la dynamique de la végétation (p. 175-318). Parmi les conclusions des auteurs, retenons que « l'homme, en prélevant une part trop importante de la production, contribue à maintenir le niveau de cette phytomasse à environ la moitié de ce qu'elle pourrait être dans le cas d'une bonne utilisation de la végétation naturelle. Cette phytomasse est pourtant une ressource importante en zone aride... Il convient de gérer convenablement ce capital ». Approfondissant leur analyse, ils démontrent la variabilité de la production végétale primaire (aérienne) selon la pluviométrie annuelle et les sols : elle varie ainsi de 1 000 à 2 250 kg de matière sèche/ha/an sur pelouse des fonds alluviaux à 150 à 350 kg de MS/ha/an sur steppe de croûte gypseuse. Par ailleurs, pour une même station et pour une même pluviométrie annuelle mais différemment répartie dans le temps, la production a été de

(2) Terme préféré par les auteurs à « désertification », lequel est souvent utilisé dans un sens très large pour décrire la dégradation de la végétation et du sol, y compris dans les régions humides... et surtout pour caractériser la diminution de la densité de la population dans certaines zones rurales ce qui n'est pas le cas ici » (p. 321, note 1).

(3) Pour situer le contexte national et international de cette étude, on peut lire : P.R. BADUEL, « Rationalité scientifique, rationalité agro-pastorale et développement en Tunisie aride », in *Innovations et technologies dans les pays méditerranéens (XVI^e-XX^e siècles)*, Cahiers de la Méditerranée, Université de Nice, 1984, p. 157-171.

(4) Incomplet cependant, et pour en rester aux données physiques, quant aux références bibliographiques portant sur l'hydrogéologie, notamment sur les travaux des chercheurs de la DRES — Gabès, dirigés par A. Mamou, (par exemple sur les puits de surface de la région de Zougrata...).

(5) Par appauvrissement en matière organique, disparition du voile éolien, quasi stérilisation des milieux par des apports éoliens massifs sous forme de dunes non fixées, stérilisation par salure là où, en zone irriguée, l'équilibre bilan d'eau-bilan des sels est rompu.

350 kg de MS/ha en 1972-1973 et de 1039 kg de MS/ha en 1974-1975 (6); compte-tenu de cette variabilité intersaisonnière et interannuelle de la production végétale, on comprend les fluctuations périodiques des effectifs des troupeaux et la nécessité, pour exploiter cette production végétale primaire, de disposer de réserves fourragères de complément et donc de mettre en place « un aménagement pastoral sur des bases solides ». Notons que si le surpâturage est bien une des causes de la dégradation de la végétation, à l'inverse « on peut avancer l'hypothèse selon laquelle certaines espèces pourraient disparaître en l'absence de pâturage, qui réduit la surface foliaire à la fin du printemps, et donc la transpiration quand vient la saison sèche. On rejoint ici des problèmes de co-évolution entre systèmes pastoraux et animaux herbivores » (p. 300). A une mise en défense trop prolongée (plus de deux à trois ans) est préférable un pâturage léger, si possible en rotations ménageant des périodes de repos de la végétation; « ce pâturage stimule de jeunes repousses sur les plantes pérennes et favorise la germination des plantes annuelles ».

Dans une quatrième section sont présentées deux études de cas. D'abord une approche de la désertisation. « Sous le climat aride, le facteur limitant de la production étant surtout l'eau, c'est la diminution de l'aptitude à emmagasiner l'eau utile à la production végétale, qui peut être considérée comme l'un des critères les plus importants d'appréciation de la désertisation » (p. 235). Les critères de progression de la désertisation sont « la diminution de la capacité des sols de constituer des réserves en eau, l'augmentation du ruissellement, la baisse de la production végétale, même en année à forte pluviosité » (p. 388). Les causes de ce phénomène sont à nouveau précisées : surpâturage, mise en culture des sols de la steppe, éradication des espèces ligneuses. Une cartographie de la sensibilité à la désertisation du Sud devrait permettre d'orienter l'action des aménageurs et la pratique des pasteurs. Un modèle d'aménagement à dominante pastorale de la zone de Zougrata (80 000 ha) est proposé : au terme de 25 ans, la production consommée sur les parcours pourrait passer de 6 600 000 UF (7) à 9 100 000 UF et l'effectif de 18 400 UO (8) à 26 500 UO. Des moyens complémentaires sont envisagés par les auteurs : « la variabilité spatiale des précipitations doit amener à une réorganisation de la *transhumance* inter-régionale, comme c'était la règle autrefois; des dispositions doivent être prises pour permettre l'abattage des animaux et le stockage de la viande en cas de sécheresse prolongée »...

Nous touchons ici à un aspect du problème de l'aménagement que l'écologue et le pédologue ne maîtrisent pas. Les auteurs de cette thèse reconnaissent eux-mêmes clairement les limites d'une étude trop strictement pédo-écologique (p. 405). D'autres données, de politique d'aménagement du territoire par exemple, ou de politique tout court, doivent être intégrées, faute de quoi les « meilleurs » projets peuvent demeurer au fond des tiroirs administratifs. La zone de Zougrata fit d'ailleurs déjà, durant la décennie 60, l'objet d'un projet d'aménagement resté lettre morte et depuis la présente étude elle semble devoir s'orienter plutôt vers un aménagement agricole (agriculture en sec valorisant les eaux de ruissellement), traversée de plus par une ligne de chemin de fer (Gafsa-Gabès) et récemment urbanisée (élévation de la partie nord de la délégation d'El Hamma au rang de délégation indépendante) (9).

P.R.B.

(6) Outre le climat et les sols, la production végétale est aussi liée à l'efficacité du matériel végétal sélectionné au cours des siècles, le plus souvent involontairement par l'homme.

(7) U.F. = Unité Fourragère : équivalent énergétique d'un kilo d'orge.

(8) U.O. = Unité Ovine : une Unité Ovine est composée d'une brebis, de son produit, d'un 1/25 de bélier, de 1/5 d'antenaïse et d'un 1/100 d'antenaïse. Dans le Sud tunisien, en élevage traditionnel, une UO a des besoins énergétiques annuels de 350 UF.

(9) Pour plus de détails sur les problèmes sociologiques de l'aménagement pastoral dans cette zone, on peut lire : P.R. BADUEL, « L'intégration nationale de pasteurs pré-sahariens (sud-tunisien) », in *Enjeux sahariens*, Editions du CNRS, Paris, 1984.

2) PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ZAIM (Fouad) et ZAKAR (Abdelkrim). — *Politiques régionales et locales au Maroc, Essai sur les mutations des modalités et des mécanismes de contrôle de l'espace*. Thèse de 3^e cycle, IREP, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1982, 445 p.

Pourquoi, à partir des années 1970, les autorités marocaines portent-elles un intérêt aussi grand à la régionalisation et à la rénovation des pouvoirs locaux ? Quels furent : le contexte (politique surtout), les mobiles (affichés ou réels) et les résultats (escomptés ou pervers) de cette politique ? Telles sont les questions abordées dans cette thèse.

S'inspirant de façon dominante du marxisme (et surtout de Gramsci) mais exploitant également des théoriciens d'autres obédiences, les auteurs fondent leurs analyses sur une bibliographie « marocaine » et générale très fournie.

A l'origine de la politique de régionalisation marocaine se trouve, selon les auteurs, un triple constat des autorités : 1) l'écart du niveau de consommation des villes et des campagnes augmente considérablement entre 1960 et 1974, l'exode rural s'accélère, les villes s'accroissent démesurément, les luttes urbaines se profilent dangereusement à l'horizon (Casablanca 1965, ...); 2) la crise politique est ouverte (tentative de coup d'Etat de juillet 1971 et août 1972, événements de mars 1973, décolonisation du Sahara Occidental...), il faut créer les conditions d'une large adhésion populaire à la monarchie (la Marche verte y contribuant mais ne suffisant pas); 3) la monarchie, devant les fissures de la société rurale traditionnelle qui assurait son pouvoir, a besoin de mettre en place de nouvelles structures d'encadrement de la société civile.

Après l'indépendance, deux projets de société semblent s'affronter : celui de la monarchie et celui de l'Istiqlal. Pour l'Istiqlal et en particulier Mehdi Ben Barka, il faut associer davantage la société civile au pouvoir; l'organisation du territoire qui est préconisée vise à émanciper le pouvoir central de l'inféodation aux structures hiérarchiques anciennes. Tandis que la monarchie, face à la poussée de l'Istiqlal, ne peut s'assurer une position dominante qu'en s'appuyant précisément sur ces mêmes structures traditionnelles, oubliant après 1963 qu'elles avaient collaboré avec le Protectorat. La monarchie l'emporta. Dès lors, le pouvoir monarchique promut une organisation administrative du territoire en s'appuyant essentiellement sur les notables ruraux traditionnels. Cependant progressivement s'instaura une crise entre l'Etat et la société rurale. L'Etat revint sur l'ébauche de réforme agraire proposée par le premier ministre progressiste A. Brahim, encouragea les élites rurales à arrondir leur assiette foncière en prélevant directement sur les fonds des terres coloniales, etc. Par les choix économiques qu'il fit, l'Etat privilégia les *pôles de développement* (F. Perroux) qui furent en fait « des pôles de désarticulation, de dissolution et de développement du sous-développement », accentuant la différenciation des espaces régionaux au lieu de les réduire ». En milieu rural, l'Etat a privilégié une politique de barrages et le développement des périmètres irrigués, marginalisant ainsi davantage la petite paysannerie : sont donnés à preuve deux projets, le projet Sebou, qui profita fort, de par la volonté du Palais qui intervint directement, aux élites intermédiaires rurales, et le DERRO (Développement économique et rural du Rif occidental) qui débute en 1964; pour les auteurs « le Sebou et le DERRO sont, à la limite, dans deux régions géographiquement contiguës, deux volets d'un seul et unique projet; deux dimensions d'une politique régionale spatialement différenciée, héritée, mais surtout reconduite avec plus de détermination au lendemain de l'indépendance. La mise en œuvre du DERRO est en effet une condition préalable indispensable à la pleine rentabilité du projet Sebou »... Pour lutter contre le chômage et le sous-emploi rural, la marginalisation de certaines régions du territoire et aussi l'érosion (destruction annuelle de près de 60 000 ha de terres fertiles), l'Etat a lancé l'action de *Promotion nationale*; l'organisation en fut faite sous le contrôle direct du Palais, avec l'emploi d'anciens militaires et autres cadres entraînés à l'obéissance. Mais « après un freinage dans l'immédiat, la Promotion Nationale aboutira paradoxalement, à long terme, à intensifier l'exode rural et l'émigration. Elle a en effet contribué à déraciner et

à prolétarianiser les hommes sous-employés, à monétariser les rapports sociaux et à dissoudre les liens de solidarité sociale », avec à la clef l'émigration. Habib Attia constata la même situation résultant, en Tunisie, de la mise en œuvre, dans les années coopérativistes, des chantiers de chômage.

Dans une seconde partie les auteurs étudient les « mutations socio-économiques dans les campagnes et (les) manifestations de la crise des rapports entre Etat et société rurale ». L'un des facteurs majeurs des mutations, ce fut la politique foncière menée par l'Etat et qui (ici comme ailleurs : j'ai pu le constater en Tunisie) « ouvre une fêlure dans les solidarités qui soudaient les individus en un seul bloc, en un seul corps », rendant moins efficace pour l'Etat le recours aux *élites rurales intermédiaires* et donc le *contrôle social* qu'elles étaient censées exercer. L'introduction du rapport salarial est ici aussi un facteur important de changement social. L'Etat se donnant vocation à investir la totalité du champ social, il voulut de plus en plus contrôler, diriger; la même évolution se produisit ici comme en Tunisie (10), le résultat déjà relevé chez P. Pascon (11), c'est le vide social face à l'Etat, avec pour corollaire le développement des révoltes paysannes face à l'accentuation des disparités spatiales. Le résultat de la politique menée par l'Etat ne fut pas celui escompté, la crise de la société rurale s'est accentuée, le type de contrôle social que la monarchie avait voulu promouvoir avec les *élites intermédiaires rurales* a couru à sa faillite, l'Etat s'est trouvé dépourvu de relais. D'où la nécessité de créer de nouvelles structures et de substituer progressivement des agents directs de l'Etat massivement aux *élites intermédiaires rurales* devenues inopérantes.

C'est dans ce cadre-là qu'il faut penser, selon les auteurs, la politique de « réforme territoriale et communale » (II^e Partie). L'un des moyens de l'*aménagement du territoire* fut la mise en place d'un nouveau découpage territorial en sept *régions économiques*. Mais ces régions sont-elles toutes viables ? N'y-a-t-il pas trop d'inégalités entre régions et même intrarégionalement ? Le principe qui a présidé au découpage semble souffrir d'un vice redhibitoire : le pouvoir a voulu que chaque région (à l'exception de celle de Mekrès) ait un débouché maritime, « traduction spatiale d'un modèle de croissance qui demeure, presque exclusivement, orienté vers le développement des exportations traditionnelles de produits miniers, en particulier les phosphates mais aussi de produits agro-industriels, et aboutit à la formation de systèmes spatiaux isolés, directement rattachés à l'étranger par l'intermédiaire de la ville principale, centre d'exportation et d'importation... La liaison avec le marché international, l'« ouverture » des régions a prévalu sur les potentialités d'échanges et de complémentarité intra et inter-régionales ». Par ailleurs les régions et les Assemblées régionales n'ont jamais joué aucun rôle dans l'élaboration du Plan. Pour compenser la tendance spontanée des investissements à aller vers les pôles développés, le gouvernement a mis en place un *Fonds spécial pour le Développement régional* (1974) aux résultats plutôt incertains : « le FSDR apparaît en définitive comme le second volet d'une politique à double dimension : d'une part une politique économique globale d'appui aux concentrations (zoning en agriculture, « pôles » industriels...), d'autre part un fonds spécial d'urgence destiné à atténuer l'acuité des problèmes inhérents à l'existence de différenciations régionales prononcées ». Pour les auteurs, « la régionalisation apparaît beaucoup plus comme la traduction sur l'espace national, d'une intégration systématique du pays à la division internationale du travail ». Notions au passage que la Tunisie a mis en place en 1973 un *Programme de Développement Rural* (PDR) qui ressemble au FSDR marocain, avec des résultats comparables (12).

La régionalisation associée à la rénovation des communes ne s'est pas comme on aurait pu s'y attendre accompagnée d'une réduction des prérogatives ou même de la disparition de la *province*. En fait le nombre de provinces est passé de 19 (et 2 préfectures) en 1973 à 37 (et 6 préfectures) en 1981 : selon une très heureuse formule des auteurs,

(10) Voir pour la Tunisie : B. TEKARI, *Du cheikh à l'omdah*, CERP, Tunis.

(11) Voir mon CR de P. PASCON, *Etudes rurales, idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, SMER, Rabat, 1980, in AAN, 1980.

(12) Voir par exemple : A. BELHADI, « Le Programme de Développement rural », in *Revue tunisienne de Géographie* (7), Tunis, 198 , p. 10-45.

« l'Etat perfectionne son tamis territorial », le pouvoir des gouverneurs est renforcé, avec le nouveau découpage territorial se raffermir le pouvoir central.

Quant à la réforme communale de 1976, si elle a permis de déléguer des compétences du niveau central au niveau local, elle ne s'est pas accompagnée d'un accroissement des moyens; pis : l'Etat exerçant directement la tutelle financière sur les municipalités, celle-ci « autrefois accessoire en raison du rôle de « figuration » que jouaient les « élus » au niveau local devant la manifestation par excellence de l'emprise qu'exerce l'Etat sur les communes » est devenue un instrument principal de régulation. Au total, sous couvert officiel de renouveau du pouvoir local, on a en fait assisté à un « transfert de préoccupations, de responsabilités et de risques » de l'Etat aux communes, l'Etat ayant réussi à mettre en place une structure-tampon entre lui et les populations, une structure coupe-circuit, très heureuse en ces temps de montée des orages sociaux.

Pour les auteurs, la politique de l'Etat en matière de régionalisation et de pouvoir local a été plutôt un échec. L'idée qu'il faudrait pour tarir l'exode rural développer des « villes moyennes » et mettre en place de « *grands programmes de petits projets* » a récemment fait son apparition. Là encore comme ailleurs au Maghreb, l'Etat méditant sur ses échecs en matière de régionalisation, propose de nouvelles solutions, mais toujours articulées autour de pôles urbains (13).

Telle est cette thèse particulièrement dense et bien menée. Peut-être les auteurs auraient-ils pu, par une comparaison avec les questions de planification, de régionalisation et de communalisation avec les autres pays du Maghreb (comme je m'y suis efforcé en montrant ce qui se faisait dans la même période en Tunisie, et nous allons voir ce qu'il en était en Algérie en rendant compte de l'ouvrage de M.T. Nadir), relativiser leurs analyses. Peut-être eussent-ils dû également tenir compte (et leur connaissance de la littérature sur ce sujet citée en bibliographie (14) et exploitée théoriquement était là pour les y aider) que d'autres pays, développés cette fois, connaissaient alors et connaissent encore des politiques de régionalisation et de graves mécomptes. Mais ces restrictions faites — qui posent d'incontestables problèmes théoriques — le travail de Zaim et Zakar est particulièrement intéressant.

P.R.B.

NADIR (Mohamed Tayeb), *L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977*, OPU, Alger, 1982, 598 p.

L'intérêt de cet ouvrage est double : il apporte une contribution à la réflexion sur la planification algérienne en général et la place qu'y tient en particulier l'agriculture, mais aussi sur les rapports entre Etat et Société civile, en étudiant la manière dont est élaboré puis exécuté le Plan. A ce titre, il rejoint les préoccupations de F. Zaim et A. Zakar. D'où la question de savoir si ces rapports sont différents quand on passe d'un Etat monarcho-capitaliste à un Etat islamo-socialiste. En d'autres termes, la nature du régime politique influe-t-elle fondamentalement sur les rapports de l'Etat à la société civile, ou bien le degré d'évolution des forces productives est-il plus décisif que la nature du régime, et commande-t-il, au-delà des apparences, les actions de l'Etat ? Ce qui renvoie également à s'interroger sur la nature de l'Etat dans les « sociétés dépendantes » (A. Touraine) par delà les proclamations d'allégeance idéologique.

L'ouvrage se décompose en deux parties :

1^{re} partie : planification générale et planification agricole (p. 14-314).

2^e partie : la planification agricole et l'entreprise dans l'agriculture (p. 315-571).

(13) Solution proposée avec des variantes de taille pour la Tunisie par : H. DLALA, « Développement économique et action régionale en Tunisie » in *Revue tunisienne de géographie* (6), Tunis, 1980, p. 67-85.

(14) Leur dette à l'égard de l'ouvrage de Renaud DULONG, *Les régions, l'Etat et la Société locale* (Paris, PUF, 1978, 245 p.) en particulier, semble importante.

La nécessité d'une planification est apparue « à partir du moment où l'option d'une croissance accélérée et soutenue (fut) prise et le recours à un effort énorme d'investissement, impliquant l'austérité, décidé ». En Février 1966 était adoptée *La stratégie globale du développement pour la décennie 1967-1977* et étaient définies des perspectives septennales (1967-1973). D'où la mise sur pied du premier plan triennal (1967-1969) et des deux premiers plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977). Deux piliers à cette stratégie : a) « une industrialisation solide capable de jouer pleinement son rôle de multiplicateur d'emploi »; b) « une agriculture restructurée et productive capable de répondre aux besoins alimentaires d'une population rapidement croissante » (*La stratégie globale...*).

Pour parvenir à ce résultat, il fallait augmenter les capacités de production « par un effort énorme d'investissement judicieusement réparti » entre les secteurs et les régions. En premier lieu. Ensuite, compte tenu qu'avec les nationalisations la part du secteur public économique avait augmenté considérablement et qu'en conséquence on assistait à une extension rapide du champ de la planification, il fallait qu'évoluassent les méthodes de la planification. Trois principes furent adoptés qui eussent dû permettre de parvenir à cette fin : la décentralisation du processus de planification, la démocratisation du plan et le respect de la discipline du plan. La décentralisation devait se faire, grâce à la promulgation du Code de la wilaya et du Code communal, par un transfert de certaines tâches de planification du niveau central au niveau local. Quant à la démocratisation du Plan, elle supposait bien entendu une véritable réforme institutionnelle décentralisatrice et une large autonomie des entreprises. Nous rencontrons ainsi tous les éléments du problème débattu dans la thèse précédente : répartition sectorielle et spatiale des options de développement, décentralisation, régionalisation, communalisation. Le régime socialiste algérien, avec ses faiblesses spécifiques bien sûr, a-t-il réussi là où le régime monarchique marocain a échoué ?

L'auteur fait son bilan plan par plan. Le premier plan, triennal, n'a certainement pas été un véritable plan, mais au cours de son exécution on a assisté à l'élargissement du champ de la planification, à l'extension du domaine public et de son contrôle sur les activités économiques, à « la mise sur pied, sous forme de Sociétés Nationales et Offices, d'instruments économiques dotés d'un pouvoir de contrôle partiel ou total, selon le cas, d'une ou plusieurs activités économiques de production de biens ou de services ». Son élaboration fut l'affaire du pouvoir central. La régionalisation du plan se résuma surtout en des mesures de correction des inégalités grâce à des « programmes spéciaux » au profit de cinq wilayate défavorisées : est-ce fondamentalement différent des PDR tunisiens et FDCR marocain ? Durant le premier plan quinquennal (1970-1973) interviennent des réformes importantes : mise sur pied de la nouvelle organisation administrative au niveau des wilayate et des communes, avec des Assemblées Populaires; lancement de la Révolution Agraire; début d'application de la « Gestion Socialiste des Entreprises »; nationalisation des ressources du sous-sol; et enfin création d'un secrétariat d'Etat au Plan (SEP). Les résultats ? La décentralisation fut plus formelle que réelle : le plan fut préparé au niveau central, les wilayate eurent seulement un avis à donner, les communes ne furent pas consultées. La création du SEP renforça le poids de l'Etat et de la bureaucratie. Les « programmes spéciaux » passèrent de cinq à huit. Ainsi ce plan n'atteignit pas le but qu'il s'était fixé, et assista-t-on plutôt à une accentuation « des déséquilibres que la stratégie du développement se fixait (pour but) de corriger ». Le bilan qui est dressé à propos du deuxième plan quadriennal n'est pas moins négatif : l'impression qui domine est qu'avec l'extension du champ de la planification et l'accroissement de la masse des données à exploiter le SEP s'est trouvé de plus en plus inopérant dans le même temps où il cherchait à exercer son pouvoir sans partage par rapport à d'autres instances (ministères spécialisés, entreprises, wilayate, communes...). Au total « par ses procédures inadaptées, (le SEP) est devenu un élément de blocage, un frein au développement et une cause de démobilitation des énergies concentrées dans tous les secteurs et aux différents échelons ». Les projets de « plan communal » et de « plan d'entreprise » n'ont pas abouti « à cause de l'absence de volonté réelle de décentralisation et de démocratisation du plan de la part des Administrations Centrales et des Sociétés Nationales ».

L'auteur dresse alors un bilan des résultats économiques de la planification de la décennie 1967-1977. S'agissant de l'agriculture, qui constitue le cœur des préoccupations de cet ouvrage, l'auteur d'emblée constate que c'est le seul secteur à avoir connu en dix ans une forte chute de sa part dans la PIB, puisque celle-ci est passée de 13 % à 8 %, la croissance de la production agricole ayant été de 17 % alors que celle de l'industrie fut de 158 %. Cela ne peut étonner quand on voit quelle fut la part réservée à l'agriculture dans les différents plans. On sait qu'a sévi ici encore plus qu'ailleurs le modèle de développement de G. de Bernis des « industries industrialisantes ». Dans cette perspective, l'agriculture devait à la fois contenir l'exode rural, fournir à l'industrie des matières premières à bas prix et constituer un marché pour ses produits. En conséquence, l'effort fut concentré sur l'industrialisation : la part des investissements prévus par les plans successifs pour l'agriculture seule fut de 14, 10 et 11 % de l'investissement global ; la part effectivement accordée de 7, 8 et 5 %, dans le même temps où l'accordé au secteur industriel, hydrocarbures inclus, fut toujours supérieur à ce qui avait été prévu. Quant au taux de réalisation final, il est allé en s'améliorant pour l'industrie, et en se dégradant pour l'agriculture, ceci étant dû à la fois à la mauvaise préparation des projets mais aussi à l'absence d'assistance technique qui alla pour 94,4 % à l'industrie et pour 0,3 % à l'agriculture ! Conclusion de l'auteur : « la planification et les plans, par leurs contenus, ont sacrifié l'agriculture ».

Mais comment la planification agricole eut-elle pu réussir compte-tenu des méthodes employées ? Les statistiques sur lesquelles a travaillé le planificateur étaient très limitées et peu fiables ; la connaissance du milieu fut donc très insuffisante. Quant au secteur privé dont on sait l'importance encore aujourd'hui il était très largement inconnu. La manière dont on a procédé pour recueillir ces données, et notamment l'absence de consultation réelle des intéressés, ne pouvait pas amener à de meilleurs résultats même pour le second plan quadriennal, celui pour lequel les meilleures chances étaient réunies. Certes, on a essayé, dans ce dernier plan, d'affiner les actions de planification ; on a ainsi défini, comme au Maroc, des « zones de potentialités » (au nombre de sept : une zone de périmètres irrigués, trois zones de plaines à pluviométrie différente, une zone de steppe, une zone de montagne, une zone saharienne) puis des « opérations intégrant l'ensemble des actions élémentaires nécessaires à la réalisation d'un objectif de production déterminé, à partir des ressources naturelles, humaines et structurelles de telle ou telle zone de potentialités ». Mais rien de tout cela n'est allé jusqu'au bout, l'organe central de planification ayant repris directement tout en main sans discernement des particularités des secteurs économiques. L'agriculture est ainsi la grande sacrifiée des plans de développement, et les résultats sont à la mesure de ces choix : une dépendance alimentaire plus grande, une chute des exportations agricoles. L'échec est en partie dû en outre à l'ambiguïté des objectifs : l'auteur écrit quelques pages intéressantes (et pas seulement pour l'Algérie : on pourrait en écrire tout autant de la Tunisie) sur la notion d'autosuffisance alimentaire et des moyens d'y atteindre : ainsi de l'appel à des sociétés américaines pour construire de véritables ranches (El Khemis, Annaba) avec importation de vaches européennes ou canadiennes (au détriment de la valorisation des races locales) et de l'alimentation nécessaire (en l'absence de prévision d'une production fourragère notamment localement). Total : « l'idée d'autosuffisance alimentaire, équivoque et trompeuse, a en fait brouillé l'ordre des priorités en agriculture. Elle a servi de prétexte pour entreprendre des actions injustifiables et détourné une part des moyens et des efforts accordés au développement de l'agriculture, vers la poursuite de buts irréalisables ou secondaires ». Dans une seconde partie, l'auteur étudie la planification dans son rapport à l'entreprise, pour l'essentiel les conclusions rejoignent celles d'autres auteurs, et notamment S. Bedrani (voir mon compte rendu de l'ouvrage de cet auteur in *AAN*, 1981, p. 1155-1158).

Quant on ferme ce livre sur le bilan de la planification en Algérie, sur son fonctionnement dans sa conception aussi bien que dans son exécution (et l'analyse du fonctionnement de l'entreprise qui est présentée en secteur autogéré ou de la révolution agraire accentue l'impression d'ensemble), on ne peut que constater les mêmes difficultés qu'au Maroc, dûes pour l'essentiel moins à la nature idéologique du régime qu'à celle d'un Etat dans les deux cas jacobin, qui n'admet que formellement, verbalement, une décentralisation régionale et locale, sans parler de la démocratisation.

BEN AISSA (Mohamed Salah). — *Les expériences algériennes et tunisiennes de planification (choix politiques et modèles de planification)*. Thèse d'Etat en Droit, Faculté de Droit et des Sciences économiques, Tunis, 1982, 726 p.

Le travail de M.S. Ben Aissa permet de compléter l'analyse des problèmes de planification et de régionalisation que les deux précédents ouvrages centraient l'un sur le Maroc, l'autre sur l'Algérie, par comparaison entre les deux expériences algérienne et tunisienne.

Dans une première partie, l'auteur analyse l'« évolution des conceptions actuelles sur la planification ». Il a fallu attendre 1962 pour le premier plan (triennal : 1962-1964) tunisien et 1967 pour le premier plan (triennal : 1967-1969) algérien, la période allant des Indépendances aux premiers plans ayant été consacrée dans les deux pays à la consolidation des structures de l'Etat qui connaissait alors de grandes incertitudes (opposition youssefiste, complot de 1962, normalisation syndicale en Tunisie; expérience autogestionnaire du régime Ben Bella et « redressement révolutionnaire » de 1965 en Algérie).

En Tunisie, l'apparition de la planification fut en définitive l'expression d'un « compromis problématique » entre deux tendances divisant les élites politiques et syndicales de sensibilité socialiste du secrétaire de la centrale syndicale limogé, A. Ben Salah. L'alliance de deux courants et de deux hommes dura jusqu'au « volte-face » du Président en 1969. L'idée planificatrice ne disparut pas pour autant, mais d'impérative devint indicative, « à la française », et demeure encore aujourd'hui la doctrine officielle du régime bourguibien.

En Algérie, l'avènement de la planification a accompagné la prise du pouvoir par le groupe militaro-étatique, en réaction contre l'ancien régime autogestionnaire.

La planification était indissociable chez le Président Boumedienne d'une certaine conception de l'Etat qu'il s'agissait de construire en partant de la base, par l'institution de structures administratives locales et régionales, avec une large décentralisation et l'élection d'assemblées populaires tant au plan territorial (communes, wilayate) que de l'entreprise (Gestion Socialiste des Entreprises) (15). L'objectif était clair : il s'agissait de consolider l'emprise de l'Etat, et particulièrement de l'administration économique à tous les niveaux : entreprise, commune, région. Cet objectif était-il si différent de celui de l'Etat marocain ? L'idée de planification en Algérie fut ainsi très explicitement associée à la construction de l'Etat et à la vision de son rôle avec élimination progressive des « moudjahidines » et ascension des technocrates. La planification conforta de cette façon à la fois le pouvoir politique dominé par les militaires et le pouvoir des technocrates, les opposants au régime allant jusqu'à écrire que « la fonction essentielle du Plan [a été] de consolider la bourgeoisie d'Etat ».

Les politiques des deux pays ont progressivement conduit à des modèles de planification divergents sur de nombreux points essentiels de la vie économique et politique. Ainsi quant à la place du secteur privé dans la planification. Pour les dirigeants tunisiens « l'Etat peut avoir l'initiative de la Planification sans que tout lui appartienne : Planification, collectivisation et propriété publique ne sont pas liées indissolublement » (H. Nouira). En Algérie le secteur privé est au contraire suspect, d'où la distinction entre « propriété privée exploiteuse » et « propriété privée non-exploiteuse » (Charte d'Alger, 1964) celle-ci étant intégrée à la nouvelle organisation sociale; mais au-delà de la théorie, l'auteur relève que le rôle du secteur privé dans la réalisation du plan est très imprécis. La divergence entre les deux modèles porte aussi sur le caractère « socialiste », « directif » et « impératif » de la planification algérienne et la composition (« à la française ») entre planification et marché, planification et « contrats de progrès » en Tunisie.

(15) Voir sur ces aspects, la présentation du livre de M.T. NADIR ci-avant.

Dans la deuxième partie, l'auteur passe de l'idéologie à la pratique de la planification dans les deux pays. Il examine d'abord le processus d'élaboration du Plan suivi ici et là. Il constate que les grandes orientations du Plan sont définies dans chaque cas par les « techniciens » et le gouvernement. Certes en Algérie d'autres structures de consultation (APW, APC, GSE) sont plus clairement définies qu'en Tunisie, mais ne sont pas encore effectivement associées. En Algérie comme en Tunisie, le grand absent de cette étape est le parlement. Si dans la phase finale la volonté parlementaire est associée au processus de planification avec des nuances importantes (pouvoir d'adoption en Algérie, pouvoir d'approbation en Tunisie), « son vote, d'intensité variable d'un cas à l'autre, reste toujours de portée limitée en ce sens que, dans les deux pays, la loi, par laquelle se prononce le Parlement, ne reprend pas totalement le texte du Plan; ce dernier reste annexé à la loi votée, soit entièrement comme en Tunisie, soit partiellement comme en Algérie ». Au total, « la décentralisation de ce processus et sa démocratisation restent plutôt des slogans que des réalités ».

S'ouvre alors un important chapitre sur l'exécution du Plan par les différents acteurs : administrations (centrale, régionale, locale) et entreprises (publiques et privées). S'agissant de la réalisation du plan par l'administration centrale, l'auteur constate que « finalement les deux expériences algérienne et tunisienne se rejoignent non seulement au niveau de la programmation budgétaire des projets des administrations centrales mais aussi au niveau des techniques budgétaires d'articulation du Plan et du Budget ». Les « restes à réaliser » sont importants dans les deux pays, mais posent plus de problème dans un pays comme l'Algérie où le Plan est impératif et où ces restes atteignaient en 1979 environ la moitié des autorisations de programmes financés sur concours définitifs. Cette sous-consommation des crédits de paiement tant en Algérie qu'en Tunisie provient du retard dans l'exécution des travaux auxquels ils se rapportent. Lorsque des marchés sont conclus mais non achevés à la fin d'un Plan déterminé, les crédits qui permettront de les achever devront être pris sur les budgets des années couvertes par le Plan suivant. Ainsi « les dettes nées avec un Plan sont réglées sur les crédits de paiement des années du Plan qui lui succède... L'existence de ces contraintes de paiement affaiblit considérablement les possibilités de financement de projets nouveaux. Obérant les crédits budgétaires des années suivantes elles diminuent objectivement le pouvoir de lancer de nouvelles actions ». On assiste à une réévaluation constante des coûts des projets inscrits au Plan, si bien que l'enveloppe financière initialement prévue au Plan peut avoir été dans certains secteurs entièrement consommée sans que les objectifs complets du Plan aient été atteints. Par ailleurs, une partie non négligeable des investissements prévus par le Plan concerne des projets insuffisamment étudiés ou non encore identifiés au moment de son élaboration, pour lesquels la maîtrise des coûts est encore plus incertaine. Si bien que progressivement la conjoncture l'emporte sur le Plan, le Budget annuel modulant l'exécution du Plan d'année en année et le corrigeant en l'adaptant en fonction de l'équilibre financier de l'année, et ce dans les deux pays. D'où la conclusion de l'auteur : « au lieu de se comporter comme un « moniteur de conduite » pour tous les opérateurs économiques, l'Etat à travers son administration centrale, montre, par cette exécution budgétaire défectueuse du Plan, qu'il est lui-même mauvais planificateur », ce qui est plus grave pour l'Algérie que pour la Tunisie.

L'exécution du Plan par les administrations régionales et locales ne va pas non plus sans difficultés. La commune reste largement absente dans l'exécution du Plan, ou plus exactement les autorités communales dans l'un et l'autre cas n'ont pas été « responsabilisées ». Ainsi en Algérie, le wali conserve un droit de contrôle sur les conditions d'utilisation des crédits délégués au Président de l'APC. « Outre son aspect financier, la dépendance des communes vis-à-vis du centre s'étend au plan des moyens techniques de réalisation... On assiste donc à une véritable *satellisation* des communes par rapport à une administration aussi envahissante que nécessaire ». La situation est-elle si différente que celle dénoncée pour le Maroc ? Quant à la réalisation du Plan par les administrations régionales (gouvernorat en Tunisie, wilaya en Algérie) elle souffre pour l'essentiel d'une trop forte concentration des pouvoirs entre les mains du représentant régional du pouvoir central (RRPC), les assemblées régionales ayant été dans les deux pays cantonnées dans

des attributions secondaires s'agissant du plan. Mais si le gouverneur dans les deux cas est l'organe-pivot dans la région, et s'il a barre sur les représentants régionaux des autres ministères, il ne trouve pas en ceux-ci des interlocuteurs valables, si bien qu'à l'échelle régionale « les démarches sectorielles continuent à prévaloir sur la démarche planifiée, globaliste par essence ». Le RRPC ne bénéficie pas pas ailleurs de tous les moyens de financement souhaités, la déconcentration étant insuffisante. Quant aux Plans régionaux d'urgence que connaissent les deux pays (PDR en Tunisie, « Projets spéciaux » en Algérie), leur efficacité est faible (16). Au total pour l'auteur il faut une intégration plus poussée entre la planification et l'aménagement du territoire qui doivent aller absolument de pair. La Région, produit de la planification et de l'aménagement du territoire, devrait permettre dans les deux pays une implantation plus équilibrée et rationnelle des projets publics nationaux sur le territoire du pays. Ainsi force est de constater que l'élément espace est de plus en plus pris en considération dans l'exécution du Plan.

Si des administrations nous passons aux entreprises publiques, qu'en est-il de l'exécution du Plan ? Pour articuler planification nationale et planification des entreprises publiques, la Tunisie a proposé la formule des « contrats de programme » directement inspirés du rapport Nora en France, et l'Algérie le « plan d'entreprise » et les « contrats de planification ». L'Etat au total contrôle mal les entreprises publiques. Il contrôle mal les investissements. La procédure d'*individualisation* sous l'autorité de l'Organe central de planification ne résiste pas en Algérie à l'action de certains ministères très puissants, tel le ministère de l'Industrie qui en était venu à ordonner certains projets ne figurant pas dans la nomenclature annuelle des investissements élaborée par l'OCP. Pis : « les démarches anti-planificatrices des entreprises publiques... offrent aux sociétés étrangères, parties à ces contrats d'équipement, une chance inouïe d'imposer leurs procédés technologiques en dominant, notamment par la formule du *clé en main* toutes les phases de réalisation du projet, « déresponsabilisant » presque totalement l'entreprise publique algérienne ». En Tunisie, la tutelle technique du Ministère du Plan est inconsistante. Au total, l'entreprise publique reste faiblement soumise au Plan.

Quant à l'exécution du Plan par l'entreprise privée, point n'est besoin de faire un grand effort d'imagination, au vu des réticences de l'entreprise publique, pour comprendre qu'elle a plus tendance à exploiter les défauts de l'entreprise publique qu'à respecter le Plan : « Forts de la domination qu'ils exercent sur le réseau commercial de distribution et plus proches du marché que l'entreprise publique de production, les intermédiaires grossistes et semi-grossistes privés en arrivent à imposer pratiquement la catégorie de production *vendable* ». Le secteur privé en est ainsi arrivé à dérégler la planification socialiste, les rapports marchands contrecarrant les rapports planifiés. A la différence de l'Algérie, la Tunisie a favorisé depuis les années 70 l'entreprise privée, lui assignant comme rôle de contribuer à l'effort de résorption notamment des inégalités régionales; une loi du 23 juin 1981 « portant encouragement aux investissements dans les industries manufacturières et à la décentralisation » incitait les promoteurs privés à s'aventurer dans les régions démunies. Malgré ces divers encouragements substantiels les promoteurs privés ont continué à investir en zone côtière développée. Ainsi, en comparant les deux modèles de planification non au niveau des idéologies, mais dans des résultats, est-on obligé, selon l'auteur, de constater la proximité des pratiques. C'est d'ailleurs là une conclusion générale de l'auteur que les deux expériences de planification convergent en dépit des idéologies, l'évolution de l'Algérie lui laissant pressentir même une convergence des modèles, en direction du modèle tunisien bien sûr.

Tel est l'essentiel de ce fort ouvrage très bien conduit, qui, s'il ignore la pratique marocaine, manifeste une bonne connaissance de la planification française et des pays socialistes. Une thèse très solide théoriquement et empiriquement et ne manquant pas de courage dans ses analyses.

Pierre Robert BADUEL

(16) Faut-il rappeler que pour le Maroc, il n'en est pas autrement ? Voir le CR de ZAIM et ZAKAR ci-avant.

V. — HISTOIRE *

ABDERRAHIM (Abderahman Abderrahim). — *al Maghribi fi misr fi'l 'asr al-'utmàni (1517-1798)*. [Les Maghrébins en Egypte à l'époque ottomane (1517-1798)]. — Tunis, Revue d'Histoire Maghrébine, Office des Publications universitaires d'Alger, 1982, 208 p., bibliographie, index.

L'ouvrage de Abderrahim A.A. se compose de deux parties : une série d'études concernant les Maghrébins en Egypte dans leurs relations avec les Egyptiens, et une partie constituée de documents d'archives que l'auteur a collectés à partir des dossiers de tribunaux du Caire ou d'Alexandrie (pp. 129-186), soit 59 documents dont le trait commun est qu'ils concernent tous des Maghrébins, même si les documents eux-mêmes sont d'intérêt inégal.

C'est pourtant à partir de ces archives que l'auteur nous présente une série d'études fort intéressantes à travers lesquelles il nous dit toute l'importance, et à tous les niveaux de la vie économique, politique, sociale ou culturelle, acquise par l'émigration maghrébine en Egypte à l'époque ottomane, même si l'auteur situe les débuts de cette émigration avant cette période.

Ce travail de Abderrahim A.A. est une contribution importante à l'histoire économique et sociale de l'Egypte qui vient ainsi s'ajouter à d'autres travaux dont nous ne citerons que ceux d'André Raymond et notamment ses *Artisans et Commerçants au Caire au XVIII^e siècle* (1) qui ont ouvert la voie à des recherches aussi fructueuses que celle de M. Abderrahim.

Noureddine SRAIEB

ABDESSELEM (Ahmed) et HADDAD (Hassine). — *Inventaire analytique des archives de Khéreddine*. Tunis, Université de Tunis, CERES, Série Bibliographie et Documentation n° 2, 1982, bilingue, 36 p. + 340 p., index.

Cet ouvrage rassemble des documents relatifs à Khéreddine ou conservés par lui, jusque là inédits et gardés par M. Mohamed Salah Mzali dont les travaux sur Khéreddine, en collaboration avec Jean Pignon sont assez largement connus pour que nous y revenions ici. Il ne s'agit pas de reproduction intégrale de ces documents dans le présent ouvrage, le souci des auteurs étant de les recenser, d'en donner un résumé facilitant ainsi le travail des chercheurs qui pourraient dorénavant disposer des doubles photocopiés des documents cités au Centre d'Etudes et de Recherches économiques et sociales de Tunis. La diversité des documents recensés et leur contenu résumé par les auteurs de l'ouvrage montrent tout l'intérêt que constitue cet inventaire analytique pour les chercheurs historiens, auxquels A. Abdesselem et H. Haddad offrent là un instrument de travail précieux qui ne contient pas moins de 317 documents en langue arabe auxquels il faut ajouter 53 lettres de Roustoum à Khéreddine, 81 documents de Joseph Ruffo à Khéreddine et 66 autres documents émanant de Elios, Bayram IV et Bayram V. Quatre index diversifiés complètent un ouvrage dont nous ne saurons assez dire l'utilité qu'il présente.

Noureddine SRAIEB

* Rubrique réalisée sous la coordination de N. SRAIEB.

(1) Damas, 1973-1974, 2 col. 920 p.

TIMOUMI (Hédi). — *an-Nasât as-Suhyûni bi Tûnis bayna 1897 wa 1948*. [L'activité sioniste en Tunisie entre 1897 et 1948]. Préface de Mahmoud Darnich, Sfax, Coopé, 1982, 212 p., index.

L'ouvrage de Hédi Timoumi retrace en six chapitres les phases successives qu'a subies le mouvement sioniste en Tunisie de 1897, date de sa naissance mais aussi celle du 1^{er} Congrès International Juif en Suisse, à 1948, date à laquelle l'Etat d'Israël est reconnu, après la guerre, par les grandes puissances et l'ONU.

Le long de son étude l'auteur a essayé, en y réussissant bien, d'intégrer le mouvement sioniste en Tunisie dans le contexte national et international, nous permettant ainsi de mieux comprendre l'importance, les raisons du succès ou de l'échec et l'impact du mouvement sioniste sur la communauté juive de Tunisie, pris dans son contexte où les Juifs n'ont pas été traités de la même manière que dans les pays d'Europe Occidentale ou de l'Est, où la politique des autorités coloniales à son égard n'était pas toujours très nette, celles-ci utilisant cette communauté comme force d'appoint contre le nationalisme tunisien tout en craignant l'hégémonie de l'élément juif auquel elles refusent la naturalisation en masse à l'inverse de l'Algérie. Timoumi n'omet pas, pour autant, une étude profonde de cette communauté dans les rapports entre ses membres (Livournais et Tunisiens, par exemple) dans sa condition et sa situation de classes et partant de sa position de classes, facteurs qui expliquent la diversité des organisations sionistes, leurs projets et leurs modes d'actions différents que l'auteur nous décrit scrupuleusement et dans le détail. Il semble se dégager, dans la prolifération des groupements sionistes, deux tendances dominantes appartenant l'une au sionisme général, laïc et au sionisme révisionniste plutôt religieux voire intégriste. Timoumi a exposé dans le détail les programmes, le recrutement et l'activité de ces organisations insistant sur les divergences idéologiques et même les conflits qui les opposèrent jusqu'à la guerre. Il signala également les conflits qui opposèrent les sionistes aux Musulmans tunisiens ou aux fascistes français ou italiens sans négliger les mesures prises par le régime de Vichy à l'encontre des Juifs, ce qui renforça les organisations sionistes qui n'avaient pas eu jusque là l'audience qu'elles escomptaient auprès de la communauté juive de Tunisie à laquelle même le mouvement sioniste international n'attachait pas grande importance.

Les mouvements politiques tunisiens ne sont pas restés indifférents à la question et leurs positions nuancées ont été clairement décrites par H. Timoumi qui remarque notamment la constance de la position du Néo-Destour et de son Président Bourguiba à propos de la question palestinienne qui explique ses positions postérieures et plus récentes à l'égard de ce même problème où une nette distinction est faite entre les Juifs tunisiens, membres de la nation tunisienne et l'occupation de la Palestine, problème colonial qui exige la solidarité de la Tunisie en tant que pays arabe.

Nous n'avons certainement pas tout dit de ce que contient ce livre extrêmement dense, solidement documenté. Sans parti pris, honnête et rigoureusement scientifique, Hédi Timoumi nous livre là, outre ses réflexions, un outil supplémentaire pour l'étude de la communauté juive en Tunisie.

Noureddine SRAIEB

GUECHI (Fatima-Zohra). — *La presse algérienne de langue arabe de la fin de la seconde guerre mondiale au déclenchement de la Révolution de novembre 1954. Essai d'analyse de contenu*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris II, 394 p.

L'histoire de la presse est en train de devenir un des secteurs les plus dynamiques des études historiques en Algérie. Depuis, en effet, les articles pionniers de Ali Merad (1964) et de Claude Collot (1969), des travaux de qualité sont venu renouveler notre

connaissance de ce domaine d'étude (2). Et c'est bien dans ce cadre de renouvellement que s'inscrit la thèse de Fatima-Zohra Guechi dont l'intérêt est d'avoir pratiquement inauguré l'étude de la presse d'expression arabe durant cette remuante et décisive décennie 1946-1954. Dans les 23 titres de presse arabe qui paraissent durant cette décennie, F.Z. Guechi choisit d'étudier de près un échantillon de 5 d'entre eux (en réalité de 4 puisque d'*Al-Chu'ta* seuls 9 numéros ont pu être consultés), représentatifs des composantes du mouvement national : *Al-Bassâ'ir*, organe de l'Association des 'ulama, *Al-Jazâ'ir Al-Jadida*, organe du PCA, *Al-Maghrib Al-Arabi* et *Al-Manar* (3), organes du MTLD. Mais en réalité, dans les fiches techniques que F.Z. Guechi confectionne, sont présentés : 2 titres indépendants, 4 des 'ulama, 4 du MTLD, 1 du PCA, 2 de l'UDMA (qui sont en fait des tentatives), 5 du Cha'ikh Al-Uqbi et 2 inspirés par l'administration. Du point de vue de leurs conditions techniques et matérielles de production, tous ces titres, nous dit F.Z. Guechi, sont travaillés par la précarité qui fait de la majorité d'entre eux davantage des tentatives de presse qu'une presse réellement constituée. L'absence d'imprimeries modernes (4) donne à l'impression de ces titres une bien mauvaise qualité. Les difficultés financières dues à la faiblesse de la publicité et des tirages, les coûts du papier et de l'impression, leur cherté (5) en font une presse en crise permanente que malmènent saisies et poursuites judiciaires. Et pourtant, elle tourne si mal que, sur 10 titres, 3 ont vécu plus de huit ans, 2 entre deux et trois ans, 5 entre un et deux ans et pas moins de 6, moins de six mois. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un optimisme qui cadre mal avec la précarité de ses conditions de production; c'est qu'elle se sent investie d'une prophétique mission de guide de la Nation, de sauveur de la langue arabe et de la religion islamique, de défenseur des opprimés. Or, nouvelle surprise, cette presse qui prétend à l'imamat n'est pas faite par des hommes de métier mais par des militants, des sympathisants et les lecteurs eux-mêmes. Il n'y a pas, en effet, de véritables journalistes en dehors du talentueux mais combien déroutant Sa'ïd Az-Zahiri (6) et de l'infatigable Tawfîq Al-Madani qui participe à lui seul à la rédaction de 25 % de la surface écrite d'*Al-Bassâ'ir*.

Et de quoi parle cette presse ? C'est l'objet de la deuxième partie de la thèse de F.Z. Guechi. A vrai dire, elle est moins stimulante que la première car elle sacrifie au formalisme et à la coquetterie de la quantification que ne justifie ni démarche, ni problématique, mais le seul plaisir comptable. D'autre part l'invitation à laquelle convie le sous-titre déçoit vite car au lieu et place d'une analyse en termes de champs discursifs et de modes d'énonciation, l'invité rencontre des résumés thématiques classés par ordre d'importance. Il y apprend bien des choses sur le statut de l'Algérie, sur les problèmes de l'union du mouvement national ou sur l'unité maghrébine. Malheureusement, il faut bien convenir que le résumé ne peut dignement se prévaloir de quelque valeur heuristique. C'est pourquoi, l'historienne aurait dû être à l'occasion linguiste.

Houari TOUATI

(2) Citons :

- A. SAYF AL-ISLÂM, *Târîkh as-sahâfa fî-l-Jazâ'ir*, 3 vol. ; Alger, SNED, 1979, 1982.
- M. NÂCIR, *Al-Maqâla as-sahâfiya al-jazâ'iria min 1903 ila 1931* ; 2 vol., Alger, SNED, 1978.
- Z. IHADADEN, *L'Histoire de la presse « indigène » en Algérie des origines jusqu'en 1930*, Thèse 3^e cycle, Paris-II, 1978, 543 p. (sous presse à la SNED).

(3) Sous la responsabilité de M. GUANANACHE, la SNED a édité cette année la collection d'*Al-Manar*. Malheureusement la présentation de l'organe du MTLD faite par M. NÂCIR est refusée par la SNED pour de stupides considérations, semble-t-il politiques !

(4) En 1946, il n'y a que 5 imprimeries à Alger, 6 ou 7 en 1954.

(5) Toute proportion étant égale, leur prix unitaire de vente atteint le double de celui des journaux algériens faits en français.

(6) Ce pionnier de la presse, auteur de la première nouvelle algérienne en arabe (1925) est aussi poète. En 1931, il adhère à l'Association des 'ulama d'où il est exclu en 1937 à la suite de rivalités avec le cheikh Al-Ibrahimi. Il adhère au PCA et s'occupe de la page monde arabe dans *Oran Républicain* naissant. Dans l'après-guerre, il se rapproche du PPA — MTLD dont il finit par diriger ce journal *Al-Maghrib Al-Arabi*. Il connaît en 1957 un fin tragique, assassiné, semble-t-il, par le FLN.

HADJ (Messali). — *Mémoires*. Paris : J.C. Lattès. 1982, 319 p., photos, annexes.

Ecrire l'histoire est le crédo officiel. Nombreux sont les Algériens armés de leur plume qui tentent de restituer une part de vie mouvementée de la patrie algérienne.

La relative actualité du sujet oscille leur jugement entre l'apologie et la condamnation sans appel. N'est-il pas utile, avant de repenser l'histoire, d'écouter les acteurs et les témoins du moment ?

La compilation exhaustive des témoignages permet de dévider l'écheveau.

C'est ce qu'entreprend Djamilia Messali-Benkalfat en mettant à notre disposition les manuscrits de son père. Malheureusement la densité du manuscrit a amené l'éditeur à réduire les 6 000 pages à 249 pages couvrant les années 1898 à 1938.

Commercialisation oblige, le livre s'ouvre sur une courte préface de Ahmed Benbella. En des phrases lyriques l'ancien président traduit la vie de « Sid El Hadj » en un « acte de foi ». Le « nationalisme (...) irrigué par l'Islam » germe dans l'esprit de « Sid el Hadj » pour féconder l'Algérie.

Cette quête obstinée du père n'obscurcit-elle pas le jugement ?

Pour Ben Bella « il n'y a pas de réelle reconstruction sans moralisation de l'histoire ». Mais qu'en pense Messali Hadj ?

Pour narrer sa vie il emploie fréquemment l'imparfait et le passé-composé. Le choix des temps s'explique par la rédaction tardive des mémoires entreprises dans les années 1950.

D'entrée il s'affirme dans la différence à l'occupant. « Selon l'état-civil français, je suis né le 16 mai 1898 à Tlemcen, dans le département d'Oran de Hadj Ahmed Messali et de Fetma Sari Ali Hadj-Eddine ».

Son enfance ne s'écoule pas ainsi que le décrivent les romans des bibliothèques roses mais se forge face à l'Autre, l'Européen omni-présent.

Allant plus loin il rattache fièrement la suite de sa famille à la confrérie religieuse des Derkaouas dont « la philosophie simple (...) revient à dire qu'il faut combattre le mal et défendre le bien ».

L'enfance de Messali se situe aux franges de la misère.

Dans son dénuement il se heurte au bien-être quotidien de l'Autre.

Dès sa neuvième année il commence à travailler l'été chez un coiffeur. En alternance il fréquente l'école et mille métiers au gré des circonstances et de ses humeurs. Ce qu'il ressent confusément prend corps au contact des menus travaux. Les différences sociales, l'exploitation du patron l'amènent à réfléchir. Tout son être tend à déchirer le voile du *fatum* qui étouffe son peuple. L'occasion est fournie par la première guerre mondiale. A Bordeaux, il balbutie le langage politique à la lecture de *l'Humanité*. Démobilisé au grade de caporal il retourne au pays le cœur frais, l'esprit décidé. La réalité coloniale, le capitalisme algérien naissant enfanté par la grande guerre l'obligent à une colère étouffée. Nul n'est prophète en son pays. L'action reste impuissante sur un terreau stérile. « Un matin de mars 1922... (est) le jour le plus triste de (son) existence ». Sa mère meurt « soudainement d'une maladie inconnue ». Désormais plus rien ne le rattache. « Comme un arbre déraciné », au hall des arrivées de la gare de Lyon à Paris, il reçoit sur le visage la fraîcheur du mois d'octobre 1923.

Il est tentant d'y voir un hétéros balzacien. Beaucoup de choses l'en séparent. En premier lieu il est le Rastignac en exil.

Il se rend chez sa « seconde mère », Madame Couetoux, qu'il a connue enfant à Tlemcen. Il y rencontre une jeune lorraine, Emilie Busquant, vendeuse aux Magasins Réunis. Ils se marient « islamiquement, sans tambour, ni clairon ». Jusqu'à sa mort le 20 octobre 1953 elle sera la compagne fidèle et dévouée de tous les instants. Ils ont deux enfants Ali et Djanina. La chaleur affective du foyer l'encourage à persévérer dans la ligne qu'il s'est tracée. Il exerce divers métiers de misère.

Une pensée lancinante l'habite : l'action politique. En mai 1924 il fait la connaissance d'un quincaillier des halles membre du PCF, Hadj Ali Abdelkader qui est « très marqué par l'idéologie communiste, qu'il manie avec une grande dextérité; (mais) il est intelligent, bien élevé et bon vivant ». Vite « ils deviennent des amis, et même de très bons amis ».

Au contact de Hadj Ali Abdelkader, Messali acquiert ce qui lui manque, le sens de l'organisation, l'analyse politique. L'aspect social demeure rudimentaire. Il le réduit au binôme colon-colonisé. Son programme est étroitement distributif. Messali n'élabore à aucun moment un ensemble cohérent de revendications sociales précises et détaillées, encore moins une théorie. Il ramène tout à un mot clé : l'Indépendance.

Une foule de détails est fournie, souvent pour la première fois, permettant de corriger et compléter les interrogations sur l'itinéraire politique de Messali. Le livre retrace l'ascension politique de l'auteur et la célébrité qu'il atteint, au sein de communauté émigrée pour s'épanouir en Algérie. Deux faits retiennent l'attention : la fuite en Suisse et la prison. Pour échapper à l'arrestation Messali se réfugie à Genève du 19 janvier au 16 janvier 1936. De nouvelles habitudes se créent dans ce nouvel exil forcé. La plus marquante est la connaissance de l'Emir Chékib Arslan avec qui il se lie. Il s'établit « un contact permanent » entre les deux hommes. Messali lui porte « estime, ... confiance et ... admiration ». A ses yeux il est « le plus grand leader du monde arabe ». Il retourne à Paris persuadé d'avoir « amélioré sa vision politique de la situation ». L'autre aspect de sa vie et qui constituera bientôt l'enveloppe de son existence, est la prison. Il la fréquente assiduellement — à son corps défendant — et pour la première fois un premier novembre 1934 ! Dans les murs qui suppriment sa liberté s'achève ce livre mais en une fin porteuse d'espoir. « Vers le 10 avril 1938, ..., des gardiens de prison et des civils de l'administration pénitentiaire vinrent nous chercher pour nous conduire au quartier politique de la prison centrale de Maison-Carrée (...). C'était en effet une victoire pour la cause que nous défendions... ».

Trois post-faces suivent le témoignage. La première de Charles André Julien est descriptive; « dans la discussion... (Messali semblait) un homme de religion, disert et persuasif, (plutôt qu'un) polémiste fougueux ». Charles-Robert Ageron a le souci de la précision et rectifie les erreurs de Messali dans sa description de la genèse du Nationalisme algérien. Il revient à un ancien membre du FLN et conseiller à la présidence — de 1964 à 1965 — de Ben Bella de clore le livre, Mohamed Harbi. Il rejette la dénonciation du culte de la personnalité.

Pour Harbi elle est l'œuvre de ceux qui la pratiquent. Il s'attache à récuser « le réquisitoire contre Messali ordonné autour de quatre thèmes : culte de la personnalité, opposition à l'insurrection, division du mouvement national, et, enfin collaboration avec la France ».

Harbi détruit, analyse à l'appui, chacune de ces assertions.

« Les accusations contre Messali fonctionnèrent en s'appuyant sur un déni permanent de la réalité, sur l'occultation des faits » écrit Harbi au terme de son plaidoyer.

Messali peut être rapproché d'un autre personnage de l'histoire contemporaine de l'Algérie, Abd-El-Kader. Comme lui il ne mène pas à son terme la libération du pays. Ainsi que son illustre prédécesseur il lui est reproché d'avoir composé sinon trahi.

L'histoire immédiate est fille de l'excès de langage.

La polémique autour de Messali mérite une lecture du témoignage de sa vie.

Karim ROUINA *

* Université d'Oran.

VI. — HISTORIOGRAPHIE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Vingt ans après la fin de la guerre d'Algérie, son historiographie continue de s'accroître au même rythme : plus d'une dizaine de titres nouveaux cette année encore. On y retrouve l'habituelle moisson de témoignages militaires et civils, français et algériens. Mais la principale nouveauté est la publication de la première synthèse proprement historique due à des auteurs français.

Guy PERVILLE



DROZ (Bernard) et LEVER (Evelyne). — *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Le Seuil (collection Points-Histoire), 375 p.

Le livre de Bernard Droz et d'Evelyne Lever est, en effet, la première étude d'ensemble de nature proprement historique, publiée en France par des Français. Il doit ce caractère non seulement à la formation et aux titres de ses auteurs (l'un maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, l'autre ingénieur de recherches au CNRS), mais à leur projet et à leur méthode. Leur travail est fondé sur le dépouillement d'un large éventail de témoignages et de récits, et sur l'exploitation des résultats des principales recherches d'histoire et de sciences politiques effectuées en France et ailleurs, sources présentées dans une utile bibliographie. Il tend à fournir une première synthèse, aussi objective et dépassionnée que possible, sans prétendre apporter une vérité définitive avant l'ouverture des archives publiques. Ce projet a été largement réalisé, et le livre qui en est sorti vient combler une regrettable lacune. On peut le recommander pour une sérieuse initiation, en particulier aux enseignants du secondaire confrontés aux nouveaux programmes de terminale.

Bien entendu, cette volonté d'objectivité n'écarte pas le risque de choquer des convictions et des passions. Pas plus que les autres historiens qui ont réfléchi au problème algérien, les auteurs de ce livre n'imputent cette guerre à l'agression sournoise de la « subversion » communiste, ni ne croient que l'Algérie aurait pu rester française sans la « trahison » de quelques responsables. Ils situent les vraies responsabilités dans la politique coloniale menée pendant plus d'un siècle au nom de la France, à Alger et à Paris. Mais ils ne sont pas fermés à toutes les affirmations des partisans de l'Algérie française — notamment celles des militaires — et ils n'acceptent pas sans examen toutes celles du FLN. Cette attitude critique s'inspire de celle de Charles André Julien et de Charles Robert Ageron.

L'ouvrage suit un plan logique en trois parties (la genèse d'une guerre, et son évolution sous la IV^e et la V^e République), en combinant dans chacune l'étude des facteurs militaires, politiques, économiques et sociaux, en Algérie et en France. Il n'est pas possible de résumer ici les apports de ces chapitres si denses. Mais dans un travail aussi riche de faits précis et d'analyses pertinentes, on ne s'étonnera pas que certains points puissent être discutés.

Par exemple, Bernard Droz a raison d'estimer que l'intégration, reposant selon Jacques Soustelle sur le double postulat de la totale appartenance de l'Algérie à la France, et de son originalité culturelle, n'était pas qu'un « replâtrage de la vieille assimilation » (p. 71). Mais il eût été bon de préciser que la différence entre ces deux politiques portait

sur la méthode plutôt que sur le but. De même, la politique de Guy Mollet semblait bien reprendre l'intégration en se définissant par les deux principes de la « personnalité algérienne » et du maintien de « liens indissolubles » avec la France (p. 91); mais elle s'en distinguait en considérant l'Algérie comme une entité distincte, et en refusant de lui imposer son nouveau statut (sinon par la double impossibilité de l'assimilation et de l'indépendance). Peu évidente en 1956, cette évolution le devint en 1957, pendant la discussion du premier projet de « loi-cadre ». Contrairement à Bernard Droz, nous voyons une grande différence entre « un territoire et un département, une assemblée territoriale et un conseil général, un représentant de la République et un préfet » (p. 163), signifiant que le statut de l'Algérie devait s'inspirer de celui des « territoires d'outre-mer », orientés vers l'autonomie interne par la loi Defferre de 1956. Cette évolution vers le fédéralisme avait de quoi inquiéter les « ultras » et la droite, et leur faire regretter l'intégration.

De même, Evelyne Lever ne sert pas la crédibilité de ses analyses en laissant trop paraître sa réprobation envers les « activistes » civils et militaires et tout particulièrement envers les actions « criminelles » de l'OAS. Elle risque ainsi de laisser à certains lecteurs l'impression qu'elle juge des actes semblables suivant deux poids et deux mesures, en réservant la plus grande sévérité aux vaincus refusant leur défaite. On s'étonne également qu'elle attribue au seul Jean-Jacques Susini l'initiative des ultimes négociations entre « Algériens », en oubliant le rôle controversé de Jean Sarradet, dont les projets avaient provoqué une grave crise au sein de l'OAS en janvier 1962 (1).

La conclusion esquisse à grands traits le difficile « bilan d'une guerre », qui aurait gagné à être développé plus en détail, et sur certains points avec davantage de nuances. Le bilan des pertes humaines évite de cautionner le mythe du million (ou plus) de morts algériens, et s'en tient prudemment à « un chiffre gravitant autour de 500 000 morts », conforme aux estimations sérieuses des sources algériennes bien informées, mais largement supérieur à celle de Xavier Yacono (2). Celui du coût financier et économique de la guerre pose correctement les données du problème, du côté français seulement.

Celui des responsabilités politiques de la durée et de l'intensité du conflit est le plus délicat. Les auteurs distinguent à juste titre les capacités des deux régimes qui se sont succédés en France. Ils jugent sévèrement la « cécité » et le « manque de courage » de la plupart des dirigeants de la IV^e République. Mais s'il peut être vrai que ceux-ci ont laissé passer à trois reprises (en 1955 et 1956) l'occasion de traiter avec le FLN à meilleur compte qu'en 1961 et 1962, il s'agit-là d'une possibilité purement théorique. En réalité, la nature des institutions, la composition de l'Assemblée nationale et l'état de l'opinion publique française, en Algérie et en France, ne leur permettait pas, alors, d'accepter un compromis qui aurait fait courir au pays le risque d'une guerre civile ou d'une dictature. La IV^e République ne pouvait guère faire autre chose que ce qu'elle a fait. Même le général de Gaulle, qui croyait dès son retour au pouvoir l'indépendance tôt ou tard inévitable, ne pouvait faire table rase de tous les obstacles. Il dut les surmonter progressivement, et ne put éviter une guerre civile cruelle, quoique d'ampleur limitée. Parmi ces obstacles, les auteurs mentionnent brièvement les « exigences parfois déraisonnables » du GRPA, dont la prétention à représenter le peuple algérien n'allait pas de soi avant décembre 1960, et dont le terrorisme systématique a considérablement gêné jusqu'au 19 mars 1962 la recherche de la paix. Pourquoi donc leur accorder moins d'importance qu'à « l'intrusion politique de l'armée », imposée par la logique de ce type de guerre et permise par les abdications antérieures du pouvoir civil, ou qu'à l'action de l'OAS pour « créer l'irréparable », comme s'il n'avait pas été créé dès le 20 août 1955 ?

On contestera moins le scepticisme des auteurs sur les chances de durée des accords d'Évian, condamnés dès leur signature par l'aile intransigeante du FLN en tant que « plate-forme néo-colonialiste », même sans la « folie meurtrière de l'OAS ». On admettra,

(1) Sur Jean SARRADET, voir le témoignage de son amie Anne LOESCH : *la valise et le cercueil*, Plon 1963, 271 p.

(2) « Les pertes algériennes de 1954 à 1962 », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 34, 1982-2, p. 119-134.

enfin, que les vrais responsables de la « perte » de l'Algérie ne sont pas ceux qui ont compris l'impossibilité de la maintenir sous la souveraineté de la France (3), mais ceux qui n'ont rien fait pour qu'elle devienne française quand il en était, peut-être, encore temps, et qui lui ont refusé le droit d'évoluer pacifiquement vers un autre destin.



Les publications sur l'armée française continuent d'être nombreuses. La plus ambitieuse est l'ouvrage du colonel Henri Le Mire *Histoire militaire de la guerre d'Algérie* (Albin Michel, 402 p. dont annexes et photos hors-texte). Celui-ci exploite de nombreux témoignages, connus ou inédits, d'officiers ayant servi à différents niveaux et dans différents secteurs en Algérie, pour en tirer un panorama de l'évolution militaire du conflit. En dépit d'un certain effort de synthèse, il s'agit d'une évocation des faits d'armes et des héros du côté français plutôt que d'une analyse explicative. Comme la plupart des ouvrages de ce genre (4), il laisse l'impression d'une quasi-victoire sur le terrain, dédaignée et rendue vaine par l'incompréhension ou la mauvaise volonté du pouvoir civil, pourtant incarné par un militaire, le général de Gaulle. Il explique, une fois de plus, les raisons de la révolte d'une partie des cadres de l'armée contre sa politique. Mais il ne permet pas de comprendre pour quelles raisons celui-ci n'a pas cru en la « solution militaire du problème algérien ». Ces raisons sont pourtant connues par les *Mémoires d'espoir* du général de Gaulle, confirmées par ses discours et par de nombreux témoignages. On peut d'ailleurs les retrouver par une étude critique du tableau des pertes des deux camps, donné en annexe par Henri Le Mire, d'après un article du Général Jacquin (5). Le bilan des pertes des « forces de l'ordre » est le moins contesté. On y remarque pourtant une affirmation douteuse, à savoir que celles-ci auraient perdu 7000 tués (sur 16 500 au total) après avril 1961. Or, comme le montant de ces pertes s'élevait déjà à 7972 tués au 1^{er} octobre 1958, il faudrait croire qu'il n'aurait été que de 1528 entre ces deux dates, ce qui paraît invraisemblable. Plus grave, le nombre des civils Français-musulmans disparus avant le 19 mars 1962 est arrondi arbitrairement à 50 000 (au lieu de 14 000 officiellement enregistrés), de même que celui des disparus après le « cessez-le-feu » est fixé à 150 000. Au contraire, les pertes subies par l'autre camp sont limitées aux 141 000 « rebelles » recensés par les statistiques militaires, alors que Paul Delouvrier et le général de Gaulle avaient jugé nécessaire de les majorer à 200 000 morts. Ainsi, le tableau présente un bilan de 219 500 musulmans abattus par l'ALN, contre 158 000 victimes de son côté, en y comprenant celles des purges internes (15 000) et des accrochages avec les forces tunisiennes et marocaines (2000). Mais il parvient à un total de 377 500 morts musulmans, qui dépasse largement l'ordre de grandeur jugé vraisemblable par Xavier Yacono dans son article déjà cité sur « les pertes algériennes de 1954 à 1962 », lequel conclut à un maximum de 300 000 morts, mais probablement moins. Le bilan numérique du général Jacquin repris par Henri Le Mire semble donc sollicité de façon à confirmer la thèse de la « pacification » contre la « subversion », clairement démentie par les statistiques non corrigées sur lesquelles de Gaulle avait fondé son appréciation pessimiste des chances d'une reconquête durable. Il est bon de dénoncer le « bobard » du million de morts algériens. Encore faut-il se garder de répéter la même exagération, fût-ce à un niveau inférieur.



(3) Non que la victoire militaire fut impossible, mais parce que sa durée était plus que douteuse pour de multiples raisons, dont le général de Gaulle était bien conscient.

(4) Le plus proche de celui-ci est l'ouvrage collectif : *Soldats du djebel*, SPL, 1979, publié sous la direction de François PORTEU DE LA MORANDIÈRE, dont HENRI LE MIRE fut l'un des principaux rédacteurs.

(5) « Le prix d'une guerre », *Historia magazine* — *La guerre d'Algérie* n° 371-112, pp. 3205-3213. Déjà condensé sous forme de tableau dans *Soldats du djebel*, op. cit., p. 374.

L'ouvrage du colonel Le Mire est complété, dans un domaine plus limité, par celui de Marc FLAMENT : *Les hélicos des djebels, Algérie, 1955-1962* (Paris, Presses de la Cité, 285 p., photos hors texte). L'ancien photographe de Bigeard y présente une évocation nostalgique d'une arme nouvelle qui a conquis en Algérie ses titres de noblesse, tant dans le transport des troupes aéroportées et dans l'évacuation des blessés que comme arme d'assaut. On remarquera néanmoins que les anciens « fellaghas » ne voient dans cette forme de guerre fondée sur la supériorité du nombre et de la technique, aucun motif d'admiration (6).



Pourtant, même les vainqueurs payaient souvent chèrement leurs victoires. Cela se voit dans les récits du colonel Le Mire et de Marc Flament, dans celui du capitaine Pierre Sergent consacré à la geste de son unité d'élite : *Le 1^{er} REP en Algérie* (Presses de la Cité).



C'est encore plus vrai des rappelés et appelés du contingent, moins bien équipés, encadrés et entraînés. Sur ces parents pauvres de l'armée française, les témoignages se multiplient. Celui de Pierre LAMARQUE : *Tombeau pour quelques soldats. Chroniques algériennes* (Editions France-Empire 1982, 205 p.), réunit trois récits typiques, ne relevant ni de l'histoire, ni de la littérature. Il veut seulement rappeler comment « loin de la métropole indifférente ou hostile, deux millions de jeunes gens, habillés à la hâte en soldats, mais que rien ne motivait, on fait leur devoir, avec courage et fierté. Ils ont obéi, ils ont eu peur, et sont souvent tombés au « champ d'honneur ».



Ce thème, souvent traité sous une forme littéraire (7), se retrouve dans le recueil de textes et de photographies publié par Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER : *La Guerre d'Algérie* (Paris-Match, Edition n° 1, 239 p.). On y trouve un album des meilleures photos parues dans *Paris-Match*, rapidement commentées, encadré entre de larges extraits de *Lieutenant en Algérie*, et une postface (« Vingt ans après ») un peu trop bavarde et complaisante pour son auteur, agrémentée d'une lettre inédite d'Ahmed Ben Bella.



L'aventure sanglante et vaine de l'OOAS en Algérie continue d'inspirer de nouveaux témoignages. Celui de Micheline SUSINI : *De soleil et de larmes* (Robert Laffont, 259 p.) apporte un éclairage inattendu sur la vie privée de quelques-uns de ses chefs. L'auteur a vécu simultanément, et avec la même passion, le drame collectif de son peuple et un amour sans espoir pour Jean Jacques Susini. La première partie de son livre retrace l'engagement au service de l'OOAS d'une jeune fille de milieu modeste — ses parents étaient sympathisants communistes — révoltée par le terrorisme du FLN et n'ayant à défendre que son soleil et sa mer. Agent de liaison et secrétaire de Susini (l'un des chefs de la branche Action Psychologique et Propagande), elle partage bientôt sa vie, ainsi que, moins intimement, celle de « soldats perdus » promis à une fin tragique : Dovecar. Le Pivain, Degueldre... Elle connaît l'action des commandos par leurs récits, ou quand ils frappent dans son voisinage.

(6) Cf. Mohammed TEGUA, *L'Algérie en guerre*, Alger, OPU, 1981.

(7) Cf. Erwan BERGOT, *La guerre des appelés en Algérie*, Presses de la Cité, 1980, et le roman de Claude KLOTZ, *les appelés*, Jean-Claude Lattès 1982, 259 p.

Elle est particulièrement bien renseignée sur les discussions et sur les dissensions de ses chefs. On apprend avec intérêt que Jean-Jacques Susini ne se faisait aucune illusion, dès le début, sur ses chances de victoire (pp.122 et 147-150). On note sa version des responsabilités de la fusillade de la rue d'Isly : la manifestation aurait été ordonnée contre l'avis de Susini, Degueldre et Ferrandi, par un tract du chef du secteur de Hussein-Dey, le colonel Vaudrey, et de son adjoint Sarradet. La fusillade aurait été provoquée par un mystérieux tireur embusqué. Jean Sarradet, déjà impliqué en janvier 1962 dans des contacts avec les autorités (p. 182), aurait été, par son tract, l'instrument conscient de cette meurtrière provocation (p. 208). On note également le désaccord entre Susini et Pérez, au sujet du terrorisme systématique ordonné par celui-ci, puis entre Godard et Susini quand ce dernier jugea nécessaire de négocier avec l'Exécutif Provisoire. Le récit des rencontres et des pourparlers exprime une sympathie paradoxale envers Jacques Chevallier et même Abderrahmane Farès. L'auteur finit par quitter l'Algérie avec son grand amour, après avoir assisté à ses côtés au triomphe du FLN.



Ce témoignage est utilement complété par celui de Henri MARTINEZ : *Et qu'ils m'accueillent avec des cris de haine, Oran 1962* (Robert Laffont, 371 p.). Beaucoup plus détaillé, ce récit d'un jeune homme engagé à 19 ans dans un commando Delta d'Oran permet de mieux cerner la psychologie des combattants de base. Issu d'un milieu également modeste, il s'engage dans l'OAS en octobre 1961 pour les mêmes raisons, qu'il expose avec un lyrisme passionné : attachement à sa famille, à son quartier, à sa terre natale, horreur et révolte devant le terrorisme aveugle qui frappe autour de lui, devant l'abandon et la répression auxquelles se livrent les « forces de l'ordre ». Sa réaction n'est pas celle du « contre-terrorisme » qu'il voit naître spontanément dans son milieu, mais celle du combat. Contacté, il s'intègre dans un commando de dix hommes (connus seulement par leur nom de guerre) qui deviennent pour lui une deuxième famille. Il apprend à surmonter sa peur, et à tirer sans scrupule ni remords sur tous les ennemis et les « traîtres » que ses chefs lui désignent : terroristes du FLN et leurs complices, gendarmes mobiles représentant un pouvoir détesté, « barbouzes » envoyés de France pour briser la résistance par tous les moyens... Ses idées politiques sont simples : se battre pour le droit de vivre dans son pays, l'Algérie, comme les Israéliens et les Hongrois. Il désapprouve l'action de l'OAS en métropole, et l'orientation trop française de l'état-major de l'OAS d'Alger. Mais, après le « cessez-le-feu » et l'arrestation du général Jouhaud, le rêve du « réduit oranais » est condamné par le rapport des forces. Ayant perdu la moitié de son effectif, le commando finit par se dissoudre, et le jeune « Henri » Martinez, ayant eu la chance de ne pas être capturé ni identifié, se démobilise en se laissant mobiliser par les autorités pour aller faire son service militaire dans l'ingrate métropole... Vingt ans après, ce livre brûlant de passion veut restituer une vérité longtemps cachée par l'auteur (même à sa propre mère), pour témoigner devant l'Histoire, trop tentée d'accabler les vaincus.



L'autre camp multiplie également les publications comme pour rattraper un long retard. Le ton en est souvent lyrique, comme celui de Abdelhamid BAITAR. *Je suis algérien. Chants et récits d'un moudjahid d'Alger*, SNED, 116 p.) ou du moins tend à glorifier les héros, comme *Pages glorieuses* (Alger, SNED, 135 p. et 15 p. de photos), recueil de récits d'acteurs et de témoins, réunis par le journaliste Boussad ABDICHE, et présentés par l'écrivain Mouloud ACHOUR. Parmi ceux des combattants de l'ALN, le plus important est la nouvelle version des souvenirs de Yacéf SAADI : *La bataille d'Alger*, t. 1 : *L'embrasement* (Editions Etc, 247 p.). Ecrit en collaboration avec Hocine MZALI, il conserve le style caractéristique de nombreux cadres semi-instruits de l'insurrection, oscillant entre des tournures familières et des expressions grandiloquentes, souvent employées mal à propos.

Les considérations historiques et politiques générales sont moins intéressantes que le récit des actes de Yacef et de ses compagnons, contés sur un ton hésitant entre la franchise et l'apologie. L'auteur raconte sa jeunesse dans la Casbah d'Alger, entre la vie laborieuse des siens et les combines du « business » (pendant l'occupation anglo-américaine), sa découverte précoce du nationalisme et du militantisme dans l'OS, son engagement de la première heure dans le FLN-ALN, son action pour mobiliser le « milieu » contre la police et contre le MNA, et la pénétration de ses commandos dans tous les milieux sociaux, même les plus favorisés. On savait déjà que les relations de Yacef avec Abane avaient été délicates après son arrestation de mai 1955 à Paris (8) et qu'il s'était beaucoup mieux entendu avec Ben M'Hidi, qui s'installa dans la Casbah en novembre 1956 pour superviser les groupes armés. On attendait surtout des explications sur les causes du passage du terrorisme sélectif au terrorisme aveugle contre la population française. Yacef justifie les trois jours de chasse au faciès européen dans les rues d'Alger qui suivirent les premières exécutions de patriotes condamnés à mort (19 juin 1956), comme un coup de semonce pour la dissuader de soutenir la répression et l'inciter à rester neutre ! Il récuse l'accusation de racisme, sous prétexte qu'il n'avait pas l'intention de tuer tous les Français d'Algérie... Il voit dans les représailles du contre-terrorisme (tentative d'incendie de la Casbah le 14 juillet, bombe rue de Thèbes le 10 août) la justification après coup de sa méfiance antérieure envers ceux-ci (sauf quelques exceptions individuelles ralliées au FLN). Cette apologie est incohérente, et inadmissible. Tuer n'importe quel Français d'Algérie était le plus sûr moyen de les dresser tous en bloc entre le FLN. Pourquoi celui-ci n'a-t-il pas visé uniquement les personnalités qui avaient réclamé publiquement l'exécution des condamnés à mort ? Sans doute Yacef n'a-t-il fait qu'exécuter les menaces formulées dans un tract de février 1956 (9). Peut-on croire cependant qu'il ait agi sans nouvel ordre de ses chefs, comme il le laisse entendre ? En tout cas, de tels actes contredisaient et condamnaient à l'avance la politique d'« isolement de l'ennemi colonialiste qui opprime le peuple algérien » définie dans la plate-forme du congrès de la Soummam. La direction du FLN-ALN s'est-elle laissée entraîner dans le « cycle infernal » des attentats et des représailles, ou bien a-t-elle choisi délibérément la stratégie de la provocation ? Ces questions fondamentales restent sans réponse. On apprend seulement à la fin que Yacef impute l'assassinat d'Amédée Froger à une provocation des « ultras », ce qui n'est pas impossible, sans être prouvé.

Parmi les trop rares *Mémoires* des dirigeants politiques algériens, une place à part revient à ceux d'Abderrahmane FARÈS : *La cruelle vérité. L'Algérie de 1945 à l'indépendance* (Plon, 251 p. dont annexes). En effet, la carrière de leur auteur, de la présidence de l'Assemblée algérienne « colonialiste » à celle de l'Exécutif provisoire franco-algérien, fut un tour de force permanent. Homme nouveau, devenu notaire grâce à son intelligence, à son travail et à l'amitié de quelques Français d'Algérie, député socialiste, puis délégué « indépendant » à l'Assemblée algérienne, Abderrahmane Farès réussit à obtenir la confiance des gouverneurs généraux, celles d'élus du premier collège tels que Jacques Chevallier et Alain de Sérigny (alors cofondateurs de l'inter-groupe des « libéraux »), sans perdre, assure-t-il, celle des leaders nationalistes (Ferhat Abbas, Bachir Brahimi et Saad Dahlab). En septembre 1955, il osa prendre position publiquement pour l'intégration, « idéal de toute [sa] vie ». Non qu'il y crût encore, affirme-t-il, mais pour forcer les responsables français à démasquer leur manque de sincérité. Justification a posteriori, qui ne convainc pas tout à fait, et qui convainc difficilement le FLN, à en juger d'après le témoignage de Yacef.

Quoi qu'il en soit, peut-être entraîné par l'engagement des jeunes de sa famille (notamment le docteur Yahia Farès, mort au maquis en wilaya IV), l'ancien président de l'Assemblée algérienne employa désormais son talent de médiateur comme agent d'influence du FLN, sous le couvert du comité de soutien aux étudiants algériens en grève (10).

(8) Yacef signale un désaccord politique entre Abane et le groupe Ouzegane-Lebjaoui au sujet de l'admission des centralistes. M. LEBJAOUI n'en dit rien dans ses *Vérités sur la révolution algérienne*, Gallimard, 1970.

(9) Reproduit par Henri ALLEG, *La guerre d'Algérie*, Temps actuels, 1981, t. 3, p. 531.

(10) Cf. LEBJAOUI, *op. cit. supra*.

On peut admettre sans réserve que ses entretiens avec le colonel Trinquier au sujet de l'intégration ne visaient qu'à sonder les intentions des dirigeants français (11). Seul membre de la Fédération de France du FLN à s'être vu offrir un portefeuille dans le gouvernement de Gaulle en juin 1958, il le refusa pour mieux jouer son rôle d'intermédiaire entre celui-ci et le GPRA. Son arrestation tardive, en 1961, lui servit à compléter ses titres militants pour faciliter sa nomination à la tête de l'Exécutif provisoire en mars 1962. C'est alors qu'il donna toute sa mesure en négociant de son propre chef, et non sans courage, l'accord FLN-OAS avec Jean Jacques Susini. Resté malgré lui à la tête de l'administration algérienne après le 1^{er} juillet et jusqu'à la formation du gouvernement Ben Bella, puis élu président de la commission des finances de l'Assemblée nationale constituante, il eut ensuite l'occasion d'apprendre à ses dépens que ses talents de politicien libéral n'avaient plus leur emploi dans l'Algérie socialiste. L'intérêt de l'ouvrage est relevé par d'importantes annexes documentaires.



Nous apprenons plus tard la publication posthume des carnets de Ali HAMOUTÈNE : *Réflexions sur la guerre d'Algérie* (Editions Publisud, Paris, 153 p. Ces écrits d'un collègue et ami de Mouloud Feraoun, assassiné avec lui par l'OAS le 15 mars 1962, méritent d'être attentivement confrontés au *Journal* de celui-ci publié dès 1962.

Le recueil de textes du cardinal franco-algérien Léon Etienne DUVAL : *Au nom de la vérité* (Editions Cana, 198 p.), choisis par Denis GONZALEZ et présentés par André NOZIÈRE, complète heureusement le livre que ce dernier a publié en 1972 (12). Il permet de mieux comprendre comment l'archevêque d'Alger, prélat austère, strictement fidèle aux directives de Pie XII, a pu devenir un objet de scandale pour la majorité des catholiques d'Algérie. Peu après son installation sur le siège de Monseigneur Leynaud, en 1954, il en heurta beaucoup en attirant l'attention des fidèles sur la misère des Musulmans, en la désignant comme la cause profonde des troubles, et en dénonçant les méthodes répressives illégales et immorales. Mais, contrairement à des accusations infondées, il condamna le terrorisme avec la même vigueur. Pourtant, la plupart de ses diocésains lui reprochèrent son refus de soutenir la cause de l'Algérie française, et sa condamnation de ceux qui l'identifiaient à celle de la Chrétienté contre l'Islam et le communisme (Robert Martel utilisant le cœur à la croix, emblème du père de Foucauld), alors qu'il défendait les chrétiens accusés de complicité avec le FLN. En effet, la position officielle de Monseigneur Duval (défense de la morale chrétienne et de « l'honneur de Dieu », refus de compromettre l'Eglise et ses prêtres dans l'action politique) n'est pas entièrement convaincante. Il apparaît dans ces textes que leur auteur avait fait dès 1955 une analyse politique, concluant que seule l'autodétermination de l'Algérie pourrait y rétablir une paix durable. Il se serait donc refusé à entretenir les fidèles dans la « redoutable illusion » de l'Algérie française. Position très comparable à celle du général de Gaulle, qu'elle a peut être conforté dans sa résolution (13).



Le point de vue communiste n'est pas absent des publications de l'année. Les *Cahiers d'histoire* de l'Institut de Recherches Marxistes ont consacré la plus grande partie de leur n° 9 (1982) à un dossier intitulé : *Communistes algériens, communistes français : guerre d'Algérie*. Le but de l'entreprise est exposé dans la présentation de Roger Bourderon :

(11) Cf. Roger TRINQUIER, *le Temps perdu*, Albin Michel 1978, 442 p.

(12) *Algérie, les chrétiens dans la guerre*, Editions Cana 1979, 327 p.

(13) Voir les messages adressés par Monseigneur Duval aux responsables de la politique française, notamment au général de Gaulle en 1958.

défendre et illustrer l'action des deux partis communistes, et rendre hommage à des militants courageux qui ont chèrement payé leur engagement (14). Roger Martelli présente d'abord les principaux textes du PCF sur l'Algérie, de juin 1954 à février 1955, pour réfuter leur utilisation tendancieuse par des auteurs qui lui reprochent d'avoir condamné l'insurrection en tant qu'« actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux » (formule dans laquelle le FLN vit un écho de la position communiste de mai 1945). Suivent d'intéressants entretiens avec les animateurs de la presse communiste spécialisée : Elie Mignot pour *Soldat de France*, organe antimilitariste et anticolonialiste du PCF pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie (avec deux extraits); Henri Alleg, sur *Alger républicain*, journal communiste ouvert aux partis nationalistes ; enfin Alfred Gerson (du PCF), Lucien Hanoun et André Moine (du PCA), sur *La Voix du soldat*, feuille clandestine destinée au contingent. Ce dernier entretien montre fort bien les limites de l'action internationaliste des communistes algériens et français, qui ne fut jamais cautionnée par le FLN. Enfin, le dossier reproduit l'épilogue des trois volumes de *La guerre d'Algérie* publiés en 1981 sous la direction de Henri Alleg. Ce texte serait plus convaincant s'il ne commençait par une fâcheuse contre-vérité (l'affirmation qu'un million d'Algériens ont été tués par les Français), qui lui donne un caractère plus idéologique qu'historique. Entre le mythe et l'histoire, il faut choisir enfin.

Guy PERVILLE

VII — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE D'EXPRESSION ARABE

LES CRÉATIONS LITTÉRAIRES TUNISIENNES EN 1982

A — Voici tout d'abord la liste des livres à prétention littéraire édités en 1982 par des auteurs tunisiens :

1) EN ARABE

a) Critique

1. al-SULI Hamida : *Dirāsāt naqdiyya*, al-Abillā, 135 p.
2. al-MSIDDI 'Abd al-Salām : *Qirā'āt*, STD, 201 p.
3. ŞAMMUD Nūr al-dīn : *Dirāsāt fī naqd al-šī'r*, MAL, 179 p.

b) Nouvelles

4. al-MADANI 'Izz al-dīn : *Min hikāyât haḍḍâ al-zamân*, Edisud, 141 p.
5. FAHIT 'Abd al-'Azīz : *al-Mašyu fī l-wahq*, s.éd., 127 p.
6. al-DARWIŞ Muḥammad : *al-Dawrân fī l-manḥâ l-mu'âkis*, al-Abillā', 177 p.
7. IBN MRAD Ibrāhīm : *al-Waḡh al-âḥar li-l-hikāya*, Qīṣaṣ, 135 p.
8. al-TUMI al-Nāşir : *Kull šay' yaşhaq*, al-Abillā', 103 p.
9. ĞANNAT Muḥammad al-Muḥtâr : *Suḫûḥ al-ġasil*, MAL, 129 p.

(14) Le choix de la citation liminaire de Pascal est particulièrement malencontreux : combien de « témoins » se sont fait égorger en Algérie sans être crus ?...

10. HĀMMAM Sāsī : *Lāhitūna ma'ī*, MAL, 79 p.
11. 'AGINA Būrāwī : *Mammū' al-taṣwīr*, s.éd., 130 p.
12. al-ŠID Na'īma : *al-Zahf*, Kuwayt, 125 p.

c) Poésie

13. al-ĠLĀSĪ Muḥammad : *Dāhil al-aswār Hārig al-aswār*, s.éd., 42 p.
14. al-WAHĀ'IBI al-Munṣif : *Alwāh*, Déméter, 67 p.
15. MAĠĪD Ġa'far : *al-Afkār*, Ibn'Abdallah, 75 p.
16. al-ŠARIF Muḥammad al-Amin : *Yā ḥādī al-talq*, al-Abillā', 80 p.
17. IBN SA'Ī Abd al-Ḥamid : *Wamaḍāt min al-ḥubb al-kabīr*, Kasserine.
18. IBN AL-ŠALĪH al-Mīdānī : *al-Šawt al-ḥālid*, Bagdad.
19. FARRUĠ al-Mūldī : *Waṭan fī qalbih...wa imra'a*, al-Ra'y, 79 p.
20. IBN MIHNI Rġab : *al-Ibḥār bi-rġm al-a' šār*, al-Abillā', 64 p.
21. FATHĪ Ādam : *Sab'a aqmār li-ḥārisat al-qal'a*, Bayna Qawsayn, 82 p.
22. al-ĤAMMĀSĪ al-Ḥādī : *Rasā'il al-qaḥṭ*, Le Kef, 67 p.
23. al-KASRAWĪ Samira : *Balāġāt šī' riyya fī l-rafd wa l-ḥurriyya wa l-raṣās*, Tripoli.
24. al-ŠID Na'īma : *Ra'šat ḥulm*, STD, 73 p.
25. al-BAHRĪ Muṣṭafā al-Ḥabīb : *Raqṣat al-burkân*, s.éd.
26. ZALĪLA Mūldī ('Amm Ḥmayyis) : *Bābūr Zammar*, Rasm, 63 p.
27. al-ĠUZZĪ Muḥammad : *Kitāb al-mā'*, *kitāb al-ġamr*, Déméter, 71 p.
28. al-MIZGINNI Munṣif : *'Ayyāš*, Déméter, 63 p.
29. al-'ADWĀNĪ Naġāt : *Fī kull ġaraḥ zinbaqa*, s.éd., 116 p.
30. BUZMIṬĀ 'Alī : *'Amaliyyat al-ḍarb wa l-qisma*, s.éd., 50 p.

d) Roman

31. IBN SALIM 'Umar : *Dā'irat al-iḥtināq*, Šafā', 238 p.
32. IBN SLĀMA al-Bašīr : *'Ā'īsa*, s.éd., 187 p.
33. al-ĠABRĪ Muḥammad Šālīḥ : *Laylat al-sanawāt al-'ašr*, MAL, 275 p.

2) EN FRANÇAIS*

34. NACCACHE Gilbert : *Cristal*, Salammbô, 329 p.
35. TLILI Mustapha : *Gloire des sables*, Pauvert, 222 p.
36. BOURAOUI Hédi : *Ignescent*, Silex, 116 p.
37. GAALLOU Behija : *Le lac en flammes*, s.édit., 110 p.
38. HACHEMI Farida : *Ahlem*, Pensée Universelle, 185 p.
39. GUELLOUZ Souad : *Les jardins du nord*, Salammbô, 232 p.
40. HEDRI Souad : *La rose blessée*, s.éd., 130 p.

Quelques remarques s'imposent. D'abord le nombre de livres littéraires (en dehors des rééditions gonflant démesurément les statistiques officielles) publiés en 1982 avoisine la quarantaine, ce qui est un record, puisque l'année précédente il était proche de la trentaine seulement, et que depuis 1972 il est d'une vingtaine. La moitié de ces livres sont des recueils de poésie, mais ils représentent à peine le tiers des pages totales. La moyenne est de 120 pages par livre, tous genres compris.

Dans le domaine de l'édition, 12 volumes sont imprimés à compte d'auteur, 6 sont imprimés à l'étranger, 5 sont des numéros de la revue *al-Akhilla* et 4 sont édités par la Maison Arabe du Livre. Tous les autres relèvent de différentes maisons d'édition telles, dans l'ordre alphabétique, que : Déméter, Edisud, Parenthèse, Qisas, Rasm, Ra'y, Safa, Salammbô, Société Tunisienne de Diffusion. On remarque donc l'absence totale de la Maison Tunisienne de l'Édition dans les créations littéraires en 1982. Signalons aussi que sept livres sont écrits en français et trente-trois en arabe.

* Cf., ci-après, la rubrique de Jean DÉJEUX : VIII. — Littérature maghrébine d'expression française.

Pour que le bilan soit complet, le critique doit se pencher aussi sur la production imprimée dans les périodiques spécialisés (*al-Fikr*, *Qišaš*, *al-Hayât al-Taqâfiyya*, *Mağallat al-Šîr*) et dans les suppléments culturels des journaux (certains sont hebdomadaires et d'autres mensuels seulement). Un calcul approximatif nous confirme que la quantité des textes publiés dans ces périodiques est sensiblement égale à celle des livres.

On peut donc affirmer, sans risque de se tromper, que les créations littéraires tunisiennes en 1982 représentent un ensemble de 10 000 pages environ.

B. — En recherche

— Le livre de 'Abd al-Salâm al-MSIDDI est un recueil de quatre articles anciens dans lesquels l'auteur essaie d'appliquer la méthode structurale à des textes de Mutanabbî, Ġâhiz, Ibn Haldûn et Abû l-Qâsim al-Šâbî (1). On retiendra particulièrement cette dernière étude (p. 13-63) où l'auteur applique son analyse au poème intitulé : *Šalawât fi haykal al-hubb*. Il y voit une plate-forme binaire à deux axes : sentimentalo-lyrique et contemplativo-philosophique. On y voit que le discours poétique purifie l'énoncé psychologique à partir d'un pôle positif, l'éclatement des charges des puissances poétiques créatrices, et d'un pôle négatif, les bases dramatiques du moi. Il y a harmonie entre la structure et le mouvement interne du poème.

— 'Izz al-dîn al-MADANI poursuit inlassablement son œuvre en publiant partout où c'est possible. Il est né le 6 juin 1938 à Tunis et dirige actuellement le Centre Culturel International de Hammamet. Sa persévérance est suffisamment remarquable pour que je livre ici la liste complète de ses œuvres :

- 1966 *Roméo et Juliette* (pièce radiophonique).
- 1967 *al-Insân al-šifr* (roman publié partiellement en feuilleton dans la revue *al-Fikr*).
- 1968 *Hurâfât* (nouvelles), MTE, 267 p.
- 1969 *al-'Udwân* (roman), publié en feuilleton dans le journal *al-'Amal*.
- 1970 *Tawrat Šâhib al-himâr* (théâtre), MTE, 103 p.
- 1971 *al-Hammâl wa l-banât* (théâtre), dans la revue *Taqâfa*.
- 1972 *al-'Adab al-tağribî* (essai critique), STD, 127 p.
- 1972 *Diwân ſawrat al-Zinğ* (théâtre), MTE, 124 p.
- 1973 *al-Ma' bûka* (théâtre), pièce jouée à la Maison de la Culture Ibn Khaldoun. *al-Hallâğ* (théâtre), Ibn'Abdallah, 96 p.
- 1974 *Mawlay al-sultân al-Hasan al-Hafsî* (théâtre), pièce jouée au festival de Monastir.
- 1977 *al-Ġufrân* (théâtre), Dâr al-Ma'rifa, 94 p.
- 1978 *Ta'âzi al-Fawâtim* (théâtre), pièce jouée à Hammamet.
- 1982 *Min hihâyât hadâ al-zamân*, Edisud, 141 p. (2).

Ce dernier livre contient une dizaine d'histoires écrites prétendument à la manière ancienne. Une introduction de Samîr al-'Ayyâdî essaie de les décrypter (p. 7-24). Il faut comprendre en effet que le véritable héros de ces « histoires », c'est bien « notre temps ». Et que peut-on traiter dans ce monde de plus en plus artificiel sinon le problème du pouvoir ? Si ce n'est pas l'unique préoccupation de l'auteur, elle tient cependant la première place. Et quel peut-être le rôle de l'intellectuel pris entre l'autorité et le peuple ? Est-il possible de se contenter de réciter la leçon apprise ? Le cri poussé est en faveur de la justice, de la liberté. Le passé peut donner des moyens d'exprimer le présent ; mais faut-il réécrire l'histoire ? Heureusement que la part de rêve est toujours garantie. Faute de pouvoir présenter une analyse circonstanciée, on se contentera ici de ces quelques évocations.

(1) *Mâ a al-Šabbî bayna al-Maqûl al-šî ri wa l-malfûz al-nafsî*.

(2) Voir CHARGUI, *Le Temps*, 24 février 1982 ; *al-'Amal*, 8 mars 1982 ; ALOULOU, *Dialogue*, n° 393, 15 mars 1982 ; al-MADANI, *al-'Amal*, 21 juin 1982 ; al-QARAWI, *al-Turîq al-ğadid*, n° 26, 27 mars 1982.



Ce n'est pas la recherche formelle qui caractérise les deux livres de Naïma al-ŠID, née le 10 juillet 1945 à Kairouan (3). L'auteur pousse un cri féministe. Le personnage s'interroge : « L'heure de la grande révolte a-t-elle sonné ? » En effet, le partenaire féminin n'est pas reconnu pour lui-même, d'où la situation choisie qui peut être la fuite. Les regards, y compris ceux des vieillards, sont insupportables. Un sentiment domine dans la psychologie des femmes décrites par ces textes : celui de la triste solitude. L'homme ne finit-il pas toujours par être absorbé par la ville ? Voilà pourquoi on ressent une telle impression de vide. Pour finir, la réponse à la première question posée est négative : « On ne peut se révolter ». En définitive, le défi lancé par l'auteur est celui du corps et, en cela, son audace la démarque par rapport aux autres femmes écrivains : le plaisir du corps n'est-il pas dans la transgression ?



C. — Militantisme

Les bons sentiments ne font pas toujours la bonne littérature. Voilà pourquoi, dans le domaine de la littérature « engagée », le nombre des ouvrages de valeur est relativement restreint. BŪRĀWĀĠINA, professeur d'arabe, né le 6 avril 1951 à Sousse, se propose de défendre un certain nombre d'idées à travers treize textes brefs (4). Il se bat pour la liberté et souligne l'effort, chez le prolétaire, pour gagner sa vie, qu'il soit migrant, pauvre hère, journalier ou paysan. Il note l'injustice des lois de sous-traitance et les retombées négatives du tourisme. Le rôle de l'intellectuel est de conscientiser les masses. Il emploie le symbolisme des couleurs pour transformer l'auditif en visuel. La technique de l'écart et de la focalisation lui font souvent désigner la patrie pour le tout. Le procédé de personification des animaux doit rendre la censure plus indulgente. Il faut noter, pour terminer, que la plupart de ses nouvelles se passent en ville.



Le recueil de Naġāt al-'ADWANI se compose, en fait, de deux parties (5). Treize poèmes groupés à la fin du livre en forment la composante « amoureuse » : poésie classique, marquée par une austérité monacale et un romantisme où les clichés ne sont pas absents, elle baigne dans une atmosphère hors des contingences de son temps. Voilà pourquoi j'insisterai davantage sur l'autre aspect, où le terme dominant est la partie. Celle-ci recouvre, comme chez de nombreux écrivains arabes, deux aspects. D'abord le pays d'origine de l'auteur, ici la Tunisie. L'auteur y dénonce l'oppression politique et la répression sanglante, les disparités scandaleuses entre les classes et le pouvoir inféodé aux puissances étrangères, la misère de l'émigré — étalon pour femmes insatisfaites, oubliant sa fiancée qui reste cependant un rêve lointain. L'autre aspect de la patrie, c'est la Nation Arabe, dans sa léthargie, sa torpeur, où les hommes sont devenus eunuques, enivrés de

(3) Voir RZUGA, *al-'Amal*, 7 décembre 1980; IBN AL-ĠIYYA, *al-'Amal*, 14 décembre 1980; Ḥayāt IN AL-SAYB, *al-'Amal*, 4 janvier 1981; MŠARQI, *al-'Amal*, 11 janvier 1981; FONTAINE, *Les Cahiers de Tunisie*, n° 115-116, 1981, p. 277-8 et 281; AWLAD AHMAD, *al-Šā' b*, n° 350, 8 octobre 1982; ĠUM'Ā, *al-Fikr*, novembre 1982, p. 115-124; HAMDĪ, *Qīṣaṣ*, n° 61, juillet 1983, p. 91-96.

(4) Voir Muhammad al-Nāġi MŪR, *al-Šā' b*, n° 355, 12 novembre 1982 et n° 367, 28 janvier 1983.

(5) Voir *al-Mustaqbal*, n° 105, 14 décembre 1982; *al-'Amal*, 3 janvier 1983; *al-Ḥabīb*, 14 janvier 1983.

discours creux. Le Palestinien devient l'image du militant, vendu à chaque sommet-foire. La patrie, c'est l'amante, vivant avec le militant un amour mystique et incestueux. Le paysan et l'ouvrier seraient-ils mieux placés pour aimer ? L'idéologie de gauche se mêle à la foi en un Dieu universel, dénigrant la foi mercantile et le culte du Prophète mythifié.



Les aléas de la distribution des livres ne m'ont pas encore permis de prendre connaissance du texte complet du recueil de Samira al-KASRAWI (6), née le 25 juin 1957 au Sers. Ce livre est en effet publié en Libye et n'est pas venu en Tunisie. J'ai bon espoir, d'ici l'année prochaine de pouvoir m'en procurer une photocopie et de l'analyser alors en détail. Les poèmes de l'auteur publiés dans les journaux tunisiens dénotent une certaine audace dans la critique des responsables des pays arabes et une volonté très nette d'engagement politique du côté du « réalisme » tel qu'il apparaît dans une déclaration sous forme de manifeste co-signé par Tahar Hammimi et Mohamed Maâli (voir *IBLA*, 150, 1982, p. 333-335).



L'an dernier, dans cette même chronique, j'ai analysé le premier recueil des poèmes de Munşif al-MIZGINNI (7). Son deuxième livre est, en fait, un long poème d'une cinquantaine de pages, avec aussi un long titre : « Le meurtre de 'Ayyâş al-Ksibî et ses excuses pour ressusciter dans une guerre future ». Les idées anti-militaristes et anti-policières transparaissent dès les premières pages. Les morts du peuple des misérables sont pris en charge par le poète. C'est pourquoi les phrases en arabe dialectal abondent, car, en face des communiqués mensongers de la radio, même si le silence peut être sage, la solidarité joue. La guerre de Palestine est présente, mais, pour la première fois, les événements sanglants du 26 janvier 1978 sont évoqués : « Mon poème n'est pas plus long que la liste de ceux qui eurent les reins brisés le vingt-sixième matin du premier mois » (p. 23).



On retrouve la même évocation (p. 50) chez Mûldî ZALILA, né le 27 décembre 1917 aux îles Kerkenna, soldat pendant la deuxième guerre mondiale et la campagne de Syrie, membre du parti communiste à Grenoble de 1958 à 1974 (8). Nous sommes ici en présence d'un poète populaire, dont les textes ont été abondamment pillés par les chansonniers depuis 1936. On peut d'ailleurs suivre son itinéraire à travers les quelques vingt textes de son recueil. Un grand nombre d'entre eux ont été rédigés pendant les années d'exil et la condition des émigrés y apparaît clairement. La Tunisie s'y présente sous les aspects d'une classe sociale bien déterminée et, cependant, immergée dans le monde arabe contemporain : Palestine en particulier.

(6) Lire son interview dans *al-Mustaqbal*, n° 39, 24 août 1981.

(7) Lire son interview dans *al-Şûb*, n° 367, 20 janvier 1983.

(8) Voir naceur BEN CHEIKH, *L'Action*, 3 mai 1982; Mohamed MOUMEN, *La Presse*, 13 décembre

D. — L'École de Kairouan

On l'appelle aussi : « Nouvelle poésie », « Poésie cosmique », « l'Irrationnel »... Ces différentes expressions recouvrent une réalité dont les contours sont encore indécis, sinon qu'elle se situe en nette opposition avec « l'École réaliste » représentée par Samira al-KASRAWI, étudiée plus haut, et surtout al-Tāhīr al-HAMMAMI. Face à l'engagement social et politique de cette deuxième tendance, plus ancienne dans le temps, les partisans de la « poésie mystique », comme on dit également quelquefois, veulent tracer une ligne de démarcation. Est-ce un écho de la résurgence intégriste ? Il est encore difficile de répondre affirmativement. Font partie de cette école al-Bašīr al-QAHWAGI, présenté dans la chronique de l'an dernier, al-Munšif al-WAHA'IBI (Louhaybi dans la prononciation tunisienne) et Muḥammad al-GUZZI, pour ce qui concerne ceux qui ont publié un volume.

Le livre d'al-Munšif al-WAHA'IBI, né le 20 décembre 1949 à 'Ayn Maḡūna, près de Kairouan, se divise en trois parties (9). *Elégies du roi*, *Le poème arabe*, *Premiers poèmes* : l'auteur est à la recherche d'un lien entre le présent et le passé. Effectivement les emprunts sont nombreux. D'autre part la joie débordante de certaines pages offre un contraste saisissant avec le pessimisme habituel de la poésie engagée. L'homme trouve ici son rôle dans les éléments naturels. Il fait une place à la divinité. On croirait parfois lire le résultat d'une expérience contemplative.



Coincidence étrange, le livre de Muḥammad al-GUZZI, né le 24 février 1949 à Kairouan, semble construit de manière très semblable à celui que l'on vient de voir (10). Pour l'enfance, Pour la joie, Pour la mort, *Premiers poèmes* : telles sont les quatre parties du recueil. Avant de pénétrer dans le temple de Dieu et de la poésie, il est nécessaire de se purifier. Alors naît l'espoir. Pour chanter les « Quatrains de l'extase » (p. 39-43), le poète, à l'image du Prophète, désire être recouvert d'un manteau par le Seigneur. Bien sûr, la tentation est là aussi de démissionner (p. 61-62). Mais l'appel de l'unique amant semble le plus fort.



Bien que n'appartenant pas officiellement à l'école précédente, Ādam FATHI me semble devoir être étudié ici (11). Son livre est constitué d'un seul long poème dont les étapes balisent un itinéraire, celui de la rencontre de l'autre. C'est en quelque sorte une parabole de la condition humaine, par la fusion entre les personnages. Adam est aussi le prototype du peuple arabe : problème de la liberté, rapport de l'être humain avec l'ici-bas, rôle de la parole. On retrouve au fil des vers, l'aisance, la gratuité, la verdure qui caractérisaient déjà les deux livres précédents.

(9) Voir SKARZYŃSKA-BOCHENSKA Krystyna : *La tradition et la modernité dans la poésie tunisienne contemporaine*, Varsovie, Université, 1980, p. 278-290 (ouvrage en polonais); l'interview par Lilia CHABBI, *Le Temps*, 28 mai 1981; al-Mu' izz al-WAHAYBI, *al-'Amal*, 5 juin 1981; Ridha KEFI, *Le Temps*, 9 mars 1982; Muḥammad al-GUZZI, *al-Tariq al-ḡadīd*, n° 25, 20 mars 1982; Mohamed MOUMEN, *La Presse*, 31 mars 1982; Sūf ABID, *al-Ṣabāḥ*, 31 mars 1983.

(10) Lire l'interview par Lilia CHABBI, *Le Temps*, 11 et 12 juin 1981; voir aussi al-Mu' izz al-WAHAYBI, *al-Ṣabāḥ*, 17 février 1983; Mohamed MOUMEN, *La Presse*, 7 janvier 1983.

Sur l'école de Kairouan, consulter Sūkri IBN IZZ AL-DIN, *al-Mustaqbal*, 20 avril 1981; Dossier collectif, *al-Bāḥit*, n° 2, octobre 1981, p. 57-65; Yūsuf ḤADIM ALLAH, *al-Sā b*, 12 novembre 1982; Tahar HAMMAMI, *Ibla*, n° 150, 1982, p. 327-335.

(11) Lire son article « Le poète et la langue », *al-Ra'y*, 19 mars 1982; voir aussi Mohamed MOUMEN, *La Presse*, 5 juin 1982.

E. — Une « Classe moyenne »

Cette dénomination peut paraître inhabituelle en littérature. Elle correspond cependant, de manière assez exacte, à ce que je veux exprimer, à savoir qu'une littérature n'est pas seulement constituée de livres qui détonent, mais aussi d'un ensemble d'œuvres significatives d'un point de vue général et sur lesquelles prennent appui les autres livres. On trouvera donc ici des auteurs qui construisent lentement un édifice littéraire qu'il est intéressant de regarder.

Ġa' far MAĠID est né le 27 mars 1940 à Kairouan. Agrégé de l'Université, il soutient une thèse de doctorat d'État sur *La presse littéraire en Tunisie de 1904 à 1955*, publiée à l'Université, 1979, 400 p. Il est également l'auteur de deux petits manuels : *Tahar Haddad*, STD, 1979, 189 p. et *Ibn Zaydūn*, STD, 1980, 139 p. Un premier recueil de poèmes : *Nuġūm'alā l-ġariq*, MTE, 1968, 150 p. est vu, par la critique, comme la consécration du néo-classicisme. Cette impression se maintient avec *Ġadan taġla' al-šams*, STD, 1974, 96 p. Mais cet intellectuel est pessimiste sur l'état de la communauté arabo-musulmane, comme le montrent certains poèmes de circonstance publiés cette année. Cependant la quête des origines et l'amour retiennent aussi son attention (12).



Muḥammad al-Muḥtār ĠANNAT est né le 13 avril 1930 à Gafsa. Il a rempli les fonctions d'instituteur pendant douze ans. On lui doit déjà les œuvres suivantes :

- 1970 *Urġuwān*, MTE, 1^{er} tome, 507 p.
 1972 " 1^{er} partie du 2^e tome, 257 p.
 1974 *Nawāfiq al-zaman* (roman), STD, 355 p.
 1981 *al-Furgā min al-ġaqb* (nouvelles), MAL, 160 p.

Dans le livre qu'il publie cette année, l'auteur rassemble dix nouvelles écrites entre 1966 et 1972. Elles représentent quatre tendances : réaliste, symboliste, mythique, patriotique. On pourrait même y ajouter le genre fantastique. En cela, l'auteur se montre le reflet de la réalité tunisienne contemporaine (13).

Avec Muḥammad Šāliḥ al-GABRI, né le 8 février 1940 à Tozeur et titulaire d'un DRA soutenu à Alger en 1980, nous avons un des écrivains les plus prolifiques de ces dernières années.

Dans le domaine de la création, on lui doit :

- 1968 *Yaum min ayyām Zamrā*, MTE, 172 p. (roman)
 1971 *Innahū l-ḥarīf ḥabībatī*, MTE, 168 p. (nouvelles)
 1975 *al-Baḥr yaṣūru al-wāḥahu*, MAL, 203 p. (roman)
 1977 *al-Ruḥḥ yaġūlu fī l-ruq'a*, MAL, 117 p. (nouvelles)
 1978 *Kayfa lā uḥibbu l-nahār*, MAL, 78 p. (théâtre)

Dans le domaine de la critique et de l'histoire littéraire, il a publié :

- 1974 *al-Šī r al-tūnusī al-mū āsir*, STD, 707 p.
 1975 *al-Qiṣṣa al-tūnusiyya*, Ben Abdallah, 211 p.
 1976 *Diwān al-šī r al-tūnusī al-ḥadīl*, STD, 348 p.

(12) Lire ses interviews dans *Bilādī*, n° 159, 4-10 juillet 1977; *al-Fikr*, juin 1981, p. 39-47; *al-Idā a*, n° 520, 23 janvier 1982, p. 10-19; *L'Action*, 25 octobre 1982; voir aussi Šāliḥ al-GABRI, *al-Fikr*, janvier 1968, p. 38-44; Ibrāhīm IBN MRAD, *al-Fikr*, janvier 1969, p. 46-59 et février 1969, p. 61-66; Hamūda GUZZI, *al-Amal*, 6 et 13 février 1970; Abdelaziz KACEM, *Arabica*, juin 1971, p. 122-128 et 141-145; 'Alī al-YUSFI, *al-Amal*, 8 octobre 1971; Mohamed MAHFOUDI, *La Presse*, 6 juin 1974; Muḥammad Šāliḥ al-GABRI : *al-Šī r al-tūnusī al-mū āsir*, Tunis, STD, 1974, p. 533-574; SKARZYNSKA, *op. cit.*, p. 202-220.

(13) Voir *IBLA*, 1971, p. 346-355; *Le Temps*, 13 Juillet 1982; *al-Amal*, 17 janvier et 13 mai 1983.

1977 *Ab' ad al-masâfât*, Ben Abdallah, 204 p.

1978 *Dirâsât fi l-adab al-tûnusi*, MAL, 279 p.

Cet ensemble mériterait déjà une petite monographie. Quant au roman livré au public cette année, il se situe d'emblée dans la modernité pour deux raisons au moins : d'une part les deux personnages principaux sortent des stéréotypes du classicisme conformiste, d'autre part, les événements nous amènent à l'aube des incidents du 26 janvier 1978. Marwân est directeur d'une usine dont les patrons veulent se débarrasser parce qu'il donne trop d'avantages aux ouvriers. Sont très bien évoqués les ruses des possesseurs de l'usine pour arriver à leurs fins, les ambiguïtés des luttes syndicalistes, le rôle de la secrétaire de direction, les rapports du directeur avec son épouse. Lamiyâ' est la femme d'un diplomate accrédité en Belgique. Ce dernier, habitué de longue date à la vie en Europe, en prend à son aise avec la fidélité conjugale. Préoccupée de l'éducation de son enfant, elle décide de rester à Tunis. Ces deux personnages se retrouvent après dix ans de séparation. Le roman analyse les composantes psychologiques de cette rencontre au moyen des procédés traditionnels du genre. Un bon livre, en somme (14).



Umar IBN ŠALIM, né le 6 août 1932 à Métouia, titulaire d'un 3^e cycle sur Ibn Durayd (MTE, 1973, 186 p.) et responsable de la section littéraire du CERES, ne peut encore prétendre à une œuvre aussi abondante. Outre de nombreuses études critiques, il est l'auteur d'un roman : *Wâha bi-lâ zill*, Dâr Šafâ', 1979, 199 p., qui abordait de manière courageuse le problème de la collectivisation. Cette fois, c'est à la lutte syndicale qu'il s'affronte, ainsi qu'à ses répercussions policières. Hedi, professeur de lycée, vit avec Noura, sa femme, dans un petit appartement de banlieue. Elle est issue d'un milieu bourgeois, lui, d'un milieu pauvre. Les activités syndicales de Hedi sont un acquis du passé. Elles vont le mener en prison où il connaîtra une certaine forme de torture. L'évolution se situe, pour ce qui le concerne, davantage à l'échelle du pays. En revanche, celle de sa femme est décrite de manière plus détaillée et revêt, de ce fait, une signification plus grande. Sa prise de conscience est progressive et l'oppose en même temps à ses employeurs et à sa famille. Pendant l'incarcération de son mari, elle est aidée par un ami de celui-ci, ce qui dévoile au lecteur un registre auquel il est peu habitué. La fin incertaine laisse planer un doute sur la possibilité de sortir du « cercle d'étranglement » (15).



Dans ma chronique de 1980 (AAN, XIX, p. 1125), j'avais fondé de grands espoirs sur Muḥammad DARWIS. La démarche de son premier recueil de nouvelles était particulièrement originale. Aussi j'attendais avec une certaine impatience la suite de sa production. Son deuxième livre est composite. Quelques textes sont de simples récits : se ruiner pour construire une maison (p. 7-29), le viol d'une prostituée (p. 114-122), vie misérable de deux filles délaissées (p. 133-176). D'autres sont des nouvelles classiques. On ne retrouve donc

(14) Voir *IBLA*, n° 126, 1970, p. 243-252; n° 140, 1977, p. 305-306; n° 142, 1978, p. 324; n° 146, 1980, p. 329; Abdelhader Belhaj NASER : *Quelques aspects du roman tunisien*, Tunis, MTE, 1981, *passim*; Šâ' id FARHAT : *Ittiḡâhât fikriyya fi l-adab al-tûnusi al-hadîl*, Beyrouth, al-Mu'assasa al-'arabiyya li-l-dirâsât wa l-našr, 1981, p. 61-68; Muḥammad al-Muḡtâr ĞANNÂT, *al-'Amal*, 28 février, 21 mars et 4 avril 1983; lire aussi son interview dans *La Presse*, 6 février 1983.

(15) Sur son premier roman, voir *Bilâdi*, 4 décembre 1978 et 9 juillet 1979; *La Presse*, 24 octobre 1979; Mustafâ al-MADA'INI, *Qišas*, n° 47, janvier 1980, p. 19-22 et n° 50, octobre 1980, p. 16-28; Muḥammad al-Hâdi IBN ŠALIH, *Qišas*, n° 56, avril 1982, p. 46-50; sur son deuxième roman, voir Bû Bakr Al-'AYYADI, *al-Šâ' b*, n° 346, 10 septembre 1982; lire aussi ses interviews dans *al-Hayât al-Taḡâfiyya*, n° 21, mai-juin 1982 et *al-Šabâh*, 19 mars 1983.

qu'à trois reprises la verve des premiers textes (p. 49-60, 73-75, 123-132). Le recueil perd ainsi de sa cohérence interne et le lecteur sent son attention se désunir.



Ibrâhîm IBN MRAD, né à Bichri, au Nefzaoua, le 21 janvier 1950, connu pour ses travaux de lexicographie classique, publie des nouvelles écrites de 1969 à 1972. Dans une langue très recherchée, il essaie de créer une atmosphère légendaire où l'obscurité et le délire irrationnel tiennent la plus grande place. La culture livresque de l'auteur semble déboucher sur la néantisation (*al-lâ šay'yya*). Sa virtuosité donne le vertige. L'espoir est-il vraiment perdu ? (16)



Si l'évaluation immédiate des œuvres n'est pas une épreuve trop difficile, en revanche, celle des courants se révèle beaucoup plus délicate. Ainsi, 'Izz al-Dîn AL-MADANI, considéré comme le chef de file de l'avant-garde des années 70, a largement dépassé les préoccupations de cette tendance qui, au reste, s'est effritée. Un novateur ne crée pas forcément une Ecole, comme on a pu le constater avec Mahmûd AL-MAS'ADÏ (AAN, 1979, p. 1314-5). Pour ce qui concerne le groupe poétique dit de Kairouan, son existence ne date pas seulement de cette année, mais il a fallu cependant attendre 1982 pour en parler en tant que réalité à part, pour des raisons qui confinent davantage à l'édition qu'à l'histoire littéraire. D'ailleurs d'autres jeunes tunisiens se rapprochent des poètes présentés ici, mais ils n'ont pas encore eu la chance de voir leur recueil imprimé : je pense en particulier à Hâlid AL-NAĞGAR. Enfin la saison donne l'occasion de parler d'écrivains de valeur inégale, mais dont les œuvres successives sont attendues comme des confirmations de démarches précédentes.

Jean FONTAINE

VIII. — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE D'EXPRESSION FRANÇAISE

La production de l'année 1982 est à la hauteur des années précédentes tant en quantité qu'en qualité. De même, nous remarquons de plus en plus de travaux publiés sur ces écrivains de langue française, alors que des thèses de plus en plus nombreuses sont soutenues dans ce domaine; non publiées pour la plupart, elles ne sont pas à la portée de larges publics, si bien que nous n'en parlerons pas ici. La bibliographie systématique et exhaustive de la production de 1982 terminera cette rubrique, alors que nous présenterons quelques œuvres seulement.

Jean DEJEUX

(16) Lire ses interviews dans *al-Sabâb*, juillet-septembre 1969, p. 36-38 et *al-Ra'y*, n° 25, 15 juin 1978.

I. — ROMANS ET RECUEILS DE NOUVELLES

Les Algériens font paraître neuf romans et récits et trois recueils de nouvelles, les Tunisiens quatre romans et récits, les Marocains quatre romans.

1) ALGÉRIE

BELAMRI (Rabah), *Le Soleil sous le tamis* (1), Paris, Publisud, 1982, 312 p. récit. Préface de Jean Déjeux.

Le terme « roman » est porté à tort sur la couverture. Il s'agit d'un récit qui n'est pas un pur et simple témoignage autobiographique. Bien d'autres œuvres algériennes sont, elles, des autobiographies romancées. L'auteur a voulu ici ordonner son récit selon trois parties : « La rue et les saisons », « L'arbre de vie » et « Deux paradis à l'horizon », en faisant œuvre littéraire. Il y a effectivement un réel plaisir à le lire du début jusqu'à la fin; d'une écriture bien enlevée, ce récit est marqué par un humour sain et sympathique, qui manque la plupart du temps dans la littérature algérienne. Sans fioritures ni tournures sophistiquées, cette littérature peut atteindre de larges publics aussi bien au Maghreb qu'à l'étranger. Et effectivement, ce récit connaît du succès. Rabah Belamri raconte son enfance dans l'espace de la rue, sous le signe de la truculence : les jeux, les filles, la sexualité, la circoncision, la violence, à Bougaâ (Lafayette à cette époque) dans les Guergour. Le « filadj » (village) est l'espace masculin avec les cafés, l'écrivain public, le fou, l'ivrogne, le mendiant, le *meddah*, le charlatan et le monde de la violence masculine. L'arbre de vie dévoile la famille : le monde des femmes, mais aussi la présence du père et des oncles. Les souvenirs ne manquent pas de sel, mais l'auteur n'en rajoute pas, ni davantage sur la guerre de libération. La troisième partie ouvre au monde de la parole et de l'écrit : l'école coranique et l'école française. « Heureux celui qui a appris la Parole d'Allah et la Parole des Roumis : il jouira des deux Paradis, celui d'en-haut et celui d'en-bas », dit le vieux Baba Aïssa à son fils. « L'école française ne nous parlait jamais de nous-mêmes », constate Belamri, rejoignant en cela l'expérience du héros du *Sommeil du juste* de Mammeri. Quelle ivresse cependant quand le jeune garçon commence à déchiffrer l'écriture de l'Autre, de celui qui faisait l'histoire ! En outre, on apprend « leur » histoire. Refaisant une relecture de son identité, l'auteur n'a voulu être ni historien, ni romancier, mais un témoin éclairé, plein de vie, d'humour et de sagesse de son enfance et adolescence. Beaucoup d'Algériens ont reconnu des itinéraires semblables et ont aimé ce livre. Le soleil des « autres » n'a pu éclipser le soleil des siens brillant sous le tamis.

BEN (Myriam), *Ainsi naquit un homme*, Alger, La Maison des Livres, 1982, 193 p. nouvelles.

L'auteur, qui occulte son patronyme, a participé de 1955 à 1962 à la guerre d'indépendance, ce qui lui a valu d'être condamné à vingt ans de travaux forcés par le tribunal des forces armées françaises. Six nouvelles composent son ouvrage; deux avaient paru dans *Les Temps modernes*. Myriam Ben continue donc la production sur la guerre : une quinzaine d'œuvres d'auteurs différents depuis 1963, au milieu d'une littérature algérienne qui est de moins en moins tournée vers le passé. Mais on ne peut se plaindre du recueil de l'auteur. En effet, il ne s'agit pas ici, comme parfois chez d'autres novellistes, de la guerre inventée ou fabriquée pour paraître dans la ligne officielle mais bien de récits vécus et fort intériorisés par l'auteur qui était au cœur même des événements. La littérature

(1) Cf., dans le présent volume, l'article de Ch. BONN, « Itinéraires d'écriture en Méditerranée » (NDLR).

de Myriam Ben est d'une grande dignité, d'une violence contenue. « Qui peut conter l'histoire des cœurs qui saignent », demandait Hafiz de Chiraz. Seule le pouvait ici Myriam Ben parce qu'ayant été partie prenante de la souffrance et du sang versé.

MAMMERI (Mouloud), *La Traversée*, Paris, Plon, 1982, 187 p. roman (2).

L'Opium et le bâton (1965) se terminait sur un questionnement, une attente. Le héros n'était pas satisfait. Il ne fallait pas s'attendre à une fin heureuse dans le roman qui suivrait. Effectivement, *La Traversée* aboutit à une conduite suicidaire, si fréquente dans la littérature algérienne depuis les années 1920. Mourad a donné sa démission d'Alger révolution; il envoie son dernier article avant de partir pour une tournée au Sahara. Kamel est le directeur du journal; il a deux femmes, une Algérienne et une Française. Go est le Grand Obscur qui donne des cours sur la pensée islamique; Boualem est son disciple dans l'intégrisme. D'autres personnages (comme Amalia) complètent la galerie. Mourad est réputé athée et berbériste, ce qui n'arrange pas sa situation. Le temps fort de ce roman nous paraît être l'apologue (p. 31-38) de la traversée du désert de toute une piétaille marchant vers l'oasis où elle espère trouver l'eau et la vie, disons la liberté. En tête vont les durs, les héros, ceux qui savent. Mais après l'entrée dans l'oasis, les portes en sont barricadées: plus moyen de sortir, il faut vivre entre-soi sous la houlette des magiciens qui font leur œuvre par leurs discours. Le héros de *L'Opium et le bâton* attendait le guérisseur, non le sorcier ou le magicien. Cet apologue, écrit par Mourad avant son départ, ne pouvait être que mal reçu par les officiels. On le comprend. Les lendemains d'épopée sont toujours difficiles. On avait tant espéré. Mourad est désenchanté. Journaliste, il ne peut admettre la censure. Que faire? S'expatrier? Mais les « autres » n'ont pas forcément la réponse. Alors, il va partir à travers le désert. Le Sahara va lui servir de révélateur: quête de la simplicité, de la vérité, de l'être profond, de la purification en même temps. Il faut passer par là. Mammeri a de belles pages sur les voix qui crient dans le désert, mais son récit demeure parfois cahotique et ses personnages ne sont pas fouillés de la même façon; quelques digressions même rompent le récit. Les héros du premier roman *La Colline oubliée* (1952) réapparaissent comme pour bien montrer le voyage parcouru à la recherche de la vérité. Mais les anciens lieux eux-mêmes ont été enchantés par le magicien. Le héros va se laisser mourir, tandis que les autres, petits malins pragmatistes, s'en tirent très bien. Leur mystique est retombée en politique, ou en « political ». Amalia fuit le pays du dogme et de « la servitude programmée ». Le guérisseur n'est pas venu. Mouloud Mammeri a certainement mis dans ce roman son cœur et son amertume. Il n'a certes pas la poésie de *La Colline*. Il se veut constat lucide mais très sombre: Mourad est mort; sans doute était-il trop exigeant dans un monde où les « révolutionnaires » eux-mêmes deviennent « réalistes ».

MIMOUNI (Rachid), *Le Fleuve détourné* (3), Paris, Laffont, 1982, 218 p. roman.

Ce roman comme le précédent s'insère dans la thématique, depuis les années 1970, de la révolution trahie, avortée entre les mains des avorteurs, thème que nous retrouvons chez Boudjedra après *Le Muezzin* de Bourboune en 1968. Ce *Fleuve détourné* est le troisième roman de l'auteur (né en 1945). Il reprend pratiquement l'idée du romancier de langue arabe Ouettar dans sa nouvelle *Les Martyrs reviennent cette semaine*. Ils reviennent, et voilà que tous les nantis, les officiels, les installés du régime, ceux qui ont fait la loi et les prophètes depuis l'indépendance commencent à trembler. Chez Mimouni il s'agit d'un combattant laissé pour mort et qui revient dans son village natal. Il n'y a plus sa place, sinon sur le monument aux morts. On ne veut pas en entendre parler, puisqu'il est officiellement mort. Le cauchemar commence pour lui: où est sa femme? son fils? quelle

(2) Cf. dans le présent volume, l'article de J.C. VATIN: « Pour une sociologie politique des nouveaux désenchantements. A propos d'une lecture de *La traversée* de M. Mammeri », ainsi que l'article de Ch. BONN: « Itinéraires d'écriture en Méditerranée », NDLR.

(3) Cf. dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

est son identité ? « Que s'est-il passé au pays ? (...) Pourquoi les paysans se laissent-ils transformer en statues de pierre ? Pourquoi les morts refusent-ils de témoigner ? ». Voilà l'homme sans nom, avec une mémoire ancienne inutile, un homme vidé, au milieu des notables du Parti, des nouveaux prépondérants et des cerbères. De fil en aiguille, il reprendra une arme, mais aboutira dans un camp. « Naïfs, nous l'étions tous. Nous sommes descendus de nos montagnes la tête remplie de rêves... Nous rêvions d'inscrire la liberté dans tous les actes, la démocratie dans tous les cœurs, la justice et la fraternité entre tous les hommes (...) Et un beau matin nous nous sommes réveillés avec un goût d'amertume dans la bouche (...) Le désastre accompli ». Bref, le piège s'est refermé, pour parler comme Mammeri dans *La Traversée* ou comme Dib dans une nouvelle du *Talisman* (1966). Rachid Mimouni au cours d'un interview en Algérie dit n'avoir pas voulu écrire un pamphlet ni un récit autobiographique. Le roman décrirait un homme en quête de son identité et de son passé. Il n'en reste pas moins que la constatation est celle, une fois de plus, du désenchantement et de la « révolution » trahie, confisquée. Le fleuve en a été détourné. Ecrit dans un style alerte, sans verser dans la sophistication ou l'hermétisme que d'autres empruntent par mode, ce roman vigoureux et bien mené est à la portée de larges publics. Il s'agit d'un regard sur soi, sans concession, préoccupation courageuse chez certains auteurs algériens depuis les années 1970. Non pas dénigrement mais critique lucide. La parole qui avait été prise contre le colonisateur, hier, s'adresse aujourd'hui aux siens et non plus seulement aux autres.

SEBBAR (Leila), *Shérazade* (4), Paris, Stock, 1982, 268 p. roman.

Shérazade, 17 ans, brune, frisée, les yeux verts, pour reprendre le titre complet, est un roman de et dans l'immigration. Plusieurs ouvrages de Maghrébins s'inscrivent actuellement dans la même ligne. Leila Sebbar donne donc la parole à la seconde génération, selon l'expression courante, de garçons et de filles nés en France ou y étant venus jeunes. *Shérazade* est sur le pavé de Paris, quartier Beaubourg ou autre, en jean, fréquentant les « squatts », sachant où trouver « l'herbe », passant une nuit ici une autre là, à l'aise au milieu d'une bande d'autres jeunes déracinés comme elle. Elle a des amis de fortune : Basile, Driss, Zouzou, Djamilia, Pierrot... Basile se veut militant révolutionnaire guadeloupéen, Pierrot pense à la bande à Bader et organise des hold-up. *Shérazade* est vendeuse dans une boutique de fringues du quartier des Halles. Ici convergent toutes les errances. Djamilia vend son corps quand elle a besoin d'argent. Un certain Julien fait aussi son apparition, fils d'un instituteur en Oranie. Il tombe amoureux de *Shérazade* et décide de partir pour l'Algérie. Pierrot sautera dans sa voiture bourrée d'explosifs; on pense à Pierrot le fou. Voyages, errances, déambulations nocturnes, identités vagabondes, chevauchant les sous-cultures, Leila Sebbar rend bien compte de ce monde parisien cosmopolite qui ne réussit pas à faire la synthèse mais qui flotte au gré des courants, en marge. L'auteur demeure « branchée » sur ces jeunes gens qui jouent parfois aux « révolutionnaires », qui veulent demeurer décontractés dans un monde de consommation à outrance. Non pas roman qui voudrait critiquer mais au contraire qui se veut de tendresse, en tout cas à l'écoute des voix qui crient dans le désert parisien.

2) MAROC

CHRAÏBI (Driss), *La Mère du printemps (L'Oum er-Bia)* (5), Paris, Denoël, 1982, 218 p.

Chraïbi revenait au Maroc, à l'inspiration marocaine car il vit toujours en France, avec *Une enquête au pays* (1981). Dans *La Mère du printemps*, le pèlerinage ne se fait plus à travers la terre et le rural, mais à travers la mémoire ancienne (thème assez fréquent chez les poètes marocains en quête de racines et d'identité). L'ancêtre de Raho des Ait

(4) Cf., dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

(5) Cf., dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

Yafelman, berbère, est présent ici sous le nom de Arzaw. Okba, l'Arabe conquérant, va le soumettre en 681. Le Berbère pourra-t-il tenir tête longtemps ? Sage, il se soumettra, car il faut durer avant tout. « Nous allons entrer dans ces nouveaux conquérants, à l'intérieur de leur âme, de leur Islam, leurs mœurs, leurs langues. Nous allons lentement prendre leur vigueur puis leur vie ». Le roman est dédié aux Berbères et à toutes les minorités. Dans ce retour à la mémoire ancienne, au Sud, à l'Histoire, Chraïbi revient aussi à l'Islam, tant vitupéré par lui dans *Le Passé simple* en 1954. Il a bien fallu assumer cet Islam; chacun l'a fait à sa manière : le Berbère sur la terre des ancêtres, l'immigré sur la terre des autres. « Qui gagnera ? Le Berbère ou le musulman ? Moi ou moi ? Itinéraire dans le temps mais aussi en soi-même, ce roman est moins humoristique que le précédent, mais il paraît proche de la même préoccupation : recherche des racines historiques, terriennes, tout en vivant... ailleurs (pour Chraïbi). Le romancier a toujours voulu creuser davantage les différentes conditions de l'homme dans ce monde.

LAËBI (Abdellatif), *Le Chemin des ordalies* (6), Paris, Denoël, 1982, 203 p. récit.

Le fondateur de la revue *Souffles* avait été arrêté en 1966, torturé et condamné pour délit d'opinion à dix ans de prison en 1973. Il a finalement été libéré le 18 juillet 1980, mais il ne peut toujours pas sortir du Maroc; il est donc prisonnier à l'intérieur des frontières. Quelques-unes de ses œuvres poétiques ont été publiées alors qu'il était interné. Dans son récit *Le Chemin des ordalies*, il revient sur son passé récent : cette incarcération précisément, puis sur le sens de l'homme et de la vie, le combat à mener. Il fait pour ainsi dire le point. « Tu est une sorte d'illuminé de l'écriture », dit-il à la fin. « Tu parles à ceux qui peuvent encore entendre le cri de l'homme ». Laâbi pense qu'il ne cesse de « rédiger le même livre, de revenir à la charge, de hanter de ses allées et venues le même itinéraire de violence (...) de vérités marquées au fer rouge de l'errance et du bouleversement de l'être ». Ceci n'est pas sans rejoindre d'autres romanciers et poètes marocains d'aujourd'hui. L'auteur, sans haine et sans masochisme, ne se proclame pas broyant du noir, mais « fou d'espoir ». Toute l'œuvre de Laâbi est d'ailleurs un combat contre toute dégradation de l'homme.

3) TUNISIE

TILI (Mustapha), *Gloire des sables* (7), Paris, Alésia, 1982, 222 p. roman.

Après *La Rage aux tripes* (1975) et *Le Bruit dort* (1978) où nous voyons des héros partant le plus loin possible comme pour fuir leurs propres problèmes ou encore se débarrasser de ce qui leur colle trop à la peau, *Gloire des sables* présente un personnage qui, lui, va encore plus loin : se faire tuer dans la mosquée de La Mecque. Tili vit à Manhattan : l'ailleurs ! « L'appel de l'exil qui était pour notre ami le royaume divin de la nostalgie, en un mot l'obsession de l'ailleurs et de l'Amérique avant tout ». Les héros, eux, sont en quête d'eux-mêmes, en voyages et déambulations, jusqu'à la conduite suicidaire. L'histoire de Youcif Mountasser, tué les armes à la main parmi les terroristes dans la mosquée de La Mecque est ici assez compliquée. Il était d'origine algérienne, comme le héros de *La Rage aux tripes*; il était très acculturé américain. Et le voilà qui plonge soudain dans l'extrémisme musulman. Il se débarrasse de « tous ses accoutrements d'Occidental » pour revenir « à cet antique lui-même », « de nouveau en possession du chant d'autrefois, de l'aube des mélodies coraniques envoûtantes et sublimes d'antan ». Un journaliste tente d'éclaircir cette histoire policière qui brûle de tous les problèmes de l'heure : terrorisme arabe, résurgence islamiste. Ce roman dévoile en même temps quelques préoccupations de l'auteur comme celles d'autres auteurs maghrébins : la mémoire collective ancienne, la dégradation dans le temps colonial, la quête d'aujourd'hui : qui sommes-nous Arabes ? Où

(6) Cf., dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

(7) Cf., dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

allons-nous ? « Ma seule ambition, dit Tlili, dans une interview, c'est de témoigner ». « Ma génération, dit-il encore, a pour lot la désillusion et pour merveilleuse consolation une langue française sur laquelle a soufflé le vent dévastateur de la modernité ». L'auteur se dit enraciné dans plus d'une culture : « celle de la Tunisie coloniale, franco-arabe, crépusculaire et inoubliable, de mon enfance. Mais la française aussi — et sans limite, sans la moindre réserve, totalement. Et l'américaine aussi, avec autant de ferveur ». Voici donc un auteur maghrébin d'aujourd'hui à la confluence des cultures, qui les assimile sans doute, mais qui bâtit des héros dans le malaise, en marche vers des buts lointains, les pays des extrêmes où l'on se bat, ou bien vers la mort. Les romans algériens des années 1920 aux années 1950 étaient des romans de l'échec, se terminant aussi, souvent, sur des morts. Les romans de Mustapha Tlili témoignent à notre époque pour quelque chose d'inachevé, d'insatisfait dans l'homme arabe d'aujourd'hui. Ce n'est pas la moindre des constantes d'ailleurs dans la littérature maghrébine : une identité à établir, à stabiliser, avec sans cesse la hantise des épopées et des gloires anciennes.



Les autres œuvres de cette année 1982 n'ont pas la densité de ces romans et récits. En Algérie, le récit de Hamoud ATMANI *De la place Charles Martel à l'impasse des Marronniers* est assez plat même s'il est émouvant. Les *Pinçures* d'Ahmed CHAMI sont d'aimables amusements; *Les Feux de la rampe* de FLICI est un recueil de nouvelles traitant beaucoup de la guerre. La nouvelle de Mustapha HACIANE *Quand meurent les cigales* aurait gagné à faire parler la femme dans ce couple en difficulté. Abderrahmane LOUNÈS se lance dans le roman avec la *Chronique d'un couple*, mais dans son genre à lui, Lounès, c'est-à-dire plein de verdure, d'espiègleries, de calembours, de satires et de saines réparties, qui ne suffisent tout de même pas toujours à construire réellement un roman. Tahar OUSSEDIK a voulu raconter l'histoire d'*Oumeri*, le « bandit » kabyle des années 40. Malheureusement il mélange les genres, l'histoire, la chronique, le romanesque. Il fait même d'Oumeri un héros national. Passionné pour son personnage qu'il a connu, Tahar Oussedik ne parvient pas à bien se situer lui-même dans ce récit. Quant à *Une rue, une femme* de LASNAMI, il plonge le lecteur dans le monde des dragueurs de la rue Didouche : rien de nouveau sous le soleil sinon la frustration sexuelle extrême chez ces jeunes Algérois.

Du Maroc, un roman, *Aïcha la rebelle* par Halima BEN HADDOU : il a été lancé grâce à la publicité de *Jeune Afrique*. Roman fleuve sur des amours durant le temps colonial, il s'agit de l'histoire d'une femme mais aussi de la patrie investie. Ce roman est tout de même un peu long. Paralysée depuis l'âge de neuf ans, Halima Ben Haddou a réussi à se faire entendre, ce qui est parfois une performance pour une femme écrivain au Maghreb. Qui plus est, dans une interview, Halima Ben Haddou déclare tout de go : « Aïcha c'est l'héroïne, mais la rebelle c'est moi »... « J'ai exprimé le sentiment d'une femme qui n'a le désir que de se faire connaître, prouver sa personnalité, sa volonté et ses efforts sans limites ». Salim JAY s'est déjà fait connaître par plusieurs œuvres, mais ici, sous le pseudonyme d'Irène Refrain, il prend un malin plaisir à parodier Irène Frain : *Le Nabab* en écrivant un roman plein de cocasseries, d'aventures rocambolesques, bref une littérature violant toutes les frontières, de la Normandie aux Indes (*Tu seras nabab mon fils*).

La Tunisie se fait entendre par de nouveaux éditeurs (Salammbô) qui font paraître *Les Jardins du Nord* de Souad GUELLOUZ, auteur connu : récit où elle raconte son enfance et adolescence, pages pleines de sensibilité et de tact sur sa famille, son père en particulier; *Cristal* de Gilbert NACCACHE raconte ses longues années de prison; il écrivait sur des emballages de cigarettes « Cristal ». Ce récit très compact et long est en même temps une réflexion sur le monde carcéral, les faux comforts, la mauvaise conscience. Les éditions Publisud de Paris font paraître un roman d'un immigré, *L'Espoir était pour demain* qui se termine par un échec : un meurtre. La violence suicidaire ou meurtrière est bien présente dans cette littérature maghrébine, ce roman comme dans tant d'autres.



II. — RECUEILS DE POÈMES

Les Algériens font paraître vingt-cinq recueils, les Tunisiens cinq et les Marocains quatre.

1) ALGÉRIE

ALLOULA (Malek), *Rêveurs/Sépultures suivi de l'Exercice des sens*, Paris, Sindbad, 1982, 98 p.

Ces poèmes ne se lisent pas rapidement, pas plus que la vraie poésie d'ailleurs. Malek Alloula, un peu comme Mohammed Dib, pousse loin la desquamation, le dépouillement des mots, car il s'agit bien ici, presque avant tout, d'un travail sur les mots, les images, la parole. Ces poèmes sont des « stèles ravaudées du souvenir », des « silences en excès de songes ». On reste comme en suspension, en attente, à la limite même l'esthétique et du jeu rituel un peut gratuit parfois, semble-t-il, avec les mots. Discretion, retenue, évocations subtiles telles sont les qualités de ce recueil aux résonances maghrébines. Mais ces évocations paraissent proches de la mort : rêves sur les tombes.

à ces confins des prières pour les morts
des quarantaines éplorées
et du harcèlement des corps
dans l'auge des chagrins
lorsque la scansion se fait moins nette
l'oraison plus expéditive
toutes choses enfin de conjoncture
nous tenant de leur charme
et cela comme d'une fascination
sur fond d'un étrange silence horizontal
d'une sérénité parfaite

AMRANI (Djamal), *L'Été de ta peau*, Alger, SNED, 1982, 85 p.

Djamal Amrani poursuit sa percée vers une autre poésie que celle de la guerre qui l'a occupé juste après la guerre d'indépendance. *L'Été de ta peau* s'inscrit dans sa quête de l'amour et dans le langage du corps. Toute la vie intérieure de Djamal Amrani s'exprime en poésie; celle-ci paraît vraiment le lieu où il se réalise et où il « verbalise » son angoisse, ses drames intérieurs, sa poursuite de l'espoir envers et contre tout.

Nous étions mille cœurs dans la houle
à écouter la mer
mille nerfs à craquer avec les larmes des vagues
Je savais la fureur primitive
l'éclatante polyphonie des poissons-fées
et je ne sais plus d'où tu viens

Poète de la quête de joie dans l'Algérie d'aujourd'hui, Djamal Amrani se souvient de la mer, de l'Algérie profonde et de l'amour partagé.

Vois mon corps s'irradier
ma vie vécue de tous les deuils

Le poète crie sa « soif de soleil sortie du fond des âges ». L'été est dans les yeux, sur la peau : « de ta peau ». Le corps ici se fait parole.

FARÈS (Nabile), *L'état perdu précédé du Discours pratique de l'immigré* (8), Le Paradou, Actes Sud (Hubert Nyssen), 1982, 100 p. poèmes et textes poétiques.

Un texte, sur la quatrième page de la couverture, de Hubert Nyssen nous dit que le « poème est considéré comme un acte de revendication, une révolte. Celle des mots contre l'ordre des choses, des images contre les ténébres, et de la mémoire contre l'éviction. C'est dire que ce texte, à la fois clair et obscur (...) éclate et gronde ». Disons plus obscur que clair. Ajoutons que dans une interview, Nabile Farès déclare qu'il n'a « pas envie qu'on le rende évident » : « Je n'ai pas besoin de passer ailleurs pour être perçu ». Inutile donc de lire, à plus forte raison d'interpréter. Laissons le poète avec lui-même. Pour Nabile Farès, tout devient « intéressant » « quand le texte pour soi n'est pas lisible ». Il tente donc de « parvenir de l'autre côté », selon encore son expression. Mais le lecteur, lui, ne franchit pas forcément la frontière. Les métaphores développant en lui « un espace qui pour moi est, d'une certaine façon, inconnu, mais qui se révèle au fur et à mesure que se fait le travail d'écriture » : Nabile Farès ou le travail sur l'écriture.

MEDJDOUB (Amine), *Amères et mortes rimes*, Paris, Saint-Germain-des-Près, 1982, 43 p.

Né en 1956 dans les Bouches-du-Rhône, ce poète fait une entrée qui est digne d'être remarquée par ce premier recueil. Le titre rend bien compte du contenu : l'amertume, la mort paraissent proches; La typographie contraignante dans laquelle l'auteur a voulu présenter ses poèmes donne encore plus l'impression d'un quadrillage mortel à l'intérieur duquel il faut se battre avec les mots. Ennui, esseulement, silence, « mort libératrice » ponctuent un certain nombre de poèmes.

avec lui l'oiseau a tu sa monodie
l'orme dort la froidure psalmodie
silencieusement comme des exordes
le recueil d'antennes monocordes
ô tristesse d'automne ô langueurs
morbides d'une heure qui ne meurt
l'œil cru exclut-il la métaphore
lorsque l'aurore subodore la mort

SEBTI (Youcef), *L'Enfer et la folie*, Alger, SNED, 1982, 70 p.

Ces poèmes sont finalement publiés. Envoyés à l'imprimerie, non corrigés par l'auteur, réimprimés, ils sont finalement corrigés et édités. Ils datent de septembre 1962-Octobre 1966. « Je n'ai pas fait la guerre, elle m'a fait » annonce dès le début Youcef Sebti. C'est dire dans quel contexte de violence, de souffrance et de vision intérieure d'horreur s'inscrit le recueil. Certains poèmes, nous semble-t-il, ont dû même être enlevés. Sebti parle et « sent » par tout son être les heures de violence d'hier : « je sentirai toute ma vie » ! Ces poèmes sont ceux d'un combat pour l'homme, et pour la femme. Y figure le fameux poème de la nuit de noces : « Il a mis la clef dans la serrure ». Bien des thèmes pourraient paraître terre à terre et revendication immédiate. En fait, cette guerre a laissé un traumatisme profond en tout homme, Le poète ne fait que restituer ici sa blessure et celle de ses compatriotes :

Je suis né dans l'enfer
j'ai vécu dans l'enfer
et l'enfer est né en moi
et dans l'enfer
sur la haine — ce terreau qui flambe —
ont poussé des fleurs

(8) Cf., dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

L'urgence de la justice pour les laissés pour compte éclate à toutes les pages, l'impatience des extrêmes pareillement. Youcef Sebti fait partie de cette pléiade de poètes d'une génération qui commence à s'exprimer à partir de 1964-66 et que Jean Sénac avait exaltée, avec raison. Youcef Sebti est bien présent en Algérie, mais l'exaspération était alors telle qu'il pouvait écrire ce poème :

Je vais me lever
mettre dehors tous mes vêtements
tous mes livres et mes cahiers
je vais frapper ma tête contre les murs
je vais me coucher sur le carrelage
je vais m'inciser la lèvre
je vais me crever un œil
je vais sauter par la fenêtre
je vais quitter ce poulailler
je vais atterrir dans le jardin de botanique
et je vais partir loin très loin d'ici...

SKIF (Hamid), *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*, Oran, CDSH, « Ecrivains algériens au présent », 1982, 80 p. (ronéo).

C'est pratiquement le premier recueil que publie Hamid Skif connu pourtant par des poèmes retenus ici et là dans des anthologies. Jean Sénac l'avait également découvert. *Poèmes d'El Asnam...* est un recueil qui ne s'évade pas de l'Algérie d'aujourd'hui. Au contraire, le poète se montre exigeant et critique, comme certains autres poètes algériens de l'heure : hymne à la terre algérienne et à son peuple, soif de tendresse et de vérité.

Père
j'ai le regret de vous dire
à l'heure où la mort frappe comme
une balle de base ball
que je n'ai connu de vous que les
mots brefs
qu'on prononce pour faire passer
le diner

Les flammes de la guerre ne sont pas éteintes dans ces poèmes, la mémoire comporte des tatouages mais aussi des « lagunes ». On se souvient. Par-dessus tout le poète recherche « les gestes de la fraternité » : « ô la tendresse... »

2) MAROC

BAROUDI (Abdallah), *Poèmes sur les âmes mortes*, Paris, L'Harmattan, 1982, 221 p.

L'auteur vit en exil en France et mène un combat politique jusque dans ses œuvres poétiques. Il s'agit ici du deuxième recueil, avec les limites et les risques de la poésie dite « engagée ». « Le Maroc ou les « plumetiers » des temps présents », tel est le titre de la première série de poèmes. Aller à la ligne après chaque mot ne suffit pas pour exprimer le poème intérieur. Et ainsi pendant des pages et des pages. On comprend la blessure, mais tous ces mots alignés auraient pu donner une belle prose violente s'ils n'avaient pas été renvoyés chaque fois à la ligne.

MOUCHAFI (Ahmed), *Souviens-toi, la colère*, Casablanca, Editions libres, Impr. génér. marocaines, 1982, 105 p.

Autre recueil engagé dans le combat social et politique. Le titre, les éditions, le contenu le montrent. L'auteur a quarante ans, dont « vingt de poésie », dit l'éditeur. Le poème « Bulletin du service d'hygiène » a été écrit durant les « années marocaines de

terreur » (les années soixante). La colère rentrée éclate aujourd'hui dans ce recueil. Cette poésie est faite de rafales, de coups de poings; elle n'est pas hermétique, naturellement; elle est celle des cris poussés dans la foule : « J'ai mal en vous mes frères/qui laissez violer vos droits/en plein public, universellement ». Tous les « goulags » y sont dénoncés.

2) TUNISIE

BOURAOUI (Hedi), *Vers et l'Envers* (9), Downsview (Ontario), York University, ECW Press 1982, 63 p. (avec illustrations).

Hédi Bouraoui est bien connu pour son abondante œuvre poétique. Il réunit ici comme dans un kaléidoscope non seulement les illustrations mais d'abord les poèmes de ses périples, principalement en Bulgarie. Tout a commencé, dit-il par une invitation des écrivains bulgares à Sofia en juin 1979. Selon son habitude, le poète viole des frontières, fait s'interpénétrer les cultures : « un courant de fluide circulant à travers diverses identités charriant, chargeant et déchargeant les narcissismes dans le « melting pot » universel ». D'où « la multiplicité des croisements de routes » et des divers registres empruntés par le poète : poèmes lyriques, poèmes en prose, fragments éclatés, récitatifs, aphorismes, etc. Les identités deviennent itinérantes, prenant ici et là ce qu'elles trouvent bon pour les enrichir. « Étoile bigarrée », cette image exprime assez bien la *nedjma* de Bouraoui, non pas l'encerclement mais le décentrement. « La culture est le chemin de la tolérance », exprime Hedi Bouraoui. On ne peut être que d'accord avec lui dans la mesure où précisément nous sommes en marche vers la découverte des autres cultures, ce qui fait éclater les étroitesse d'esprit, les exclusivismes mais aussi les narcissismes.

BOURAOUI (Hedi), *Ignescent* (10), Paris, Silex, 1982, 118 p. « prosèmes ». Préface de Jean Métellus.

L'auteur précise en sous-titre « prosèmes ». « Ignescent » d'ailleurs combine le feu, la naissance de la vie, la flamme, la passion amoureuse, celle du verbe, l'incandescence du désir. Hedi Bouraoui avait habitué ses lecteurs à des poèmes complètement éclatés. Il en arrive ici plutôt à une grande concentration avec une expression poétique comme toute plus « classique ». Cependant dans sa soif de se dire au monde, le poète en arrive à écrire :

« Je n'écris pour personne. Je crie pour me convaincre que je suis. La différence du Bruit. Les mots s'échangent dans mon être et la gorge refuse de faire pleuvoir des hoquets verbaux. Une solitude à deux des phrases et mon moi. Ballotement de désarroi (...) Que devient le feu sur le bord du suicide ? »

Décentrement, avons-nous dit plus haut au sujet du poète, mais ici il s'agit plutôt d'un retour à soi quelque peu égotiste, au désir qui trouve sa satisfaction en soi, brûlant du désir de soi. Des mystiques ont dit, au contraire, autrefois que par leur feu intérieur ils voulaient embraser le monde : diffusion de l'amour et non pas jouissance pour soi.



Les autres recueils qui nous viennent d'Algérie sont d'intérêt inégal. Mentionnons *les Mains de Fatma* d'AMINE (qui occulte son nom, du moins en tête de ses recueils), *L'Oiseau minéral* de Tahar DJAOUT aux éditions de l'Orycte (sl. et ronéoté.). Abdelhamid LAGHOUIATI a longtemps rongé son frein dans l'attente d'un éditeur correct (c'est-à-dire qui n'exploite pas le client par le compte d'auteur). *De si belles insultes* est un recueil hors commerce, joliment illustré par des étudiants des Beaux Arts d'Alger. *L'Oued noir*, finalement paru à la SNED, comme son nom l'indique n'est pas un recueil de sérénité. De

(9) Cf. dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

(10) Cf. dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.* NDLR.

la pléiade des poètes de la génération des années 1964-66, l'auteur a quelque chose à dire, avec violence même. Les éditeurs bénévoles de « Voix multiples » à Oran éditent *Coup de grâce* de Ahmed MEHDAOUI, avec une présentation de Kateb. Ce petit recueil ronéoté ne manque pas de force; les quelques lignes de Kateb n'en disent pratiquement rien. Par ailleurs, il ne peut être question de survaloriser ce qui n'est qu'une première démarche poétique. Alors que Abdelkrim SAIGHI publie à la SNED *Saison des pluies* où la performance est de faire paraître des pages blanches, avec quelques lignes ici et là d'une pauvreté extrême, Hamid TIBOUCHI livre à l'Orycté (sl. ronéoté) *Parésie*, plein de saveur, de verdeur et d'impertinence. Travail personnel, présenté avec originalité avec des dessins d'Ali Silem, Tibouchi y est en marche : jamais satisfait — « et tu n'es encore arrivé nulle part ». Il ne chante pas les discours officiels, son langage n'est pas codé; il dit seulement : « Il manque l'amour ».

Les Marocains sont encore représentés par Lahoussine ELLIAOUI *Poèmes en berbérie* à Oudja, *Des vers en l'air* de Ahmed MAHROUCH assez plats.

Les Tunisiens font paraître encore de Behija GAALOU *Le Lac en flammes*, de Souad HEDRI *La Rose blessée*, mais surtout de Raouf RAÏSSI *Le Continent sans cible*. Ce recueil d'un nouvel auteur est enraciné dans contexte culturel africain. Dans l'immigration, l'Afrique bat ses rythmes profonds en lui. « L'enfance joue à cache-cache/Avec les mémoires de l'adulte ». Raouf Raïssi ne peut s'en échapper : un continent lointain est intériorisé.

III. — PIÈCES DE THÉÂTRE

Deux pièces de théâtre d'Algériens et une d'un Tunisien en cette année 1982. Mouloud MAMMERI fait éditer *Le Fohen* qui a été joué à Alger en français en 1967 : le thème se rapporte à la guerre d'indépendance.

ABA (Noureddine), *Le Dernier jour d'un nazi*, Paris, Stock, 1982, 147 p.

Noureddine ABA a assisté comme journaliste au procès des criminels de guerre de Nuremberg. Il est bien placé pour nous présenter dans cette pièce un officier nazi aux abois dans un village d'Allemagne en avril 1945 où les Alliés viennent d'arriver. Aux prises avec l'événement, avec sa famille, son idéologie et d'autres intervenants qui le mettent au pied du mur, il mourra en nazi, mais Noureddine ABA a certainement l'art de dévoiler tout un système de dégradation de l'homme dans les régimes totalitaires. La progression est bien menée et cette pièce mériterait une mise en scène pour être jouée. Elle dépasse les frontières de l'Algérie, rejoignant l'universel et les problèmes de tout homme. Qui peut se vanter, en effet, d'être à l'abri de l'intolérance, du fanatisme et des systèmes répressifs ?

IV. — ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE OU SUR LES AUTEURS

Les travaux portant sur l'ensemble de la littérature maghrébine ou sur l'un ou l'autre auteur augmentent chaque année.

Deux thèses ont été publiées dont il a déjà été rendu compte dans l'*Annuaire*. Ainsi la thèse de 1978 de Jacqueline ARNAUD (*Annuaire*, XVII, 1978), portant surtout sur *le cas Kateb Yacine*. Nous y constatons entre autres, dans le chapitre consacré à Jean Amrouche une contre-vérité assortie d'un jugement insoutenable, dans celui consacré à Albert Memmi quelques partis pris et dans les pages portant sur Kateb, sauf erreur de notre part, quelques omissions curieuses : par exemple le recueil inédit *Poèmes de l'Algérie opprimée*, sous presse en 1948, n'est pas même mentionné, alors que Jean Sénac en avait cité un certain nombre de vers dans *Le Soleil sous les arme*. Ainsi encore le thèse d'Anne-Marie NISBET (*Annuaire* XIX, 1980) sur *Le Personnage féminin...*, dont on peut regretter cependant que

les œuvres d'Assia Djebar n'aient pas fait l'objet d'une analyse spéciale; cette thèse est néanmoins fort pertinente.

Majid EL HOUSSEI, professeur à l'Université de Padoue, écrit *Pour une histoire du théâtre tunisien*. A dire vrai, le sujet a été traité dans des thèses. Ici, nous avons une bonne synthèse en français, mais l'auteur aurait dû se contenter de traiter uniquement du théâtre tunisien sans digression sur l'Algérie où l'étude devient de seconde main.

Nous avons essayé nous-même dans *Situation de la Littérature maghrébine de langue française* de faire le point dans ce domaine avec une approche historique depuis les années vingt, une approche critique, des réflexions des auteurs eux-mêmes par rapport à la langue française utilisée et un aperçu sur les travaux universitaires poursuivis ou soutenus un peu partout dans le monde avec des méthodes diverses. L'intérêt n'était certes pas d'être exhaustif, ce qui est impossible en pareil domaine, mais de montrer, à titre indicatif, que les voies d'approche dans l'étude de cette littérature sont très variées. Bien souvent, des articles mal informés généralisent indûment; d'autres critiques reprochent à l'autre des contresens comme si eux-mêmes étaient les « possesseurs » du sens, le seul le vrai, bien sûr. Toutes les méthodes ont leur pertinence, mais les discours oiseux et fumeux ne peuvent tenir lieu de critique littéraire sous prétexte qu'ils sont assortis de termes abscons qui camouflent l'indigence. Notre bibliographie des œuvres de fiction va de 1920 à 1978 inclus. Cet essai ne se veut qu'une présentation succincte et pratique pour une introduction à cette littérature, ce que souvent les personnes intéressées demandent. Inutile de dire que ces sortes de travaux, documentés et précis, sont le lieu du plagiat pour compiler une thèse rapidement.

Parmi les autres travaux généraux mentionnons Guy DANINOS, *Aspects de la nouvelle poésie algérienne de langue française*, ouvrage assez maigre, très tributaire de l'*Anthologie* de Jean SENAC (1971). Cela ne suffit pas pour rendre compte aujourd'hui de l'ensemble du phénomène. Le *Colloque national* des 29 et 30 mai d'Alger portant sur « la littérature et la poésie algériennes » (titre curieux, comme si la poésie ne faisait pas partie de la littérature !) n'a pas de table des matières. Une étude porte sur la nouvelle algérienne en français et la guerre de libération. A ce propos, les chiffres donnés par Ouarda HIMEUR ont été repris en fait de mes bibliographies systématiques. Une autre étude traite de la tradition orale et de la littérature nationale. Une autre s'arrête au processus d'individuation du roman algérien de langue française, une autre aborde l'œuvre de Benhedouga, écrivain de langue arabe, enfin une dernière étude porte sur *L'Homme aux sandales de caoutchouc* de KATEB. Une brochure ronéotée de Hafid GAFAITI, éditée par le Centre de documentation dirigé par Abdelkader Djeghloul à Oran, s'arrête au *Discours sur les femmes dans l'œuvre de Rachid Boudjedra : Etude de « La Répudiation »*. L'auteur constate avec raison le discours « macho » du romancier.

Des numéros spéciaux de revues traitent comme *Itinéraires* (Université de Paris XIII) de *L'Écrit et l'Oral* tant au Maghreb qu'en Afrique du Sud du Sahara, avec quelques œuvres poétiques *in fine*: Pour le Maghreb, nous relevons des études sur KHAÏR-EDDINE, *Le Polygone étoilé* de KATEB et *Le Lutteur de classe* de KHATIBI. Le fascicule de *Dérives* (Montréal), intitulé « Voix maghrébines », sous la direction de Hedi BOURAOUI est consacré entièrement au Maghreb : textes de création et études. Nous relevons quelques erreurs un peu grosses dans la bibliographie. L'étude de Jacqueline ARNAUD sur « Kateb le fondateur » valorise par trop cet auteur : « si bien qu'aujourd'hui, presque tout écrivain maghrébin venu après Kateb, à quelque genre qu'il s'essaye, trouve devant lui ce prédécesseur ». Heureusement que le « presque » vient tempérer ce jugement, car il ne faut pas exagérer outre mesure. Bien des auteurs et des œuvres seraient à citer qui n'ont rien à voir avec « le fondateur », qui n'écrit plus rien depuis longtemps. Quelques auteurs se réfèrent explicitement à Kateb et Rachid Boudjedra y puise suffisamment.

Des auteurs ont été étudiés plus particulièrement. Ainsi Marie-Hélène CHEZE fait paraître *Mouloud Feraoun, la voix et le silence* au Seuil. Il s'agit d'une honnête biographie avec une courte bibliographie pour les études à consulter. Les travaux de Jeanne ADAM, de l'Université de Vittoria, publiés dans des revues, éclairent davantage certains aspects du travail d'écrivain de Feraoun. Eric SELLIN, professeur à Temple University à Phila-

delphie, a fondé un petit Centre d'Études de la littérature francophone de l'Afrique du Nord (CELFAN). Il édite de petites brochures de 35 à 40 pages ronéotées qui traitent soit d'un auteur, soit de sujets variés. En 1982, nous remarquons donc un fascicule consacré à *Mouloud Feraoun* (1 ; 2, 1982) avec des illustrations. Cet « homme-frontière », comme nous l'appelions dans notre *Littérature maghrébine* publiée à Sherbrooke, méritait bien qu'un ensemble de courtes études lui soient consacré en l'année du vingtième anniversaire de son assassinat par l'OAS. A ce propos, nous précisons, contrairement à ce qu'écrit H. Bouraoui en parlant de notre expression, que nous l'employons bien précisément dans le sens « d'un passage ou d'un partage » (p. 141). Il faut donc lire notre texte complètement. Des Journées d'études ont été organisées sur Feraoun par l'Institut des Langues vivantes étrangères à l'Université d'Oran en mai 1982, mais les *Actes* n'en paraîtront que l'année suivante. Youcef NACIF a écrit un *Mouloud Feraoun* dans la collection « Classiques du Monde » chez Nathan (série maghrébine dirigée par Haouaria Kadra Hadjadji) à l'usage de larges publics et surtout des élèves des lycées. Comme on le sait, ces petites brochures sont composées de deux parties : une introduction succincte mais bien sentie et une anthologie de textes. C'est ce que fait ici Youcef Nacif, avec compétence. La bibliographie est courte; un glossaire facilite pour l'étranger la compréhension de certains termes.

L'autre romancier qui fait l'objet d'études publiées est Mouloud Mammeri. Latifa EL HASSAR-ZEGHARI et Denise LOUANCHI font paraître dans la même collection un *Mouloud Mammeri*, à partir des mêmes principes de rédaction imposés par la collection. Là encore, on ne peut que louer l'objectivité de la présentation de l'auteur de *La Colline oubliée*. Regrettons tout de même que la photo de couverture date précisément de 1952 ! Mildred MOHTIMER, dans la collection des « ALF » de l'éditeur Antoine Naaman au Québec (Sherbrooke), publie un *Mouloud Mammeri, écrivain algérien* avec, comme le veut cette collection, une première partie d'introduction à l'auteur traité et une seconde d'anthologie de textes. La bibliographie est copieuse sans toutefois mentionner la réception critique de chacune des œuvres de Mammeri. L'introduction traite naturellement des trois premiers romans parus à cette date et aussi du recueil de Si Mohand *Les Isefra* ainsi que du *Banquet*, la pièce consacrée à la fin de la civilisation des Aztèques : leur « mort absurde » comme dit Mammeri, en pensant sans doute à d'autres cultures. Cette collection s'adresse à un public plus cultivé que celle des « Classiques du Monde », à des milieux universitaires par exemple.

Le volume *Pour Abdellatif Laâbi* rassemble des dessins, photographies et textes réunis par Ghislain RIPAULT avec la collaboration d'Amina SAÏD. Ce copieux ouvrage parle avec passion, violence contenue et émotion du Maroc d'aujourd'hui. Laâbi en est le centre, mais avec lui d'autres qui sont encore dans les prisons. Abdellatif Laâbi ne s'en désolidarise pas. Des poèmes sont traduits de l'arabe, par exemple un d'Abdallah Zrika, traduit par A. Laâbi lui-même : ce poète de langue arabe a été incarcéré lui aussi, en 1978, pour ses poèmes qui ont été envoyés au pilon. *Pour Abdellatif Laâbi* est une contribution au combat mené pour que la parole ne soit pas confisquée.

Enfin, la Journée d'étude du 25 septembre 1982 fut consacrée à l'Université d'Alger à *Frantz Fanon*. Le numéro spécial de *Kalim* rassemble six études portant sur divers aspects de son œuvre.

V. — ANTHOLOGIES

Parmi les anthologies de textes et poèmes maghrébins parues en 1982, mentionnons les deux regroupant des textes de prisonniers marocains, surtout celle par exemple qui a pour titre *La Parole confisquée*.

Cependant le travail le plus important est celui mené à l'Université de Padoue sous la direction de Giuliana TOSO RODINIS : *Le Rose del deserto* 2(11). Le premier volume traitait, en effet, en 1978 d'un certain nombre d'auteurs sous forme d'essais critiques bien

(11) Cf. dans le présent volume, Ch. BONN, *op. cit.*, NDLR.

documentés. La présente anthologie est un copieux ouvrage de 373 p. Dix neuf poètes ont été retenus : Jean Amrouche, Mostefa Lacheraf, Albert Memmi (qui n'a cependant pour l'instant publié aucun recueil), Claude Bénédy, Mohammed Dib, Jean Sénac, Malek Haddad, Yacine Kateb, Anna Greki, Henri Kréa, Hedi Bouraoui, Majid El Houssi, Malek Alloula, Mohammed Khair-Eddine, Abdellatif Laâbi, Rachid Bey, Hamid Tibouchi, Tahar Djaout et Emmanuel Roblès (écrivain français d'Algérie). Naturellement parmi les auteurs contemporains on aurait souhaité voir figurer Djamel Amrani, Bachir Hadj Ali (et d'autres Algériens), d'autres Marocains aussi. Les introductions à chaque auteur sont traitées en italien, par des chercheurs de Padoue. L'introduction générale en français est signée par Majid EL HOUSSEI. Sans doute l'auteur a-t-il voulu trop dire. Il aurait été bon de séparer les pays du Maghreb et d'être alors plus rigoureux pour le panorama à faire de la poésie dans chacun des pays. Beaucoup d'informations sont de seconde main dans le rappel du passé (avec des erreurs : l'*Anthologie des conteurs algériens* en 1945 (!) est en réalité le même ouvrage que *Notre Afrique* en 1925). L'auteur parle aussi des autres genres littéraires, voulant dresser un panorama historique trop complet, mélangeant parfois romanciers et poètes, citant des noms d'une manière défectueuse. Néanmoins, les poèmes cités dans cette anthologie sont très nombreux et bien choisis. Nul doute que ce volume rendra service à beaucoup et fera connaître en Italie et au-delà cette poésie maghrébine.



En conclusion de cette année 1982, il n'est pas inintéressant de faire le bilan chiffré de la production maghrébine de langue française depuis quelques années :

Tunisie — Algérie — Maroc
Janvier 1945 — Décembre 1982

Romans et récits	Recueils de nouvelles	Recueils de poèmes	Théâtre (en volumes)	Total
177	27	378	44	626

Algérie
(même période)

113	21	228	36	398
-----	----	-----	----	-----

Depuis les années 1964-66

Pays	Années	Romans et récits	Recueils de nouvelles	Recueils de poèmes	Théâtre (en volumes)	Total
Algérie	1963-1982	81	19	184	24	308
Maroc	1964-1982	26	2	66	1	94
Tunisie	1965-1982	24	1	56	5	87

Nota : La production de l'Algérie depuis l'indépendance (juillet 1962) commence en 1963, ce qui a paru en 1962 l'a été durant le premier semestre.

Les années 1964-1966 font charnière, la production augmente ou reprend en Tunisie et au Maroc soit pour les romans soit pour les recueils de poèmes. Pour ceux-ci, il faut compter 46 recueils en Algérie de 1945 à 1962 inclus, pour le Maroc, 4 recueils avant 1964, pour la Tunisie, 16 avant 1965.

Naturellement ces chiffres ne sont pas donnés ici pour préjuger de l'avenir. De même, ils ne disent rien de la qualité des œuvres parues. Mais nous remarquons que trop

souvent des critiques parlent de cette littérature en s'en tenant uniquement à trois ou quatre auteurs, dont on parle le plus et dont on peut jouer avec les textes. Un certain nombre d'œuvres dites « mineures » ont aussi leur intérêt (qui n'est pas alors celui de l'esthétisme et de l'écriture) dont il faut tenir compte quand on observe le mouvement littéraire dans son ensemble.

Chaque année de *nouveaux auteurs* se font connaître. Ainsi en Algérie depuis 1970 : dans le genre romanesque et du récit ou des nouvelles, en 1970 (2 auteurs) 1971 (1), 1972 (2), 1973 (3), 1974 (2), 1975 (2), 1976 (2), 1977 (2), 1978 (5), 1979 (6), 1980 (5), 1981 (9), 1982 (8); dans le domaine des recueils de poèmes, en 1970 (2 auteurs), 1971 (2), 1972 (2), 1973 (3), 1974 (3), 1975 (5), 1976 (4), 1977 (6), 1978 (8), 1979 (7), 1980 (9), 1981 (16), 1982 (15). Autant d'Algériens chaque année qui entrent dans les lettres par un ouvrage et qui prennent place à côté de ceux qui ont commencé à publier plutôt et qui continuent — ou non — à le faire.

Pour la Tunisie, nous constatons que de nouveaux auteurs font aussi leur entrée dans le roman et le récit : en 1970 (1 auteur), 1973 (1), 1974 (1), 1975 (4), 1977 (1), 1978 (1), 1979 (2), 1980 (2), 1981 (2), 1982 (2). En poésie : en 1970 (3 auteurs), 1971 (1), 1972 (2), 1973 (4), 1974 (3), 1975 (1), 1976 (2), 1977 (1), 1978 (3), 1979 (1), 1980 (1), 1982 (3).

Pour le Maroc, nous constatons pareillement de nouveaux auteurs dans le domaine du roman et du récit : en 1971 (1 auteur), 1973 (2), 1976 (1), 1979 (2), 1980 (1), 1981 (1), 1982 (1). En poésie : en 1971 (3 auteurs), 1972 (2), 1975 (1), 1976 (1), 1977 (2), 1978 (4), 1979 (3), 1980 (7), 1981 (1), 1982 (3).

Il importe donc de ne pas ressasser les mêmes discours autour de deux ou trois noms (à partir desquels on théorise), qui ont certes des qualités littéraires et des audaces d'écriture, mais qui ne sont pas toute la littérature maghrébine.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1982

Les nationalités sont indiquées ainsi : A (Algérie), T (Tunisie), M (Maroc) après le nom de l'auteur. Les œuvres traduites de l'arabe et les rééditions ne sont pas mentionnées. Quelques œuvres relèvent plutôt du témoignage ou de la chronique historique, l'auteur n'ayant pas voulu, apparemment, faire œuvre de littérature de fiction : elles ne sont pas répertoriées ici.

1) ROMANS, RÉCITS, RECUEILS DE NOUVELLES ET DE CONTES

- ATMANI (Hamoud) (A). — *De la place Charles Martel à l'impasse des Marronniers*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 122 p. récit.
- BELAMRI (Rabah) (A). — *Le Soleil sous le tamis*, Paris, Publisud, 1982, 312 p. récit. Préface de Jean Déjeux.
- BEN (Myriam) (A). — *Ainsi naquit un homme*, Alger, La Maison des Livres, 1982, 193 p. nouvelles.
- BEN HADDOU (Halima) (M). — *Aïcha la rebelle*, Paris, Jeune Afrique, 1982, 336 p. roman.
- BHIRI (Slaheddine) (T). — *L'Espoir était pour demain. Les tribulations d'un jeune immigré en France*, Paris, Publisud, 1982, 157 p. roman.
- CHAMI (Ahmed) (A). — *Pinçures*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 128 p. jeux de mots et textes d'humour.
- CHRAÏBI (Driss) (M). — *La Mère du Printemps (L'Oum er-Bia)*, Paris, Denoël, 1982, 218 p. roman.
- FLICI (Laadi) (A). — *Les Feux de la rampe*, Alger, SNED, 1982, 100 p. nouvelles.
- GUELLOUZ (Souad) (T). — *Les Jardins du Nord*, Tunis, Salammbô, 1982, 235 p. récit.
- HACIANE (Mustapha) (A). — *Quand meurent les cigales*, Paris, Publisud, 1982, 96 p. (une nouvelle).
- LAËH (Abdellatif) (M). — *Le Chemin des ordalies*, Paris, Denoël, 1982, 203 p. récit.
- LASNAMI (Rachid) (A). — *Une rue, une femme*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 86 p. roman.

- LOUNES (Abderrahmane) (A). — *Chronique d'un couple ou la « Birmandreïsienne »*, Alger, SNED, 1982, 243 p. roman.
- MAMMERRI (Mouloud) (A). — *La Traversée*, Paris, Plon, 1982, 187 p. roman.
- MIMOUNI (Rachid) (A). — *Le Fleuve détourné*, Paris, Laffont, 1982, 218 p. roman.
- NACCACHE (Gilbert) (T). — *Cristal*, Tunis, Salammbô, 1982, 329 p. récit.
- OUSSEDIK (Tahar) (A). — *Oumeri*, Alger, Laphomic, sd (1982), 175 p. récit.
- REFRAIN (Irène) (pseudonyme de Salim Jay) (M). — *Tu seras nabab, mon fils*, Paris, Nouv. édit. Rupture, 1982, 288 p. roman.
- SEBBAR (Leila) (A). — *Shérazade*, Paris, Stock, 1982, 268 p. roman.

2) RECUEIL DE POÈMES

- ACBY (Mo) (A). — *Amours d'enfant suivi de Emotions de Kabylie*, Paris, Saint-Germain-des-Près, 1982, 30 p.
- ADIL (Malika) (A). — *Malgré les maux de ce monde, la beauté et l'amour*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 58 p.
- ALLOULA (Malek) (A). — *Rêveurs/Sépultures suivi de L'Exercice des sens*, Paris, Sindbad, 1982, 98 p.
- AMINE (A). — *Les Mains de Fatma*, Alger, SNED, 1982, 90 p.
- AMRANI (Djamal) (A). — *L'Été de ta peau*, Alger, SNED, 1982, 85 p.
- BAHOUS (Abbès) (A). — *Peau-aime masques*, Oran, Université, ILVE, 1982, 93 p. (ronéo; en français, anglais et arabe).
- BEKKOUI (Mohammed) (A). — *Solitude*, Paris, Saint-Germain-des-Près, 1982, 63 p.
- BARROUDI (Abdallah) (M). — *Poèmes sur les âmes mortes*, Paris, L'Harmattan, 1982, 220 p.
- BENTAYEB (M'Hamed) (A). — *Ebauche d'une mauvaise graine*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 64 p.
- BOUKARI (Abdelhafid) (A). — *Poésie nouvelle*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 48 p.
- BOURAOUI (Hedi) (T.). — *Vers et l'Envers*, York University, Downsview (Ontario), ECW Press, 1982, 64 p. (avec illustrations).
- BOURAOUI (Hedi) (T). — *Ignescent*, Paris, Silex, 1982, 118 p. (« Prosèmes »). Préface de Jean Metellus.
- CHAMI (Ahmed) (A). — *Brûlures*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 96 p.
- CHELLALI (Hamida) (A). — *Pieds nus au bord de l'eau*, Alger, SNED, 1982, 71 p.
- DAOU L'HADJ (Mohammed) (A). — *Soligram II*, Alger, SNED, 1982, 96 p.
- ELLIAOUI (Lahoussine) (M). — *Poèmes en berbérie*, Oujda, PPS, 1982, 89 p.
- FARÈS (Nabile) (A). — *L'état perdu précédé du Discours pratique de l'immigré*, Le Paradou, Actes Sud (Hubert Nyssen), 1982, 100 p.
- GAALOUL (Behija) (T). — *Le lac en flammes*, Tunis, Impr. de l'UGTT, 1982, 99 p.
- GRIM (Mohammed) (A). — *Demain l'espoir...*, Nîmes, Les Presses du Castellum, 1982, 37 p.
- HEDRI (Souad) (T). — *La Rose blessée suivi du voyageur*, Tunis, Impr. Champs Elysées, 1982, 89 p.
- HAMADACHE (Slimane) (A). — *Les yeux vers le soleil*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 64 p.
- LAGHOUATI (Abdelhamid) (A). — *De si belles insultes*, Alger, hors commerce avec 20 illustrations-sérigraphies d'Algériens des Beaux Arts, 1982, 40 p.
- LAGHOUATI (Abdelhamid) (A). — *L'Oued noir*, Alger, SNED, 1982, 50 p.
- MAHROUCH (Ahmed) (M). — *Des vers en l'air*, Paris, La Pensée universelle, 1982, 97 p.
- MEDJDOUB (Amine) (A). — *Amères et mortes rimes*, Paris, Saint-Germain-des-Près, 1982, 43 p.
- MEHDAOUI (Ahmed) (A). — *Coup de grâce*, Oran, « Voix multiples », 1, 1982, 35 p. (ronéo). Préface de Kateb Yacine.
- MOUCHAFI (Ahmed) (M). — *Souviens-toi, la colère*, Casablanca, édit. livres A. Mouchafi, 1982, 105 p.
- RAÏSSI (Raouf) (T). — *Le Continent sans cible*, Paris, Silex, 1982, 48 p.
- ROUACHE (Belkacem) (A). — *Certitude incertaine*, Alger, édit. de « L'Unité », 1982, 45 p.
- SEIFI (Youcef) à. — *L'Enfer et la folie*, Alger, SNED, 1982, 70 p.

- SAIGHI (Abdelkrim) (A). — *Saison des pluies*, Alger, SNED, 1982, 75 p.
 SKIF (Hamid) (A). — *Poèmes d'El Asnam et autres lieux*, Oran, CDSH, 1982, 80 p. (ronéo).
 TBOUCHI (Hamid) (A). — *Parésie*, sl. L'Orycete, 1982, np. (ronéo) (avec illustrations).

3) PIÈCES DE THÉÂTRE

- ABA (Noureddine) (A). — *Le Dernier Jour d'un nazi*, Paris, Stock, 1982, 147 p.
 MAMMERI (Mouloud) (A). — *Le Fohen*, Paris, Publisud, 1982, 94 p.
 METOU (Moncef) (T). — *Messieurs... je vous accuse*, Paris, Caractères, 1982, 181 p.

4) ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE OU SUR LES AUTEURS

- ARNAUD (Jacqueline). — *Recherches sur la littérature maghrébine de langue française. Le Cas de Kateb Yacine*, Lille III, reproduction des thèses, et Paris, L'Harmattan, 1982, 1171, p. 2 tomes (thèse de 1978 à Paris III — Sorbonne nouvelle).
 CELFAN Review (Temple University, Philadelphie). — 1 : 2 (1982) : *Mouloud Feraoun*, 29 p.
 CHEZE (Marie-Hélène). — *Mouloud Feraoun, la voix et le silence*, Paris, Le Seuil, 1982, 141 p.
Colloque national sur la littérature et la poésie algériennes, 29-30 mai 1982, Alger, OPU, 1982, 124 p. (ronéo).
 DANINOS (Guy). — *Aspects de la nouvelle poésie algérienne de langue française*, Sherbrooke, Naaman, coll. « Etudes » n° 31, 1982, 70 p.
 DÉJEUX (Jean). — *Situation de la littérature maghrébine de langue française*, Approche historique, Approche critique, Bibliographie méthodique des œuvres maghrébines de fiction, 1920-1978, Alger, OPU, 1982, 272 p.
Dérives (Montréal), n° 31-32, 1982. — *Voix maghrébines*, 132 p. Sous la direction de Hedi BOUAROUL.
 EL HASSAR-ZEGHARI (Latifa) et LOUANCHI (Denise); — *Mouloud Mammeri*, Paris, Nathan et Alger, SNED, coll. « Classiques du monde », 1982, 80 p.
 EL HOUSSEI (Majid). — *Pour une histoire du théâtre tunisien*, Abano Terme (Padova), Francisci, 1982, 224 p.
 GAFAITI (Hafid). — *Discours sur les femmes dans l'œuvre de Rachid Boudjedra, Etude de « La Répudiation »*, Oran, CRIDSSH, Document de travail du GRFA, n° 12, 1982, 47 p. (ronéo).
Itinéraires (Université de Paris XIII), Paris, L'Harmattan, vol. *L'Écrit et l'Oral*, 1982, 207 p.
Kalim (Langues et Littératures — Université d'Alger). — 4, 1982 : *Frantz Fanon*, 82 p. (ronéo).
 MOERTIMER (Mildred). — *Mouloud Mammeri, écrivain algérien*, Sherbrooke, Naaman, coll. « ALF » n° 3, 1982, 120 p.
 NACIB (Youssef). — *Mouloud Feraoun*, Paris, Nathan et Alger, SNED, coll. « Classiques du monde », 1982, 96 p.
 NISBET (Anne-Marie). — *Le Personnage féminin dans le roman maghrébin de langue française, des indépendances à 1980. Représentation et fonctions*, Sherbrooke, Naaman, coll. « Thèses et recherches » n° 13, 1982, 192 p.
Pour Abdellatif Laâbi, dessins, photographies et textes réunis par Ghislain RIPAUT. — Paris, Nouv. édit. Rupture, et Cesson la forêt, La Table rase, 1982, 249 p.

5) ANTHOLOGIES

- FEHRMANN (Ulrike), FIECHTNER (Urs) et VESELY (Serge). — *Plus de 1001 Nuits*, Ecrits dédiés à Amnesty International, Tübingen, AS-Verlag, 1982, 186 p. (en allemand et en français). Poèmes de Marocains en prison.

Parole (La) confisquée, textes, dessins, peintures de prisonniers politiques marocains. — Paris, L'Harmattan, 1982, 200 p.

Paroles maghrébines d'immigrés de Grenoble, Grenoble. — Centre d'Information Inter-peuples, La Pensée sauvage, 1982, 123 p.

TOSO RODINIS (Giuliana). — *Le Rose del deserto 2*, antologia della poesia magrebina contemporanea d'espressione francese, Padova, Pàtron, 1982, 373 p. (a cura di G. Toso Rodinis).

Jean DEJEUX